



ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU TCHAD

DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES

Document de travail

Septembre 2019

Caroline Broudic, Nadji Tellro Wai,
Mahamat-Ahmat Abakar, Denis Michiels
(IRAM)

iram



Avant-propos

Ce rapport a été produit par l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM) pour le programme BRACED (Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters). BRACED est un programme phare du Département du développement international britannique (DFID), mis en œuvre entre 2015 et 2019 dans le cadre du Fonds international pour le climat. BRACED comporte trois grands volets d'intervention :

- BRACED vise à renforcer la résilience et l'adaptation des populations vulnérables face aux changements climatiques dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Est, et d'Asie. Depuis son lancement, le programme a soutenu plus de 7 millions de personnes vulnérables, en particulier des femmes et des enfants, via des projets gérés par 15 consortiums d'ONG travaillant dans 13 pays (Composantes A et B).
- BRACED s'est également doté d'un consortium gestionnaire de connaissances qui cherche à générer des données factuelles et des enseignements ayant trait à la résilience et à l'adaptation, en partenariat avec les projets BRACED et avec la communauté des professionnels de la résilience dans son ensemble (Composante C).
- Enfin, dans sa dernière année de mise en œuvre, BRACED a inclus une composante additionnelle visant à influencer les politiques et les pratiques aux niveaux national et international, en capitalisant sur les leçons apprises des projets et plus largement sur les défis et opportunités pour la résilience et l'adaptation dans les contextes fragiles (Composante D).

Actif au Tchad depuis 2015, BRACED a notamment soutenu jusqu'en 2018 un projet intégré multisectoriel intitulé « Renforcer la résilience au Tchad et au Soudan » (BRICS, de l'anglais Building Resilience in Chad and Sudan), mis en œuvre par un consortium d'organisations mené par l'ONG Concern Worldwide. Le projet a soutenu plus de 300,000 personnes face aux effets des sécheresses régulières dans l'Ouest du Darfour et à l'Est du Tchad par l'amélioration de l'accès aux services de base, des activités d'agriculture et d'agroforesterie intelligentes face au climat, et le développement de systèmes d'alerte précoce.

Dans sa dernière phase de mise en œuvre, BRACED au Tchad via la composante D a cherché à dresser un état des lieux et à générer des connaissances actualisées et spécifiques au contexte Tchadien sur les efforts de renforcement de la résilience et d'adaptation aux changements climatiques actuellement mis en œuvre et prévus au Tchad.

Le présent rapport est le fruit de ce travail, qui s'est appuyé sur des consultations menées avec un large éventail d'acteurs, et sur diverses sources bibliographiques. Il propose une base de données factuelle sur laquelle peuvent s'appuyer les stratégies d'action et d'investissement des décideurs et Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au Tchad, destinées à éliminer les obstacles et soutenir les bonnes pratiques en matière de résilience et d'adaptation aux changements climatiques. Un rapport d'atelier de restitution de l'étude organisé à N'Djamena le 3 septembre 2019 est également disponible et complète ce travail.

Table des matières

Acronymes	5
Résumé exécutif	7
Introduction	13
1. Profil environnemental du Tchad	14
1.1. Les principales caractéristiques climatiques actuelles	14
1.2. Les tendances climatiques	15
1.3. Scénarios et projections	18
2. Vulnérabilités des territoires, des populations et des moyens d'existence	20
2.1. Des moyens d'existence fortement dépendants du climat	20
2.2. Une recomposition des territoires, source de tensions	20
2.2.1. La pression démographique	21
2.2.2. La pression sur les ressources naturelles	22
2.2.3. Une sous-urbanisation mais un développement urbain non contrôlé	24
2.3. Stratégies d'adaptation	25
2.3.1. Le pastoralisme en transition ?	25
2.3.2. La diversification de l'agriculture	27
2.3.3. Des stratégies d'adaptation, sources de conflits ?	27
3. Gouvernance et planification	28
3.1. Le cadre institutionnel	28
3.1.1. Les stratégies et politiques en matière de climat	28
3.1.2. Le schéma de gouvernance institutionnelle	29
3.2. Les cadres d'analyse, de diffusion et d'influence des politiques et stratégies en matière de résilience et de changement climatique	34
3.2.1. La production de connaissances et d'informations	34
3.2.2. Les réseaux d'influence des politiques publiques et de coordination des interventions	39
3.3. Le dispositif de pilotage est-il en adéquation avec les problématiques de résilience ?	42
4. Flux de financements et cartographie des acteurs	45
4.1. Cartographie des acteurs	45
4.1.1. Principaux bailleurs de fonds dans le domaine du développement rural et du renforcement de la résilience	45

4.1.2. Une évolution de l'approche SAN sous l'impulsion des PTF et du Système des Nations Unies	46
4.2. Éléments de discussion sur les financements	49
4.2.1. Les financements sont-ils adaptés aux enjeux de la résilience et des changements climatiques ?	49
4.2.2. Analyse des aides d'urgence et des appuis au relèvement (financements des PNR et PRH) dans le secteur sécurité alimentaire.	53
5. Conclusions et proposition de recommandations	55
5.1. Approche stratégique	55
5.2. Approche opérationnelle	57
6. Bibliographie et lectures complémentaires	61
7. Annexes	65
Annexe 1 : Liste des tableaux et figures	65
Annexe 2 : Liste des Institutions / Personnes rencontrées	66
Annexe 3 : Parties prenantes clés aux enjeux du Changement Climatique avec leurs rôles et contributions	69
Annexe 4 : Structures de coordination humanitaire (source OCHA)	71
Annex 5 : Nexus humanitaire et développement	72
Annexe 6 : Respect des étapes du processus annuel de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	74
Annexe 7 : Niveau d'articulation du Plan national de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec les autres interventions dans le cadre de la SAN	75
Annexe 8 : Constat 21. Analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles - évaluation externe de la Charte PREGEC.	76
Annexe 9 : Principales organisations responsables de la mise en œuvre des aides humanitaires	77
Annexe 10 : Indicateurs de perception sur l'aide reçue dans la cadre du HRP	78
Annexe11 : Cartographie par région de la présence des acteurs humanitaires et de développement	80
Annexe 12 : Subventions reçues, distributions gratuites et ventes subventionnées effectuées par l'ONASA sur la période 2006 à 2017	82
Annexe 13 : Liste des Programmes/Projets financés par les principaux bailleurs dans les domaines du Développement rural/Résilience/SAN/Changements Climatiques	83
Annexe 14 : Rapport de l'atelier de restitution et d'échanges sur l'Adaptation aux changements Climatiques et le Renforcement de la Résilience au Tchad	125

Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AGIR	Alliance Globale pour l'Initiative Résilience au Sahel et Afrique de l'Ouest
AMCC	Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique
ANAM	Agence Nationale de la Météorologie
AND-FVC	Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat au Tchad
BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BDEAC	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale
BRACED	Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters
CASAGC	Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDA	Comité Départemental d'Action
CILSS	Comité Inter-État de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CLA	Comité Local d'Action
CNAR	Centre National d'Appui à la Recherche
CNCPR	Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad
CNNA	Conseil National de Nutrition et d'Alimentation
CNNTA	Centre National de Nutrition et de Technologie Alimentaire
CNSC	Cadre National pour les Services Climatologiques
CPDN	Contributions Prévues Déterminées au niveau National
CRA	Comité Régional d'Action
CREWS	Climate Risks and Early Warning Systems
CT	Comité Technique
CTO	Cellule Technique Opérationnelle
CTP/DNA	Comité Technique Permanent/Développement de la Nutrition et de l'Alimentation
DFID	Department for International Development (UK)
DEELCC	Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte Contre les Changements climatiques
DNPGC	Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires et Nutritionnelles
DNNTA	Direction Nationale de Nutrition et de Technologie Alimentaire
DPSA	Direction de la Production et des Statistiques Agricoles
DREM	Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie
FAM	Famine Action Mécanisme

FIDA	Fonds international de développement agricole
FSE	Fonds Spécial en faveur de l'Environnement
FVC	Fonds Vert Climat
HCNSA/GC	Haut Comité National de Sécurité Alimentaire et de Gestion des Crises
HCP	Haut Comité de Pilotage interministériel
ITRAD	Institut Tchadien de Recherche Agricole pour le Développement
IREDA	Institut de Recherche pour l'Élevage et le Développement
MHUR	Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONASA	Office National de Sécurité Alimentaire
OSS	Observatoire du Sahel et du Sahara
PANA	Plan d'Actions National pour l'Adaptation
PAN-LCD	Programme d'Action National de lutte contre la désertification
PND	Plan National de Développement
PNISR	Plan National d'Investissement sur le Secteur Rural
PNNA	Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRH	Plan de Réponse Humanitaire
PRP	Préparation et la Réponse aux Urgences
PTF	Partenaire Technique et Financier
REACH	Renewed Efforts Against Child Hunger
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SISAAP	Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et d'Alerte Précoce
SNDP	Stratégie Nationale de Développement Pastoral
SNLCC	Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatique
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SNU	Système des Nations Unies
SPI	Service Pourvoyeur d'informations
SUN	Scaling-up Nutrition
UE	Union Européenne
URD	Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	United Nations Children's Fund
USAID	United States Agency for International Development
WASH	Water, Sanitation and Hygiene

Résumé exécutif

Introduction

Le Tchad est considéré comme le pays le plus vulnérable au changement climatique. Une combinaison de pauvreté élevée, de conflits fréquents, de systèmes de gouvernance faibles, à laquelle s'ajoutent les risques de sécheresse et d'inondations, font que le pays est confronté à de nombreuses urgences humanitaires et lutte notamment pour faire face aux conséquences du changement climatique. Le pays connaît des conflits internes et frontaliers récurrents qui aggravent encore davantage ses vulnérabilités, en mettant sous pression les infrastructures limitées et la cohésion sociale. La géographie du pays contribue largement à sa vulnérabilité face au climat. Le Tchad est un vaste pays sans littoral qui connaît notamment de graves pénuries d'eau, ce qui pose des problèmes car la plupart des Tchadiens vivent de l'agriculture de subsistance et de l'élevage. Les populations rurales sont les plus pauvres et donc les plus exposées au changement climatique. Cependant, les zones urbaines sont également confrontées à des problèmes d'adaptation due notamment à l'augmentation rapide de la population. La population tchadienne est majoritairement jeune et affiche un taux de chômage élevé. La mise en œuvre d'interventions permettant le renforcement de la résilience des populations et des systèmes et l'adaptation au changement climatique est donc une priorité.

Les tendances climatiques

La Pluviométrie. Le climat du Tchad, comme dans les autres pays de l'espace sahélien, a connu au cours de ces dernières décennies des ruptures marquant des phases bien distinctes. Avant les années 70, la région a traversé une succession d'années humides, puis a été sévèrement affecté par deux décennies de sécheresse (1970-80). À partir des années 1990, la pluviométrie s'est globalement améliorée mais elle est caractérisée par de fortes irrégularités. Il a par ailleurs été constaté des variations dans le zonage bioclimatique du fait de la migration vers le sud des isohyètes relatives à la pluviométrie annuelle. Ce glissement est particulièrement significatif sur les décennies 1971-1980 et 1981-1990. Les projections des variations pluviométriques pour les décennies à venir présentent des contradictions d'un document à l'autre. L'IRAM (2013) en conclut qu'« Il n'est donc pas possible de définir un scénario climatique relativement consistant pour le Tchad, et encore moins à des échelles régionales ou locales. ».

Les températures. Les indices liés à la température présentent une tendance à la hausse, mais de façon moins marquée au Tchad que dans d'autres pays d'Afrique centrale ou occidentale. Les températures maximales et minimales suivent une même tendance, avec des variations toutefois plus importantes pour les températures minimales depuis 2003. Les températures minimales auraient augmenté de 2°C sur la période 1951-2010 et les températures maximales de 1°C, avec des valeurs élevées entre 2002-2010. Les prévisions concernant les températures semblent concorder pour une hausse sur l'ensemble du territoire.

Les évènements climatiques extrêmes. La recrudescence d'évènements climatiques extrêmes tels que des épisodes pluvieux abondants et violents est souvent évoquée, sans que celle-ci ne soit toutefois confirmée par les données disponibles au Tchad. La tendance du nombre de jours de fortes précipitations est en diminution sur la période 1951-2010 (Station de N'Djamena). Ceux-ci étaient significativement plus nombreux avant les années 80, même si une légère hausse est constatée à partir de 2005. (Mbaiguedem, 2012). Des pluies abondantes entraînant d'importantes inondations ont ainsi été constatées en 2006, 2008 et 2010.

Vulnérabilités des territoires, des populations et des moyens d'existence

Des moyens d'existence fortement dépendants du climat. La compréhension des changements climatiques est un enjeu fondamental dans un contexte où plus de 80% de la population dépendent d'activités agricoles et pastorales. L'intensification des aléas climatiques « affecte négativement les capacités de production des parcours et les possibilités d'abreuvement du bétail »¹, tandis que la production de céréales nécessitant des précipitations comprises entre 500 et 800 mm devient extrêmement risquée voire impossible selon les niveaux pluviométriques.

Une recomposition des territoires, source de tensions. Le changement d'occupation du sol est un phénomène majeur dans la région sahélienne depuis plusieurs décennies. Il tient à la compétition accrue sur le foncier et les autres ressources naturelles.

La question démographique indissociable de la condition féminine. Au Tchad, la problématique démographique soulève des questions d'ordre politique, social, économique et environnemental de première importance. Le pays connaît une croissance démographique parmi les plus élevées au monde (estimée à 3,5%/an). Le peuplement se densifie dans les espaces offrant des ressources naturelles abondantes, engendrant une pression conflictuelle. Cette forte croissance démographique est indissociable de l'état de santé des femmes tchadiennes, considéré comme l'un des plus préoccupants au monde. Depuis les années 2000, les conflits frontaliers et internes ont par ailleurs contraint aux déplacements des centaines de milliers de réfugiés et de déplacés.

Des écosystèmes fragilisés par la compétition sur les ressources. S'il est difficile de mesurer le processus de dégradation du couvert végétal, faute de données fiables, il est généralement admis qu'au cours des dernières décennies, les écosystèmes ont été très fortement fragilisés par des facteurs anthropiques accentués par les effets des changements climatiques. La pression sur les ressources naturelles a contribué à la dégradation des relations historiques entre sociétés pastorales et agricoles. Les éleveurs tendent à se sédentariser et à développer des productions agricoles tandis que les agriculteurs possèdent à présent du bétail. La complémentarité sur laquelle reposaient les relations entre éleveurs et agriculteurs s'est ainsi souvent transformée en compétition sur les ressources naturelles, résultant en une multiplication des conflits fonciers.

¹ Sougnabe (2016). État des lieux de l'élevage et du pastoralisme au Tchad. CILSS.

De l'usage commun à la privatisation. Le pastoralisme implique que soient respectés les principes d'échange et de réciprocité des droits d'accès le long du parcours de transhumance. Or, le régime foncier fondé sur la réciprocité serait en passe d'être remplacé par un autre régime, fondé sur la sécurisation par l'appropriation exclusive des ressources.

Une sous-urbanisation mais un développement urbain non contrôlé. Si la population urbaine demeure encore largement minoritaire au Tchad (22%), le taux d'urbanisation tend à s'accroître ces dernières années, essentiellement alimenté par l'essor démographique de la capitale (+5%/an). Cette urbanisation rapide et constante est caractérisée par un étalement urbain non maîtrisé et encore moins planifié. Les risques accrus d'événements climatiques extrêmes tels que de violentes pluies conjugués à l'occupation anarchique de zones inondables augmentent les risques auxquels sont exposées les populations.

Des stratégies d'adaptation confrontées à de nombreux défis. Au Tchad, la question de l'adaptation dépasse toutefois largement les enjeux associés aux changements climatiques. Les défis auxquels sont confrontées les populations pastorales et agricoles sont tout autant les conséquences de la faiblesse de l'environnement institutionnel et de l'accès aux services de base, des conflits dans les pays limitrophes, de la pression démographique, de certaines pesanteurs socio-culturelles, notamment concernant le rôle des femmes et des jeunes.

Gouvernance et planification

Des documents cadres de référence et de qualité existent en matière de climat. La protection de l'environnement est inscrite dans la Constitution tchadienne (Articles 47 et 52 et Loi N°014/PR/1998). Le Tchad est par ailleurs signataire d'accords et de conventions internationales en matière de climat. La prise en compte des changements climatiques est également intégrée aux différentes politiques et stratégies sectorielles.

Une opérationnalisation des documents cadres peu visible. Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de changements climatiques sont extrêmement limitées. Les politiques sectorielles ne peuvent pas non plus être opérationnalisées faute de financement. L'Etat tchadien demeure fortement centralisé. Les faiblesses identifiées au niveau central se retrouvent amplifiées au niveau déconcentré et la décentralisation, inscrite dans la Constitution de 1996, est à peine entamée.

Évolution du cadre historique de prévention et gestion des crises alimentaires. Depuis les années 1980 et à l'instar des pays du CILSS, le gouvernement tchadien s'est doté d'institutions chargées de gérer les épisodes saisonniers d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Face aux défis d'apporter une réponse plus efficace aux crises alimentaires et nutritionnelles et d'intégrer ces interventions sous un objectif de renforcement de la résilience, le Tchad a fait évoluer le cadre institutionnel du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires et Nutritionnelles (DNPGC). L'architecture formalisée par l'arrêté de 2017 demeure en grande partie théorique du fait que plusieurs des organes n'ont pas été opérationnalisés et que la suppression de la primature a conduit à l'absence de concrétisation du Haut Comité National de Sécurité Alimentaire et de Gestion des Crises (HCNSA/GC).

La production de connaissances et d'informations. Si le fonds documentaire sur les problématiques relatives à la résilience et aux changements climatiques est bien doté, la qualité des données primaires reste une contrainte majeure au Tchad. Le dernier recensement de la population et de l'habitat date de 2009 et bien que planifié, aucun recensement général de l'agriculture n'a encore été organisé. Les bases d'échantillonnage des enquêtes quantitatives sont donc au mieux obsolètes. Le réseau national de stations météorologiques et hydrologiques est de plus doté d'équipements vétustes et insuffisants. La fermeture de stations, faute d'investissement ou d'observateurs, est régulière ces dernières années.

Les réseaux d'influence des politiques publiques et de coordination des interventions.

La mobilisation de la société civile sur les questions environnementales et des changements climatiques est au Tchad encore embryonnaire. Un certain nombre d'organisations mènent toutefois des activités visant expressément la prévention et l'adaptation des populations locales aux variabilités climatiques et influencent les politiques publiques.

Une coordination humanitaire sous l'égide des Nations Unies. L'afflux de réfugiés soudanais au début des années 2000 est à l'origine de la mise en place du Système de coordination de l'action humanitaire sous l'égide des Nations Unies (NU). Le dynamisme des clusters est dépendant des responsables des agences des NU qui les animent et dont le *turn over* est fréquent. Les structures de l'administration participent à des degrés divers aux activités des clusters. Leurs faibles moyens de fonctionnement limitent une responsabilité accrue des institutions nationales dans les mécanismes de coordination humanitaire.

Le nexus humanitaire-développement, le nouveau concept allogène. En mai 2016, le Sommet humanitaire mondial a appelé à la mise en place d'un cadre de travail commun entre les acteurs humanitaires et ceux du développement afin d'assurer au mieux la sécurité, la dignité et la capacité de s'épanouir des populations vulnérables. Au Tchad, un premier forum relatif au nexus, présidé par le Ministre du Plan, a été organisé en 2017 suivi de forums thématiques concernant entre autres la sécurité alimentaire en 2018 et regroupant les acteurs humanitaires et du développement. L'Union européenne a organisé en décembre 2018 un atelier sur ce thème. La nécessité de créer des fonds dédiés à la résilience et à la transition a été soulevée afin de permettre une approche de moyen-terme qui bénéficierait de la même flexibilité que les fonds d'urgence. Enfin, le manque d'ancrage institutionnel pour assurer la durabilité des actions mises en œuvre dans le cadre du nexus humanitaire-développement ainsi que l'insuffisante implication des acteurs étatiques ont été relevés.

Le dispositif de pilotage est-il en adéquation avec les problématiques de résilience ?

Le dispositif national de pilotage en charge de la SAN-Résilience découle d'une architecture mise en place depuis les années 1980 pour répondre aux déficits alimentaires provoqués essentiellement par les sécheresses saisonnières. Il a quelque peu évolué au cours des dernières années pour mieux articuler la gestion de l'urgence à la problématique multisectorielle de la résilience. Cette fonctionnalité demeure toutefois virtuelle.

Flux de financements et Cartographie des acteurs

Des financements fortement dépendants de la contribution des PTF. Sur la période 2013-16, les bailleurs de fonds contribuaient donc davantage² à une stratégie structurante qu'à une réponse limitée à l'urgence et au relèvement. Si les acteurs humanitaires via OCHA et les clusters ont mis en place des outils de comptabilisation des aides extérieures, forts utiles dans le recensement de la réponse apportée dans le cadre des PRH (Plans de Réponse Humanitaire), il n'en est pas de même pour les interventions de moyen et long termes du secteur SAN-Résilience. Les faibles capacités des ministères techniques et des organes de coordination des politiques multisectorielles sous la tutelle du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement ne permettent pas d'avoir une vision actualisée des projets/programmes mis en œuvre et des contributions des PTF et de l'État tchadien. Ce dernier ne publie pas de bilan récapitulatif des engagements réalisés sur le budget national.

Les financements sont-ils adaptés aux enjeux de la résilience et des changements climatiques ? Les bailleurs de fonds utilisent différents modes d'exécution pour la mise en œuvre de leurs financements. L'approche projet est fortement dominante au Tchad avec pour corollaire le défi de la pérennité, l'approche programme (par exemple avec des fonds communs) peu développée et les appuis budgétaires dans le secteur SAN-Résilience inexistant. De nombreux projets portent l'intitulé de « renforcement de la résilience » ou « autonomisation socio-économique » de populations vulnérables. Ils se distinguent à peine dans leur contenu d'un projet de simple relèvement focalisé sur la réalisation des petites infrastructures, des transferts monétaires combinés à des distributions d'intrants agricoles ou pastoraux ainsi qu'à l'initiation d'activités génératrices de revenus. La montée en puissance de ce type de projets d'une durée souvent intermédiaire (18 mois à 3 ans) entre des interventions d'urgence et des projets plus classiques de développement se confronte à une capacité d'absorption limitée des acteurs présents au Tchad pour mettre en œuvre des projets résilience dans de bonnes conditions. Un des risques courus est constitué par une reproduction systématique d'une gamme d'activités appliquée sans distinction de spécificités liées à l'environnement local, aux capacités endogènes des communautés, aux débouchés commerciaux, à la structuration existante des producteurs, à l'historique des appuis antérieurs aux communautés, etc. L'insertion de ces projets dans une stratégie de développement local ou régional à long terme est très peu développée. L'association des acteurs locaux (autorités, services techniques, acteurs économiques dont les organisations de producteurs au niveau des unions et fédérations) est souvent négligée, pénalisant l'appropriation et la durabilité des investissements.

La nécessaire adaptation des financements aux enjeux de la résilience et des changements climatiques. Les acteurs impliqués dans le nexus humanitaire-développement sollicitent des mécanismes de financement plus adaptés à la problématique de la résilience dans un contexte d'État fragile et de risque de crise récurrente. Des fonds dédiés à la résilience et à la transition dans une stratégie commune aux PTF (mutualisation des financements, fonds commun, harmonisation de modalités d'intervention à partir de

² Même si 39 milliards correspond à des prévisions d'engagements et non aux réalisations.

processus de capitalisation partagé, etc.) et à la partie gouvernementale faciliteraient l'opérationnalisation du nexus et l'articulation avec des investissements de long terme.

Conclusions et proposition de recommandations

Le Tchad est classé, selon certaines études, comme le pays le plus exposé aux effets des changements climatiques (Maplecraft, 2016). Cette vulnérabilité est le résultat d'une combinaison de facteurs environnementaux, mais aussi politiques, économiques et sociaux. Le contexte politique marqué par une forte instabilité institutionnelle et des conflits aux marges du pays est non seulement un facteur de fragilisation de la population, mais également un obstacle important pour faire face aux défis posés par les changements climatiques. Compte tenu de la complexité des défis, les recommandations pour un positionnement des décideurs et des PTF sur les enjeux de la résilience et des changements climatiques s'articulent autour de trois piliers :

- 1. Placer les acteurs tchadiens au centre de la stratégie ;**
- 2. Considérer le local comme échelle d'actions ;**
- 3. Privilégier la convergence des actions plutôt que les approches intégrées.**

Domaine d'intervention 1 : Production et diffusion de connaissances et d'informations

- R1. Appui à la production et diffusion d'une information de qualité en lien avec les changements climatiques.
- R2. Appui à la recherche pour la promotion de solutions adaptées aux changements climatiques dans le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, agroforesterie...).

Domaine d'intervention 2 : Politiques publiques

- R3. Renforcement des réseaux d'influence et de dialogue de la société civile.
- R4. Appui à l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques et dans les programmations.

Domaine d'intervention 3 : Gestion des Ressources Naturelles

- R5. Appui aux organisations paysannes et pastorales pour l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement adaptées aux changements climatiques.
- R6. Appui aux collectivités territoriales pour l'intégration de la gestion des ressources naturelles dans les planifications communales.

Domaine d'intervention 4 : Adaptation des modes de financement aux enjeux de la résilience et des changements climatiques

- R7. Appui à l'opérationnalisation des politiques publiques en matière de résilience et de changements climatiques.

Introduction

Le Tchad est considéré comme le pays le plus vulnérable au changement climatique. Une combinaison de pauvreté élevée, de conflits fréquents, de systèmes de gouvernance faibles, à laquelle s'ajoutent les risques de sécheresse et d'inondations, font que le pays est confronté à de nombreuses urgences humanitaires et lutte notamment pour faire face aux conséquences du changement climatique. Le pays a une population de 11,5 millions d'habitants, et est classé 186e sur 189 selon l'indice de développement humain 2018 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le pays connaît des conflits internes et frontaliers récurrents depuis qu'il a obtenu son indépendance vis-à-vis de la France en 1957. Cela aggrave encore davantage ses vulnérabilités. Les régions orientale, occidentale et méridionale du pays accueillent des réfugiés de pays voisins touchés par des conflits et la violence, tandis que des facteurs environnementaux déclenchent des schémas de migration interne continus. Au total, le Tchad accueille plus d'un demi-million de personnes déplacées ayant besoin d'assistance : des réfugiés venus du Soudan, de la République centrafricaine (RCA) et du Nigeria, des rapatriés tchadiens de République centrafricaine et des personnes déplacées par l'insécurité dans la région du lac Tchad, et par l'insécurité alimentaire causée par les pluies irrégulières et les mauvaises récoltes. Cela met sous pression les infrastructures limitées du Tchad et peut créer du ressentiment et parfois de la violence entre les réfugiés/déplacés internes et leurs hôtes. Le Tchad est également l'une des principales voies de migration vers la Libye.

La géographie du pays contribue largement à sa vulnérabilité face au climat. Le Tchad est un vaste pays sans littoral, qui s'étend du Sahara au Cameroun. Il est plus grand que le Nigeria et sa superficie – le double de celle du Texas – est recouverte principalement de désert ou savane semi-aride. Environ 90 % de la population vit dans la moitié sud du pays, dont 1 million dans la capitale, N'Djamena. La majeure partie de la moitié Nord s'étend loin dans le désert du Sahara. Le Tchad connaît de graves pénuries d'eau, ce qui pose des problèmes car la plupart des Tchadiens vivent de l'agriculture de subsistance et de l'élevage. Le plus grand lac du pays, le lac Tchad, ne cesse de rétrécir, en raison d'une combinaison de sécheresses et d'une augmentation des captations d'eau pour l'irrigation. Certaines projections climatiques prédisent un climat de plus en plus chaud et aride tout au long du 21ème siècle, menaçant les rendements des cultures, les pâturages et les conditions de vie de toutes les personnes dépendant du lac Tchad. Les populations rurales sont les plus pauvres et donc les plus exposées au changement climatique. Cependant, les zones urbaines et en particulier la capitale sont également confrontées à des problèmes d'adaptation liés à l'augmentation rapide de la population. La population tchadienne est majoritairement jeune et affiche un taux de chômage élevé.

Au vu de ces défis, le Tchad est un pays prioritaire pour la mise en œuvre d'interventions permettant le renforcement de la résilience des populations et des systèmes et l'adaptation au changement climatique.

1. Profil environnemental du Tchad

1.1. Les principales caractéristiques climatiques actuelles

Le Tchad est un pays enclavé situé entre les isohyètes 0 et 1 200 mm et divisé en trois grandes zones bioclimatiques (ou pour être plus précis six sous-zones) fortement contrastées :

La zone saharienne ou désertique au nord qui couvre le septentrional constitué des provinces du Borkou-Tibesti-Ennedi (BET) et les parties nord des provinces du Kanem et du Batha, soit 47% du territoire national. Avec une pluviométrie inférieure à 100 mm/an, seuls l'agriculture oasienne et l'élevage camelin et de petits ruminants peuvent y être pratiqués.

La zone sahélienne au centre du pays couvre 43% du territoire national. Avec une pluviométrie comprise entre 100 et 800 mm/an, elle présente d'importants contrastes entre la partie nord aride (**climat saharo-sahélien** avec des pluies annuelles comprises entre 100 et 200 mm) et la **zone sahélo-soudanienne** au sud caractérisée par une pluviométrie comprise entre 600 et 800 mm/an. Les contrastes entre zones bioclimatiques expliquent les différences d'activités entre le nord à vocation pastorale de transhumance saisonnière et le sud où la pluviométrie permet la pratique de l'agriculture associée à l'élevage principalement sédentaire à semi-transhumant. Cette zone sahélienne est particulièrement sensible aux effets du changement climatique.

La zone soudanienne au sud du pays, comprise entre les isohyètes 800 et 1 200 mm, ne représente que 10% du territoire national. Elle concentre toutefois près de la moitié de la population tchadienne. Le climat de type tropical subhumide - la pluviométrie dans la **zone soudano-guinéenne** à l'extrême sud du pays est supérieure à 1 200 mm – permet la pratique d'une large variété de productions agricoles et l'élevage de nombreuses espèces (bovins, caprins, ovins, porcins, volaille).

Ce zonage bioclimatique n'est pas fixe et fluctue en fonction de la migration des isohyètes. Cette variabilité constitue un enjeu essentiel pour des populations dont les moyens d'existence dépendent fortement de la pluviométrie (cf Point 3.1).

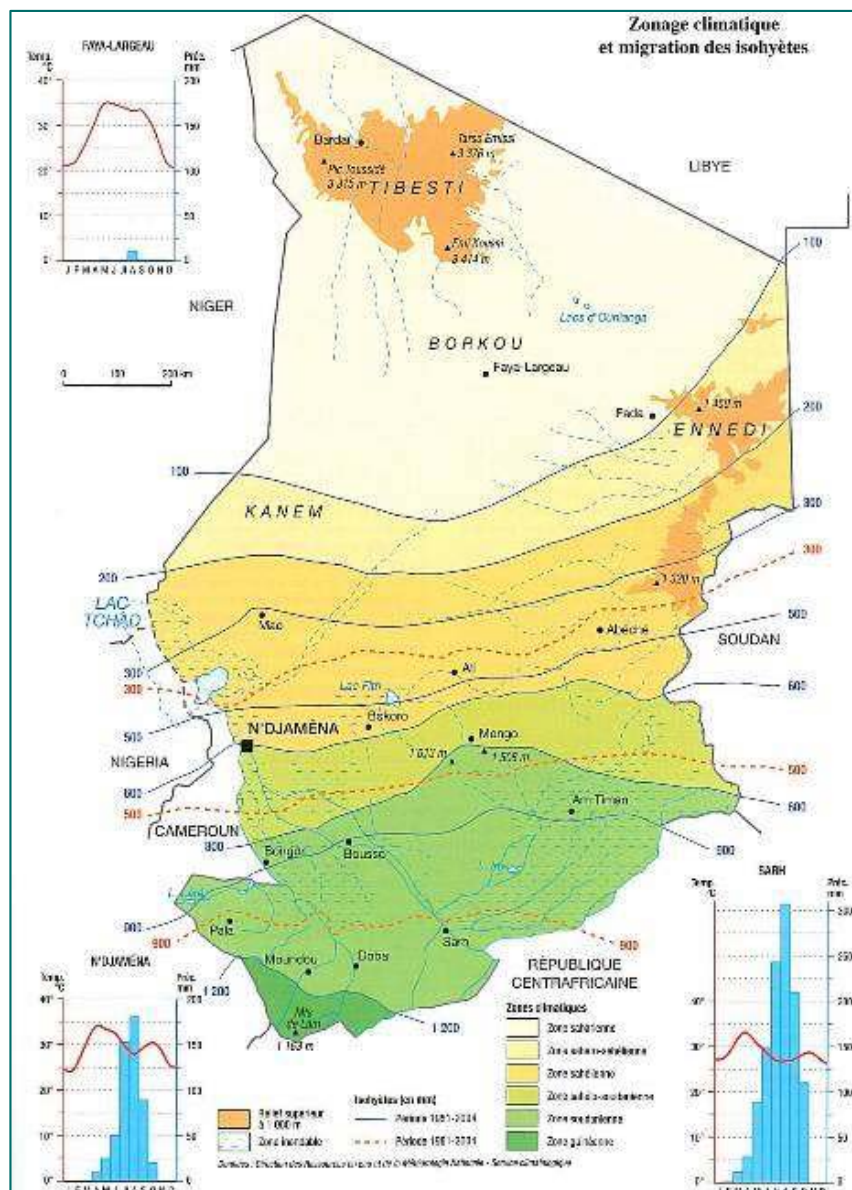


Figure 1: Zones bioclimatiques (Source : Atlas de l'Afrique/Tchad. Ed. Jaguar)

1.2. Les tendances climatiques

Les tendances climatiques au Tchad sur les dernières décennies sont présentées dans de nombreuses publications, telles que des articles scientifiques, des rapports de vulgarisation sur les changements climatiques ou encore des documents de politiques publiques. Il n'en demeure pas moins qu'il est difficile d'établir un rapprochement entre les différentes analyses et de tracer les sources contribuant à ces résultats. N'ont été retenues que les tendances illustrées par des données ou des sources jugées fiables et compétentes. La perception des changements climatiques par les populations rurales du Tchad permet également de confirmer certaines analyses.

La Pluviométrie. Le climat du Tchad, comme dans les autres pays de l'espace sahélien, a connu au cours de ces dernières décennies des ruptures marquant des phases bien

distinctes. Avant les années 70, la région a traversé une succession d'années humides, puis a été sévèrement affecté par deux décennies de sécheresse (1970-80). À partir des années 1990, la pluviométrie s'est globalement améliorée mais elle est caractérisée par de fortes irrégularités (Figure 2).

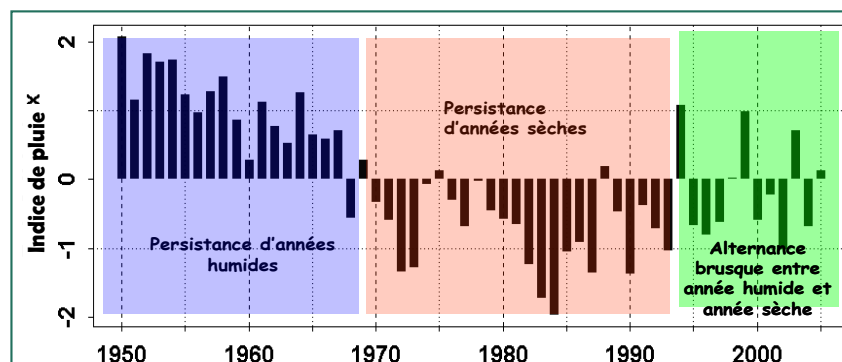


Figure 2. Évolution de l'indice pluviométrique dans les pays sahéliens de 1950 à 2005 (Source : Aghrymet 2008)

Les caractéristiques de la période actuelle. Les irrégularités climatiques se traduisent par de fortes variabilités inter et intra-annuelles marquées par des années tantôt déficitaires, tantôt excédentaires, la récurrence des intermittences sèches, des faux départs et des retours tardifs des pluies. (Seingue et Al., 2016)³. La longueur de la saison agricole est également sujette à d'importantes variabilités interannuelles, avec une tendance marquée vers des saisons plus courtes (cf Figure 3). Une autre tendance est la fréquence accrue de périodes sèches prolongées en cours de saison des pluies.

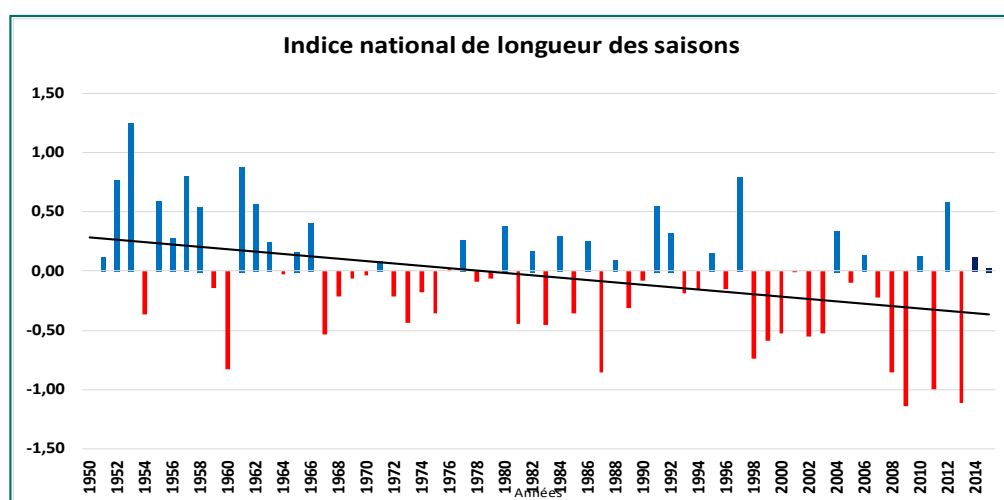


Figure 3. Évolution de la longueur des saisons (source : DMN)

La plupart de ces changements sont observés – et donc confirmés – par les populations rurales : « Les femmes enquêtées avouent à plus de 98 % que les saisons de pluies deviennent de plus en plus sèches avec une variabilité de plus en plus accrue. [...] Elles ont

³ Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (2016). Stratégies paysannes d'adaptation face aux risques d'instabilité pluviométrique annuelle dans la plaine du Mayo-Kebbi. R. Seingue, M. Djeko et L. Baohouto.

également constaté un retard dans le démarrage de la saison des pluies au cours des deux dernières décennies et un arrêt précoce des pluies. ». – (Mbaiguedem, 2012)⁴.

D'importantes disparités spatiales et temporelles. Malgré la reprise de la pluviométrie à partir de 1993, des écarts importants entre les moyennes des précipitations interannuelles avant et après la sécheresse de la décennie 70 perdurent. Le déficit pluviométrique est en moyenne de 15,7% et l'écart moyen de 90,2 mm. (Bedum et al., 2013). Ce résultat masque cependant d'importantes disparités d'une région à l'autre. Le différentiel pluviométrique (écart entre les pluviométries moyennes annuelles de deux périodes : 1951-1975, 1976-2000) est faible dans le nord du pays, mais présente des écarts significatifs dans le sud et plus précisément le sud-est. Ainsi, le Salamat, l'est et le sud du Guéra, le nord du Mandoul, le sud-est du Chari-Baguirmi, l'est de la Tandjilé et le nord-est du Logone Oriental connaissent une baisse supérieure à 90 mm de pluie. (Atlas du Tchad, 2013)⁵. Certaines études mettent en avant les contrastes au sein d'une même zone bioclimatique (Kanem, Barh-el-Ghazal, Batha) et les fortes variabilités pluviométriques d'une période à l'autre. (CIRAD, 2017).

L'impact des grandes sécheresses sur les sols et la végétation pourrait expliquer en partie la lenteur à recouvrer la situation climatique d'avant ces épisodes dramatiques.

Il a par ailleurs été constaté des variations dans le zonage bioclimatique (cf. Figure 1) du fait de la migration vers le sud des isohyètes relatives à la pluviométrie annuelle. Ce glissement est particulièrement significatif sur les décennies 1971-1980 et 1981-1990. Il est perceptible pour les isohyètes 300, 500 et 900 mm. La zone sahélienne a été la plus affectée par cette migration. L'isohyète 300 mm s'est en effet déplacée de 2 degrés (entre le 16° et le 14° parallèle), soit de 200 km au cours de la décennie 71-80. L'isohyète 500 a migré de 250 km sur la période 1951-1975. Sur la même période, l'isohyète 900 s'est décalée de 100 à 150 km. Cette évolution traduit une diminution nette et généralisée de la pluviométrie annuelle sur l'ensemble du Tchad (Atlas du Tchad, 2013)⁶. Sur la période 2011-2015, il est toutefois constaté une remontée des isohyètes vers le nord.

Les températures. Les indices liés à la température présentent une tendance à la hausse, mais de façon moins marquée au Tchad que dans d'autres pays d'Afrique centrale ou occidentale. Les températures maximales et minimales suivent une même tendance, avec des variations toutefois plus importantes pour les températures minimales depuis 2003. (Bedoum et Al, 2013)⁷.

⁴ Miambaye Mbaiguedem (2012). Etude de vulnérabilité et adaptation des femmes rurales face aux changements climatiques : cas du Département du Chari au Tchad. Agrhymet.

⁵ P-SIDRAT (2013). Atlas du Tchad.

⁶ P-SIDRAT (2013). Atlas du Tchad.

⁷ Bedoum et Al (2013). Variabilités climatiques et ruptures dans les séries des précipitations en République du Tchad. Revue Ivoirienne des Sciences et Technologies.

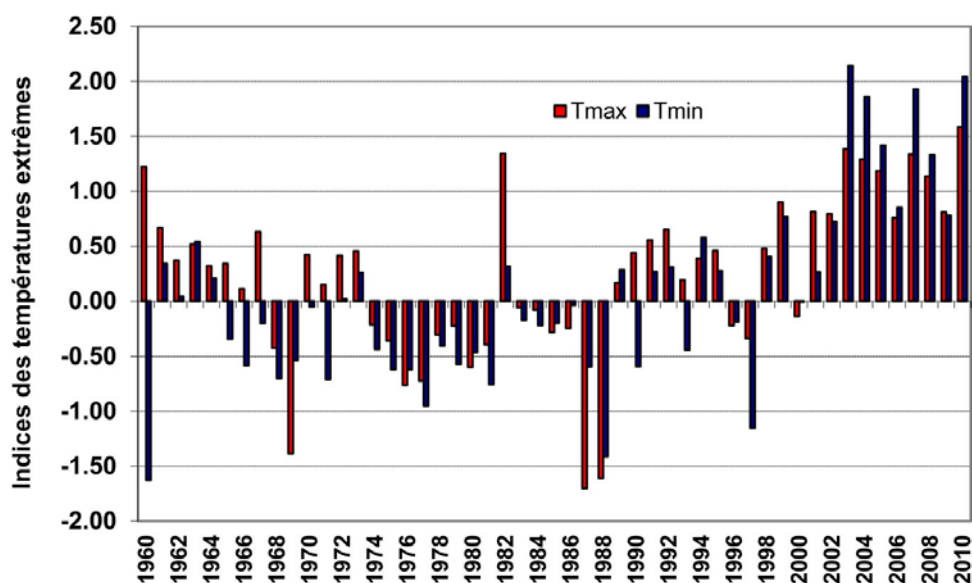


Figure 4. Évolution des températures extrêmes du Tchad

Les températures minimales auraient augmenté de 2°C sur la période 1951-2010 et les températures maximales de 1°C, avec des valeurs élevées entre 2002-2010. (Mbaiguedem, 2012).

1.3. Scénarios et projections

La pluviométrie. Les projections des variations pluviométriques aux horizons 2030, 2050 et 2100 présentées dans la Seconde Communication Nationale ne prévoient pas – ou peu - de changement dans les cumuls de précipitations dans le sud du pays. Elles anticipent par contre une forte diminution dans la zone sahélienne et dans la partie sud de la zone saharienne. Celle-ci est estimée à (-20%) en 2030 et pourrait atteindre (-70%) en 2100 par rapport à la moyenne 2000-2009. Le nord pourrait a contrario connaître, selon ces projections, une augmentation de la pluviométrie (cf. Figure 5). – (MHUR, 2012)⁸.

⁸ Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale (2012). La Seconde Communication Nationale du Tchad [à la CCNUCC] sur les changements climatiques.

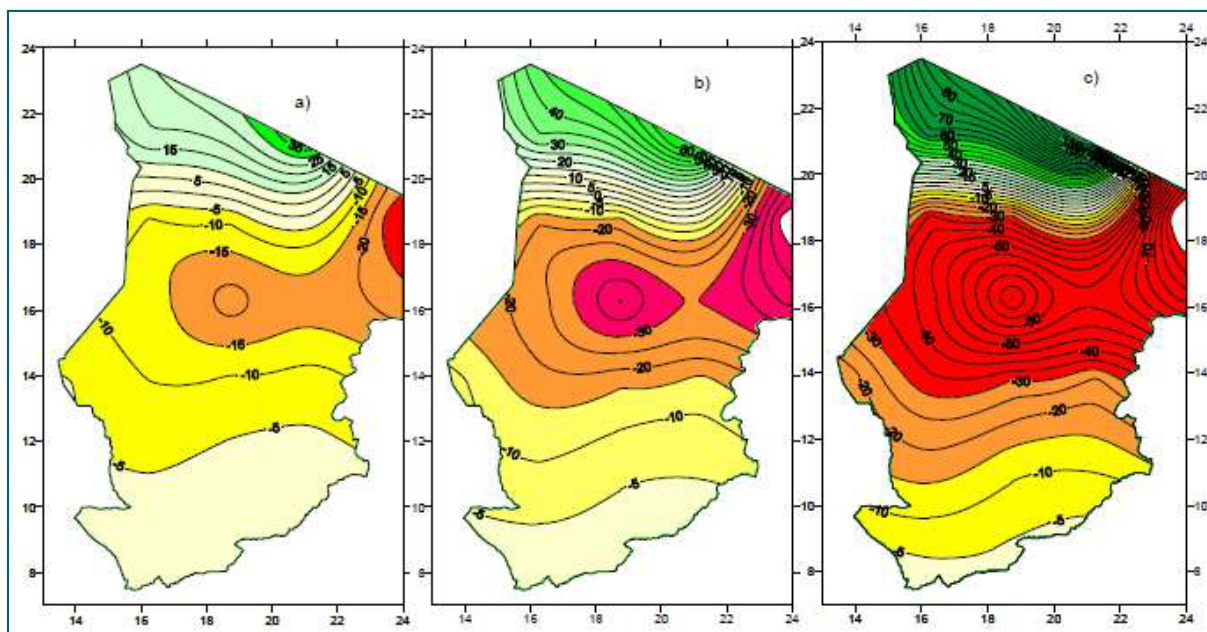


Figure 5. Écarts de pluviométrie aux horizons 2030 (g.), 2050 (m.), 2100 (d.) par rapport à 2000-2009 (MHUR, 2012)

Il est à noter toutefois que les prévisions sur les précipitations sont contradictoires selon les documents. Certaines modélisations prévoient au contraire une forte augmentation de la pluviométrie dans la région sahéenne. « Il n'est donc pas possible de définir un scénario climatique relativement consistant pour le Tchad, et encore moins à des échelles régionales ou locales, alors que c'est à ces échelles que les informations seraient importantes pour orienter la planification des systèmes de production. De plus, les modèles climatiques ont beaucoup de mal à fournir un signal climatique clair à un horizon de 10 ou 20 ans, alors qu'il s'agit là d'un pas de temps maximal pour la plupart des planifications. » - (IRAM, 2013)⁹.

Les températures. Les prévisions concernant les températures semblent concorder pour une hausse sur l'ensemble du territoire. Dans les zones saharienne et soudanienne, les températures devraient s'élever en moyenne de 1,2° à l'horizon 2030, 2,2°C en 2050 et 4,1°C en 2100. La zone sahéenne devrait être la plus touchée par l'augmentation de températures : en moyenne de l'ordre de 1,3°, 2,4°C et 4,5°C respectivement pour les horizons 2030, 2050 et 2100. En outre, les saisons JJA (juin, juillet, août) et SON (septembre, octobre, novembre) devraient être plus chaudes au niveau de toutes les latitudes et à tous les trois horizons temporels, tandis que MAM (mars, avril, mai) reconnue comme étant la saison de l'année la plus chaude devrait connaître des faibles augmentations de températures (MHUR, 2012)¹⁰.

Les événements climatiques extrêmes. La recrudescence d'événements climatiques extrêmes tels que des épisodes pluvieux abondants et violents est souvent évoquée, sans

⁹ IRAM (2013). Étude prospective : Systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad. Frédéric Bazin, Ali Brahim Bécher, Djibrine Djimingar Khamis.

¹⁰ Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale (2012). La Seconde Communication Nationale du Tchad [à la CCNUCC] sur les changements climatiques.

que celle-ci ne soit toutefois confirmée par les données disponibles au Tchad. La tendance du nombre de jours de fortes précipitations est en diminution sur la période 1951-2010 (Station de N'Djamena). Ceux-ci étaient significativement plus nombreux avant les années 80, même si une légère hausse est constatée à partir de 2005. (Mbaiguedem, 2012). Des pluies abondantes entraînant d'importantes inondations ont ainsi été constatées en 2006, 2008 et 2010.

2. Vulnérabilités des territoires, des populations et des moyens d'existence

2.1. Des moyens d'existence fortement dépendants du climat

La compréhension des changements climatiques est un enjeu fondamental dans un contexte où plus de 80% de la population dépendent d'activités agricoles et pastorales. « La migration des isohyètes vers le sud a induit un élargissement spatial important de la zone sahélo-saharienne peu propice aux cultures pluviales. Cette situation explique la dégradation et l'érosion des sols ainsi que l'assèchement de la couverture végétale. » - (Bedoum et Al, 2013). L'intensification des aléas climatiques « affecte négativement les capacités de production des parcours et les possibilités d'abreuvement du bétail »¹¹, tandis que la production de céréales nécessitant des précipitations comprises entre 500 et 800 mm devient extrêmement risquée voire impossible selon les niveaux pluviométriques. L'absence de données ne permet toutefois pas d'estimer l'impact des changements climatiques sur les rendements, ni même d'en déterminer les tendances. Les systèmes de production étant essentiellement basés sur des pratiques agricoles et pastorales extensives, ces changements entraînent également une pression accrue sur des ressources en décroissance engendrant des conflits.

2.2. Une recomposition des territoires, source de tensions

Le changement d'occupation du sol est un phénomène majeur dans la région sahélienne depuis plusieurs décennies. Il tient à la compétition accrue sur le foncier et les autres ressources naturelles dont l'une des principales causes est l'essor de la mise en valeur agricole des terres, en lien avec la croissance démographique, accélérée par le recours à la culture attelée et l'avènement récent de la mécanisation. (Touré, 2017)¹². Entre 1975 et 2013, la superficie occupée par les terres cultivées aurait doublé dans les pays d'Afrique de l'Ouest passant de 553 696 km² à 1 165 720 km² ; le taux d'expansion annuel moyen

¹¹ Sougnabe (2016). État des lieux de l'élevage et du pastoralisme au Tchad. CILSS.

¹² Ministère de l'élevage et des productions animales (2017). Rapport d'étude portant sur la stratégie de gestion durable des centres de services. O. Touré.

serait de 4-5% au Tchad contre une moyenne de 2-3%/an pour l'ensemble de la sous-région ¹³. L'accroissement exponentiel du cheptel ¹⁴ ces dernières années et les changements dans les circuits de transhumance contribuent également à la recomposition de l'espace rural.

2.2.1. La pression démographique

Au Tchad, la problématique démographique soulève des questions d'ordre politique, social, économique et environnemental de première importance. « Il s'agit de la capacité du pays à satisfaire les besoins essentiels de la population en santé et en éducation. Il s'agit aussi de la possibilité ou non de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui continue de toucher une partie importante de la population, et notamment les enfants. Il s'agit également, au Tchad comme ailleurs, de la capacité de l'État et des pouvoirs locaux à élaborer et à mettre en œuvre des politiques efficaces en vue d'un développement durable, préserver l'environnement, prévenir les conflits, assurer la sécurité des biens et des personnes, équiper et gérer un nombre croissant d'agglomérations et accompagner l'émergence d'une économie urbaine dynamique. » - (IRD, 2012) ¹⁵.

La question démographique peut au Tchad être abordée à travers trois aspects : le peuplement, la condition des femmes et le contexte géopolitique.

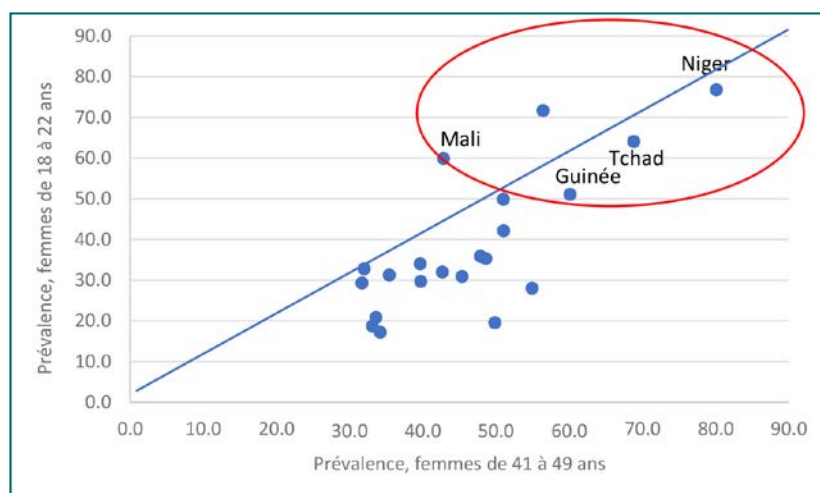


Figure 6. Tendence de la prévalence des mariages d'enfants par âge (en %) – (21 pays d'Afrique de l'Ouest en centrale). Source : Male et Wodon (2018)

Un peuplement fortement inégalitaire. Le Tchad connaît une croissance démographique parmi les plus élevées au monde (estimée à 3,5%/an), en constante progression et sans précédent dans l'histoire des populations humaines. (IRD, 2012). Au moment de l'Indépendance en 1960, la population était estimée à environ 3 millions d'habitants contre

¹³ OSS (2015). Sahel et Afrique de l'Ouest : Atlas des cartes d'occupation des sols.

¹⁴ Le cheptel serait passé de 8 millions de têtes en 1976 à environ 94 millions d'après de recensement de 2016 (hors volaille). Les données du dernier recensement sont toutefois remises en question par la plupart des acteurs rencontrés.

¹⁵ IRD (2012). Population, développement et dividende démographique au Tchad : Replacer la population au centre des trajectoires de développement. Jean-Pierre Guenguant.

15 162 044 millions en 2018¹⁶. Les projections de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et de la Démographie (INSEED) prévoient une population de 23 044 112 millions d'habitants à l'horizon 2030 et une estimation de 44.207.870 en 2050. Si la densité moyenne reste faible (9 hab/km²), elle est caractérisée par de fortes disparités territoriales. La zone soudanienne qui ne couvre que 10% du territoire, concentre près de la moitié de la population avec une densité moyenne avoisinant les 60 hab/km². Le peuplement se densifie en effet dans les espaces offrant des ressources naturelles abondantes. – (SNAT, 2014).

Démographie et condition des femmes, deux éléments indissociables. L'état de santé des femmes tchadiennes est considéré comme l'un des plus préoccupants au monde. Avec 6,4 enfants par femme en moyenne, le taux de fécondité reste très élevé, et à contre-courant des trajectoires démographiques de la plupart des pays émergents où ce ratio est passé de 6-7 enfants dans les années 60 à moins de 3 en 2010. Les résultats de l'enquête MICS 2016 suggèrent toutefois qu'une baisse de la fécondité est amorcée notamment en milieu urbain. Cette fécondité est associée à un fort pourcentage de grossesses à risques, à une prévalence de la malnutrition chronique préoccupante chez les enfants (31,9% en 2017, PRH 2019)¹⁷, à des taux de mortalité infantile et maternelle très élevés. (IRD, 2012). Pour la femme tchadienne, la probabilité de mourir un jour d'une cause liée à une grossesse ou un accouchement est de 1 sur 11, contre 1 sur 150 en moyenne dans les pays dits «en développement» et 1 sur 3800 dans les pays dits « développés». – (AFD, 2012)¹⁸. Les mariages précoces (figure 4), sous l'influence des arrangements familiaux et religieux, restent la norme¹⁹, malgré la loi de 2015 interdisant l'union matrimoniale avant 18 ans. (BRACED, 2017)²⁰. La question de la maîtrise de la natalité est donc indissociable de la promotion des droits humains, et plus particulièrement ceux de la femme. (SNAT, 2014).

Les crises et conflits, au cœur des flux migratoires. Depuis les années 2000, les conflits frontaliers et internes ont contraint aux déplacements des centaines de milliers de réfugiés et de déplacés dans l'Est (conflit au Darfour), le sud (conflit en République centrafricaine), le nord (conflit en Libye) ou dans la région du Lac Tchad. D'après le Plan de Réponse Humanitaire 2019, le Tchad compte 657 000 en situation de déplacement, dont 450 000 réfugiés et demandeurs d'asile et 124 000 personnes déplacées internes.

2.2.2. La pression sur les ressources naturelles

La déforestation est un phénomène ancien au Tchad documenté depuis le début du XIXe siècle. Certaines zones encore fortement boisées avant les années 1960 (dans le Kanem et le Ouaddaï, par exemple) avaient complètement disparu au début des années 1970. (FAO, 2016)²¹. S'il est difficile de mesurer le processus de dégradation du couvert végétal, faute de

¹⁶ Projection population (2009-2050), hypothèse INSEED, 2018.

¹⁷ Plan de Réponse Humanitaire (2019).

¹⁸ AFD (2012). La santé des femmes au Tchad, entre urgence et développement. Savoirs communs n°15.

¹⁹ Plus de deux tiers des filles sont mariées au cours de leur enfance, selon la Banque mondiale (2018).

²⁰ BRACED (2017). Les violences contre les femmes et les filles et la résilience. V. Le Masson, C. Benoudji, S. Reyes, G. Bernard.

²¹ FAO (2016). Mise en œuvre de la REDD+ au Tchad : Feuille de route pour le développement d'une approche nationale en matière de garanties REDD+ et analyse des risques et bénéfices sociaux et environnementaux liés à la REDD+.

données fiables, il est généralement admis qu'au cours des dernières décennies, les écosystèmes ont été très fortement fragilisés par des facteurs anthropiques accentués par les effets des changements climatiques.

Des écosystèmes fragilisés par la compétition sur les ressources. La pression sur les ressources naturelles a contribué à la dégradation des relations historiques entre sociétés pastorales et agricoles. En saison sèche, lors la transhumance vers le Sud, celles-ci étaient fondées sur un lien de complémentarité qui se traduisait par l'approvisionnement en lait et en fumure organique pour les terres cultivables alors que les éleveurs pouvaient bénéficier des céréales des agriculteurs pour leur subsistance. (CIRAD, 2017). Jusqu'aux grandes sécheresses des décennies 70 et 80, les pasteurs étaient majoritairement installés dans la zone sahélienne plus favorable à l'élevage pastoral tandis que la zone soudanienne était plus propice aux activités agricoles. Les dégradations environnementales causées par les dérèglements climatiques et par la croissance démographique ont profondément modifié cette répartition des rôles. Les éleveurs tendent à se sédentariser et à développer des productions agricoles tandis que les agriculteurs possèdent à présent du bétail. La complémentarité sur laquelle reposaient les relations entre éleveurs et agriculteurs s'est ainsi souvent transformée en compétition sur les ressources naturelles, résultant en une multiplication des conflits fonciers.

De l'usage commun à la privatisation. Le pastoralisme implique que soient respectés les principes d'échange et de réciprocité des droits d'accès le long du parcours de transhumance. Or, le régime foncier fondé sur la réciprocité serait en passe d'être remplacé par un autre régime, fondé sur la sécurisation par l'appropriation exclusive des ressources. Cette évolution constitue un défi majeur pour la mobilité des troupeaux et par conséquent, pour la résilience des systèmes pastoraux. (Gonin, 2016). La sécurisation du droit d'usage pastoral est considérée comme condition de la durabilité du pastoralisme, mais contribue également à préserver de l'accaparement individuel les ressources naturelles à usage commun. (CIRAD, 2010)²².

ENCADRÉ 1 : Bonnes pratiques – Un exemple d'élaboration participative de règles collectives de gestion des ressources naturelles et du foncier.

Le **Self Land Policies** est une approche développée par le CIRAD au Sénégal à la fin des années 1990 et peaufinée à la fin des années 2000. Elle s'inscrivait dans un contexte où les collectivités territoriales étaient confrontées à deux défis :

1. Faire reconnaître leurs compétences en matière de gestion territoriale dans le cadre du processus de décentralisation ;
2. Réussir à atténuer les conflits entre agriculture et élevage.

Le principe est d'accompagner les collectivités à l'élaboration des règles collectives d'occupation de l'espace, à travers une méthode participative où les acteurs locaux portent les dynamiques territoriales et leur mise en œuvre selon leurs propres besoins. (D'Aquino, 2015).

²² CIRAD (2010). La législation pastorale au Niger et au Tchad : Une analyse comparative. Nicoletta Avella, Frédéric Reounodji.

2.2.3. Une sous-urbanisation mais un développement urbain non contrôlé

Si la population urbaine demeure encore largement minoritaire au Tchad (22%), le taux d'urbanisation tend à s'accroître ces dernières années, essentiellement alimenté par l'essor démographique de la capitale (+5%/an). Le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) de N'Djamena prévoit selon l'hypothèse moyenne 1,8 habitants à l'horizon 2020 et 3,2 millions en 2035.- (SNAT-PSIDAT, 2014)²³. Principal pôle d'attraction, N'Djamena concentre près de la moitié de la population urbaine du pays. C'est à partir de la fin des années 70 marquées par les sécheresses et les conflits que les premiers mouvements migratoires importants vers la capitale sont observés.

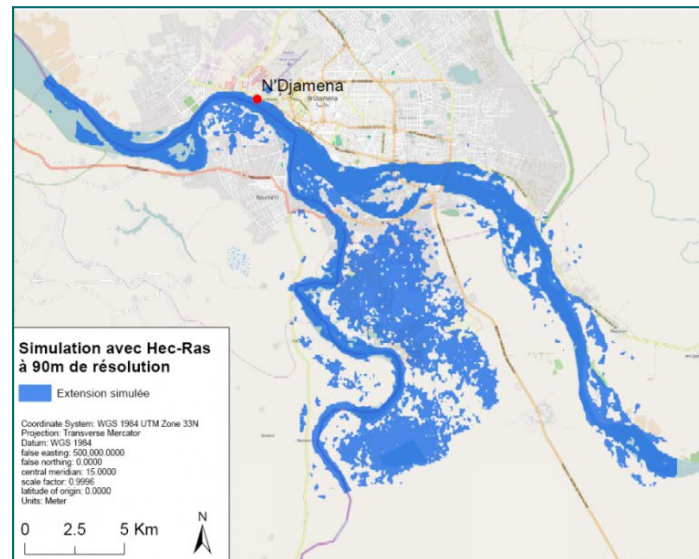


Figure 7. Zones inondables dans la région de N'Djamena (source : UNITAR).

Cette urbanisation rapide et constante est caractérisée par un étalement urbain non maîtrisé et encore moins planifié. Le quatrième et dernier document d'urbanisme approuvé de N'Djamena, Plan Urbain de Référence, date de 1997. Un Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) a bien été élaboré en 2012, mais il n'a jamais été approuvé. Un atelier de lancement d'un nouveau schéma a toutefois été organisé début 2019 par le Ministère de l'Aménagement du Territoire. (Hemchi, 2015)²⁴. N'Djamena, à l'instar d'autres villes tchadiennes mais de manière plus aiguë, est confrontée à des défis majeurs en matière « d'aménagement urbain et de qualité de vie des populations – étalement, occupation informelle, spéculation foncière, habitat précaire, absence de services essentiels et de transports publics -, mais également de préservation de l'environnement – assainissement et inondations – et de financements²⁵ – extension et entretien des réseaux d'infrastructures de base. » - (AFD). La capitale, bâtie à la confluence du Logone et du Chari, est fortement exposée aux inondations (Carte 3). Les risques accrus d'événements climatiques extrêmes

²³ MATUH (2014) : Schéma National d'Aménagement du Territoire, P-SIDRAT, MATUH

²⁴ Hassan Mahamat Hemchi (2015). Mobilités urbaines et planification : le cas de N'Djamena.

²⁵ Le budget de la ville de N'Djamena était estimé dans une fourchette de 11€ à 16€ par habitant en 2016 (AFD).

tels que de violentes pluies conjugués à l'occupation anarchique de zones inondables augmentent les risques auxquels sont exposées les populations.

2.3. Stratégies d'adaptation

Le GIEC définit l'adaptation comme « une démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences de manière à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques ». – (GIEC, 2012). Au Tchad, la question de l'adaptation dépasse toutefois largement les enjeux associés aux changements climatiques. Les défis auxquels sont confrontées les populations pastorales et agricoles sont tout autant les conséquences de la faiblesse de l'environnement institutionnel et de l'accès aux services de base, des conflits dans les pays limitrophes, de la pression démographique, de certaines pesanteurs socio-culturelles, notamment concernant le rôle des femmes et des jeunes.

2.3.1. Le pastoralisme en transition ?

La différenciation des systèmes d'élevage au Tchad s'appuie sur un certain nombre de facteurs tels que le lien entre agriculture et élevage, le type ou l'amplitude de la mobilité, l'ampleur sociale de la mobilité et les animaux prédominants (IRAM, 2014). Il se décompose en trois systèmes principaux : (i) le système pastoral caractérisé par sa mobilité ; (ii) le système agro-pastoral intégrant agriculture et élevage ; et (iii) le système d'élevage intensif urbain et péri-urbain. Depuis les années 70, les systèmes d'élevage connaissent de profondes mutations dans les pays sahéliens : diversification des systèmes d'élevage et du bétail, sédentarisation, changements dans les mobilités pastorales...

Les parcours de transhumance ont ainsi connu, dans l'histoire récente, d'importantes évolutions tant par leur ampleur que par leur orientation.

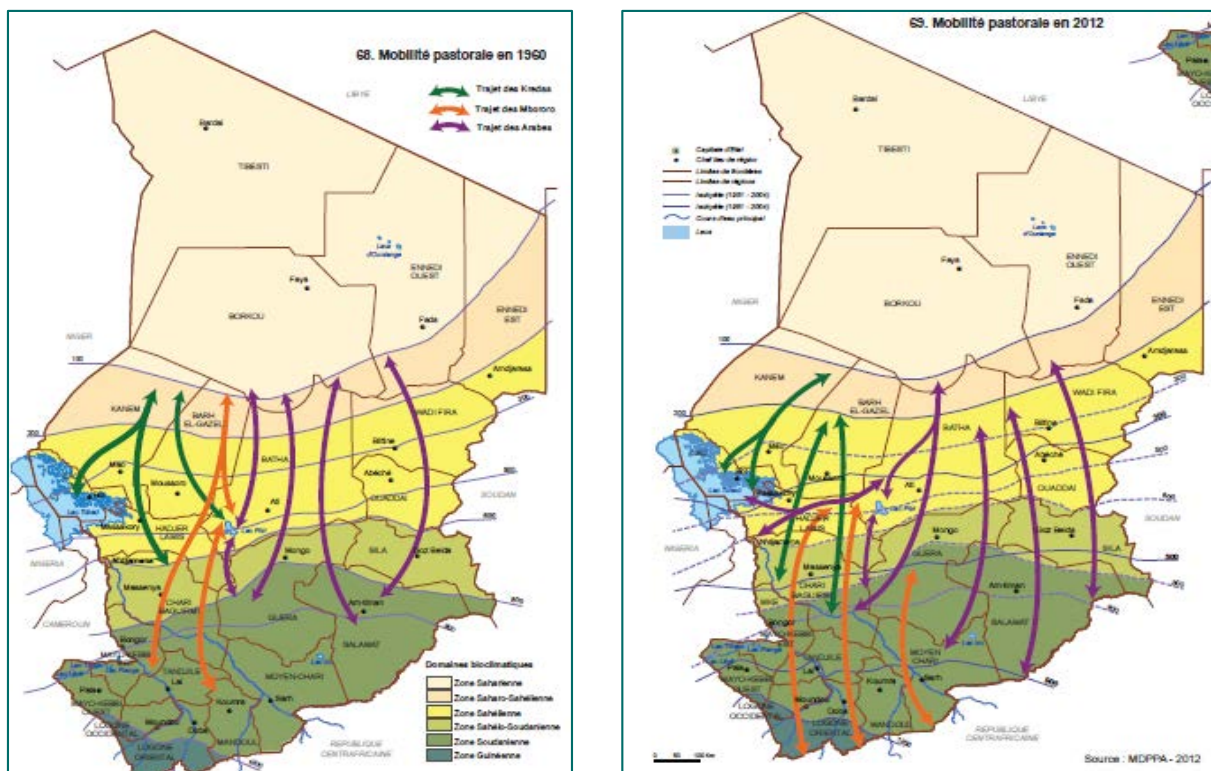


Figure 8: Mobilités pastorales en 1960 et 2012. Source : Atlas Tchad, 2013

L'adaptation des éleveurs aux aléas et à la variabilité du climat sahélien n'a été possible que grâce à la mobilité pastorale (Figure 8). En changeant leurs itinéraires de transhumance, les éleveurs perdent « leurs réseaux de relations et d'accords qui constituent un capital social propre aux communautés pastorales » - (Bonnet, 2013)²⁶. Cela génère des tensions avec les agriculteurs et les expose à des actes de banditisme dans des régions fortement instables (République centrafricaine, Lac Tchad, Soudan).

Plusieurs études ont par ailleurs illustré l'adaptation des systèmes d'élevage aux conditions environnementales à travers « la richesse génétique du cheptel tchadien qui combine judicieusement plusieurs espèces de ruminants de races locales très rustiques et bien adaptées aux conditions d'un environnement contraignant (aptitude à la marche, capacité d'adaptation à un large spectre floristique d'appétence et à un taux élevé de digestibilité des ligneux, etc.). »²⁷.

²⁶ Bernard Bonnet (2013). Vulnérabilité pastorale et politiques publiques de sécurisation de la mobilité pastorale au Sahel. Mondes en développement.

²⁷ Ministère de l'élevage (2017). Stratégie de gestion durable des centres de services.

ENCADRE 2 : Bonnes pratiques - Une scolarisation adaptée aux modes de vie pastoraux

Partant du constat que le système scolaire est conçu pour les sédentaires, le projet PASTOR financé par l'Agence Française pour le Développement (AFD) appuie le Ministère de l'Enseignement pour une école adaptée au milieu nomade. Le calendrier scolaire est calqué sur celui de l'agriculture qui ne correspond pas à celui de l'élevage : périodes de transhumance, traite des bêtes... Les nouvelles technologies (téléphonie mobile, tablettes numériques) peuvent permettre de faciliter le rôle des enseignants mobiles (formations, paiements). L'un des défis est de mobiliser du personnel qualifié. Parmi les trente enseignants formés par l'État, très peu ont réellement été affectés en milieu nomade. Cette initiative est encore à ce stade pilote.

2.3.2. La diversification de l'agriculture

L'un des principaux défis liés aux changements climatiques auxquels est confronté le secteur agricole tient à **la forte variabilité spatio-temporelle et interannuelle des précipitations**. Comme indiqué précédemment (point 1.3), cela se traduit par « une instabilité des régimes pluviométriques, la forte récurrence des intermittences sèches, des faux départs et des retours tardifs des pluies, les épisodes pluvieux violents et abondants. »²⁸. D'après les observations des différents acteurs opérant en zones rurales, les témoignages des populations et certaines études scientifiques, plusieurs stratégies sont mises en place par les paysans pour s'adapter à la variabilité pluviométrique. Ces stratégies vont de la modification du calendrier agricole et des pratiques de labour, du développement de l'irrigation et du maraîchage, de la mise en valeur des bas-fonds et des berges des cours d'eau, ou encore de l'adoption de variétés à cycle court. (Seingue et Al, 2016)²⁹.

ENCADRE 3 : Exemples de stratégies d'adaptation dans la Plaine du Mayo-Kebbi.

90% des paysans enquêtés font les semis à partir de la 3^e décade de juin, alors qu'ils le faisaient aux 2^e et 3^e décades de mai. Les 10% restants réalisent leurs semis la 1^{ère} décade de juillet. Certaines pratiquent également le « semis échelonné » qui consiste à semer la même culture sur deux parcelles différentes ou sur une même parcelle avec des dates différentes. [...] Une autre stratégie est l'accroissement des emblavures. Les surfaces cultivées ont augmenté de 45% de 2000 à 2010 dans la plaine du Mayo-Kebbi.

2.3.3. Des stratégies d'adaptation, sources de conflits ?

Les stratégies d'adaptation des secteurs agricole et de l'élevage apparaissent souvent comme antinomiques. Les éleveurs et leurs troupeaux séjournent davantage dans les zones à vocation agricole, tandis que l'augmentation des surfaces cultivées peut se faire au détriment des zones traditionnellement utilisées par les éleveurs.

²⁸ Seingue et Al (2016). Stratégies paysannes d'adaptation face aux risques d'instabilité pluviométrique annuelle dans la Plaine de Mayo-Kebbi 1960-2009. Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement n°2.

²⁹ Ibid

ENCADRE 4 : Des stratégies aux intérêts contradictoires

Les aléas climatiques caractéristiques de la zone sahélienne rendent les productions des cultures pluviales très aléatoires. Les agriculteurs cherchent à compenser cela en développant les cultures de contre-saison dans les bas-fonds, le long des fleuves et en bordure de lacs, celles-ci étant généralement moins risquées que les cultures pluviales. Elles sont souvent appuyées par le ministère de l'agriculture, les agences internationales ou les ONG, qui cherchent par leurs projets à réduire l'insécurité alimentaire des populations agricoles. Ces cultures, irriguées ou de décrue, ont non seulement réduit l'accès du bétail à l'eau mais aussi transformé en terres de culture des pâturages naturels - souvent de très bonne qualité et disponibles à une saison où les pâturages dans les zones exondées plus sableuses déclinent. En concentrant les éleveurs sur des ressources plus limitées, ces évolutions peuvent provoquer des risques de surpâturage. (IRAM, 2013).

3. Gouvernance et planification

La position géographique du Tchad en articulation entre l'Afrique de l'Ouest (crises sahéliennes), l'Afrique de l'Est (Darfour) et l'Afrique centrale (République centrafricaine) induit une multiplication des centres de coordination régionale (CEEAC, CILSS...) auxquelles les agences doivent se référer [URD, 2016]³⁰.

3.1. Le cadre institutionnel

3.1.1. Les stratégies et politiques en matière de climat

Des documents cadres de référence et de qualité existent en matière de climat. La protection de l'environnement est inscrite dans la Constitution tchadienne (Articles 47 et 52 et Loi N°014/PR/1998). En 1992, le Tchad a signé la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'a ratifiée le 30 avril 1993. Dans ce cadre et conformément aux engagements pris vis-à-vis de la CCNUCC, le Tchad a élaboré des documents programmatiques de lutte contre les changements climatiques : (i) la 1^{ère} Communication Nationale sur les changements climatiques en 2001 et la 2^e en 2013 ; (ii) le Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN-LCD) adopté en 2000 dont les quatre objectifs prioritaires sont : le développement durable des filières, la sauvegarde des écosystèmes menacés, la lutte contre la désertification et la gestion des risques ; (iii) le Plan d'Actions National pour l'Adaptation (PANA) présenté en 2010 ; (iv) les Contributions Prévue Déterminées au niveau National (CPDN) soumises au CCNUCC en 2015. Le Tchad est signataire du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris sur le climat.

³⁰ Grünwald F (2016). Étude résilience Tchad. Groupe URD.

Le deuxième Plan National de Développement (PND 2017-2021) issu de la Vision 2030 «le Tchad que nous voulons» considère l'adaptation et l'atténuation des impacts liés aux changements climatiques comme une priorité.

La prise en compte des changements climatiques est également intégrée aux différentes politiques et stratégies sectorielles. Le Ministère de l'Environnement et de la Pêche a initié en 2016 le processus de formulation de la **Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatique** (SNLCC) au Tchad.

ENCADRÉ 5 : Bonnes pratiques - L'appui à l'élaboration des politiques et stratégies publiques en matière de changements climatiques

Une convention de financement pour un budget de 8 millions € a été signée le 13 décembre 2013 entre la République du Tchad et l'Union européenne. Le projet AMCC+ « **Adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables** » d'une durée de six ans n'a réellement démarré qu'en 2015-2016. Une deuxième phase de quatre ans devrait être initiée à partir de mi-2020. Le projet a notamment contribué à l'intégration des changements climatiques dans le Plan National de Développement (PND 2016-2020), à l'élaboration de la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) et de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (SNLCC), à la mise en place d'un système de suivi du Plan d'Actions National pour l'Adaptation (PANA). Ces documents-cadre sont un préalable ; **le défi reste à présent leur opérationnalisation**. La SNLCC élaborée en 2016 n'a, par exemple, toujours pas été adoptée par le gouvernement en 2019.

3.1.2. Le schéma de gouvernance institutionnelle

Pour l'adaptation aux changements climatiques.

Une instabilité institutionnelle incompatible avec les enjeux du climat. La politique nationale en matière du climat est confiée au Ministère en charge de l'environnement - dont la dénomination est à l'heure actuelle Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche - à travers la Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte Contre les Changements climatiques³¹ (DEELCC).

Créée en 2016, les capacités fonctionnelles et techniques de la DEELCC apparaissent faibles tant en raison du manque de moyens matériels que des moyens humains ou encore de la vision stratégique. (UE, 2017)³². Elle peine ainsi à s'imposer auprès des autres ministères sur une problématique nécessitant pourtant une approche transversale. De plus, la succession de remaniements ministériels ne permet pas d'assurer une quelconque

³¹ Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte contre les changements climatiques, 2018 : Décret N° 1472/PR/MEEP/2018 du 01 août 2018, portant organigramme du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche.

³² UE (2017). Évaluation à mi-parcours du projet Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC). Rapport provisoire.

continuité dans la conduite de la politique et est en-cela incompatible avec un engagement sur le long terme que les enjeux climatiques exigent.

ENCADRÉ 6 : Missions de la Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte Contre les Changements climatiques (DEELCC)

La DEELCC est chargée d'accomplir 13 missions dont 07 relatives aux changements climatiques, 2 relatives à l'information, la sensibilisation et la formation des médias et les populations sur la sauvegarde de l'environnement, le reste des missions concernent la politique nationale d'éducation nationale. Au rang des 7 missions confiées à cette Direction figurent :

- le suivi et la mise en œuvre de la réglementation nationale des traités accords, protocoles ;
- l'établissement de manière régulière la vulnérabilité climatique du pays en concertation avec les autres services ;
- la mise en œuvre de la stratégie, des plans et programmes d'adaptation et d'atténuation en concertation avec d'autres services concernés ;
- l'élaboration d'un programme de recherche et de renforcement des capacités relatif à l'adaptation en concert avec les services concernés ;
- la promotion des énergies nouvelles et alternatives à faible impact environnemental et vulgariser les technologies s'y rapportant en collaboration avec les services concernés.

Une opérationnalisation des documents cadres peu visible. Le Ministère de l'Environnement pilote par ailleurs le Fonds Spécial en faveur de l'Environnement (FSE), instrument financier institutionnalisé par la Loi 14/PR/98 du 17 août 1998, devenu opérationnel en 2013. Il vise principalement à mobiliser les ressources sur le plan national et international pour financer les projets dont ceux liés à la lutte contre les changements climatiques (AMCC, 2017). Une Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat (AND-FVC) est créée par décret en 2018³³ dont la mission est de veiller à la mise en œuvre des actions en matière de climat et de mobiliser les ressources (Art.2)³⁴. En raison toutefois de la faiblesse de ses capacités institutionnelles, le Tchad ne bénéficie pas de l'appui financier de la CCNUCC ; il n'a pas été possible, dans le cadre de cette étude, d'obtenir une estimation des ressources du Fonds Vert³⁵. Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de changements climatiques sont donc extrêmement limitées. « L'actuel manque de concordance entre les pays satisfaisant les critères d'octroi de fonds aux fins de l'action climatique et ceux ayant besoin de ce financement constitue un casse-tête politique qui doit urgemment être résolu. » - (ODI, 2019)³⁶. Les politiques sectorielles ne peuvent pas non plus être opérationnalisées faute de financement. Seuls les salaires des fonctionnaires peuvent aujourd'hui être versés et ce, grâce à l'appui budgétaire. « C'est une fiction budgétaire. Il n'y a pas de relation entre les budgets votés et les dépenses réelles. » - (Propos tenus au cours d'un entretien).

³³ Décret N°1561/PR/MEEP/2018.

³⁴ Sont présentés en Annexes 3 les rôles de l'Autorité Nationale Désignée et du Fonds Vert Climat.

³⁵ Le Tchad est techniquement éligible, mais n'a semble-t-il pas bénéficié de financement ces dernières années (les informations sur les dotations n'ont pas pu être obtenues).

³⁶ ODI (2019). Double vulnérabilité : Les conséquences humanitaires du croisement des risques liés aux changements climatiques et aux conflits.

Une administration encore très centralisée. La Constitution de 1996 inscrit le principe de la décentralisation à travers un découpage en quatre niveaux de collectivités : régions, départements, communes, communautés rurales. L'État tchadien demeure toutefois fortement centralisé. Si une loi de décembre 2006 a défini les domaines de compétences des collectivités territoriales, aucun décret d'application n'est encore venu préciser la répartition des compétences et organiser le transfert des ressources. Les premières élections municipales ont eu lieu en janvier 2012 pour les 42 communes les plus peuplées (dont 11 à N'Djamena). Les 243 autres communes restent administrées par des comités de gestion autour d'un Maire nommé par décret présidentiel. (AFD, 2018). Les Mairies sont très faiblement dotées en moyens financiers, matériels et en personnel. Elles n'ont de plus pas été préparées au processus de décentralisation.

Les faiblesses identifiées au niveau central se retrouvent amplifiées au niveau déconcentré. L'état des finances publiques tchadiennes aggravé par la chute des cours du pétrole se répercute sur le fonctionnement des services techniques déconcentrés : moyens quasi inexistants, fort *turn-over* du personnel, faibles niveaux de compétences. En Annexe 3, sont présentées les parties prenantes impliquées dans le domaine des changements climatiques.

ENCADRÉ 7 : Bonnes pratiques – Des observatoires citoyens pour promouvoir la transparence budgétaire.

Des organisations de la société civile telles que l'Association des Femmes Juristes du Tchad (AFJT) et le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR) en collaboration avec Oxfam ont organisé des débats citoyens pour faciliter la participation de la population au processus budgétaire. Considérant que la transparence et la reddition des comptes sont les garants d'une politique publique efficace, elles ont animé des formations et des sensibilisations au niveau local. Celles-ci s'inscrivent dans une perspective de décentralisation où les citoyens devraient être impliqués dans l'élaboration et le suivi du budget communal (ex : Commune de Moundou). Le projet financé par l'Union européenne pour seulement deux années ne peut toutefois avoir qu'un impact très limité dans un pays si fortement centralisé.

Pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) et la Résilience.

Évolution du cadre historique de prévention et gestion des crises alimentaires. Depuis les années 1980³⁷ et à l'instar des pays du CILSS, le gouvernement tchadien s'est doté d'institutions chargées de gérer les épisodes saisonniers d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Face aux défis plus récents d'apporter une réponse plus efficace aux crises

³⁷ À l'époque un Système d'Alerte Précoce (1986) et un Système d'Information sur les Marchés (1991) sont créés. Le suivi de la campagne agricole est assuré par le Groupe de Travail Pluridisciplinaire et la Division des Statistiques Agricoles. Des enquêtes nutritionnelles sont réalisées par le Centre National de Nutrition et Technologie Alimentaire rattaché au Ministère de la Santé dès 1982. Le Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Catastrophes, espace de coordination et de prise de décision sur l'aide alimentaire, permet une « concertation structurée » (*La prévention des crises alimentaire au Sahel*, Club du Sahel/OCDE, J. Egg et J.-J. Gabas, 1997). Une assistance alimentaire est apportée par les donateurs et le gouvernement à travers les ONG et l'Office National Céréalière.

alimentaires et nutritionnelles et d'intégrer ces interventions sous un objectif de renforcement de la résilience, le Tchad a fait évoluer le cadre institutionnel du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires et Nutritionnelles. Dénommé DNPGC³⁸ et placé sous la tutelle de la primature, celui-ci est défini en tant que plateforme multisectorielle et multi-acteurs en matière de sécurité alimentaire, nutritionnelle, pastorale et de renforcement de la résilience. Il a pour mission (Encadré 8) de coordonner les acteurs des secteurs concernés et d'assurer la cohérence des stratégies entre interventions de court, moyen et long terme favorisant l'amélioration de la résilience des populations rurales.

ENCADRÉ 8 : Missions du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires et Nutritionnelles (DNPGC)

Le DNPGC a pour principales attributions la prévention, l'atténuation et la gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales et le renforcement de la résilience des populations tchadiennes. À cet effet il a pour mission ;

- d'informer et communiquer sur la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale ;
- d'élaborer des stratégies de prévention de réduction des risques, d'atténuation et de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales ;
- de coordonner et suivre la mise en œuvre des stratégies et politiques en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles, pastorales et de renforcement de la résilience ;
- d'assurer la cohérence et l'efficacité des actions de court, moyen et long terme visant l'amélioration de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale, la réduction de la vulnérabilité chronique et l'amélioration de la résilience des populations rurales ;
- de mener des interventions des court et moyens termes de prévention, d'atténuation et de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales ;
- de faciliter la concertation et le plaidoyer pour assurer la mobilisation des ressources nécessaires au bon fonctionnement du Dispositif et à l'accomplissement de ses missions.

Le Dispositif s'appuie sur un Haut Comité National de Sécurité Alimentaire et de Gestion des Crises (HCNSA/GC), présidé par le Premier Ministre³⁹, qui constitue un organe de haut niveau assurant la concertation entre le gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises (CASAGC) est un organe technique qui a pour rôle d'assister le HCNSA/GC.

Le CASAGC est lui-même organisé à deux (2) niveaux : un niveau central composé d'un Comité Technique (CT) et d'un Secrétariat Permanent (SP) assorti de trois Cellules Techniques Opérationnelles (CTO) ⁴⁰ et un niveau local constitué des Comités Régionaux d'Action (CRA), au niveau des Régions ; des Comités Départementaux d'Action (CDA), au

³⁸ Arrêté 2272/PR/PM/2017 du Premier Ministre du 11 Mai 2017.

³⁹ Poste qui depuis la mise en place de la 4^{ème} république a été supprimé.

⁴⁰ La Cellule de Coordination Nationale des Systèmes d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (CCN/SISAAP) ; la Cellule de Coordination des Interventions de Gestion des Crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales (CC/IGC), la Cellule de Suivi-Évaluation des politiques et des stratégies en matière de sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale (CSE/PSSAN).

niveau des Départements et des Comités Locaux d'Action (CLA), au niveau des sous-préfectures. Le Dispositif est complété par l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA) qui gère le stock national de sécurité.

L'architecture formalisée par l'arrêté de 2017 demeure en grande partie théorique du fait que plusieurs des organes mentionnés n'ont pas été opérationnalisés (les CTO, le SP) et que la suppression de la primature a conduit à l'absence de concrétisation du HCNSA/GC. La fonctionnalité du DNPGC repose essentiellement sur le SISAAP (Systèmes d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce) et le CASAGC dont les réunions se tiennent régulièrement pour valider les Plans nationaux de réponse. L'ONASA ne contribue que très faiblement à la matérialisation des actions de réponse malgré des dotations annuelles du budget de l'État d'un montant de 4 milliards de F CFA⁴¹ destinés à la reconstitution du stock national de céréales. Les PTF qui jadis participaient à la reconstitution des stocks de l'ONASA se sont retirés à cause de l'opacité de sa gestion. Sur le plan opérationnel, l'ONASA peut être considéré dorénavant comme « mis en marge » du Dispositif.

L'émergence récente de plusieurs cadres institutionnels multisectoriels de politique de SAN.

Depuis 2005, la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles dans les pays sahéliens a révélé les facettes multidimensionnelles de ces phénomènes combinant aux facteurs structurels (tels que la pauvreté, la croissance démographique, les pratiques inadéquates de nutrition des jeunes enfants, etc.) des facteurs conjoncturels. Différentes initiatives impulsées par la communauté internationale ont vu le jour et auxquelles le Tchad a adhéré : Renewed Efforts Against Child Hunger (REACH), Scaling-up Nutrition (SUN), Alliance Globale pour l'Initiative Résilience au Sahel et Afrique de l'Ouest (AGIR), socle de Protection Sociale⁴².

Ces initiatives se sont traduites par l'adoption au plan national d'une série de plans et stratégies multisectoriels concourant à la prévention et à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle parmi lesquels on peut noter le Plan National d'Investissement sur le Secteur Rural (PNISR, 2016-2022), la Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation (PNNA, 2014-2025), les Priorités Résilience Pays / AGIR (PRP, 2016-2021) et la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS, 2014-2018).

Hormis le CASAGC, il existe par conséquent différents mécanismes de coordination stratégique ou opérationnelle dans le champ de la SAN-Résilience liés à la mise en œuvre de ces plans d'action :

- **PNISR** : le Comité de Pilotage du PNISR sous la responsabilité du Ministre de l'Économie et de la Planification du Développement qui assure la coordination et le suivi stratégique du secteur rural. Il est appuyé par le Comité Technique du PNISR présidé par le Secrétaire Général du ministère de l'Agriculture ;
- **PNNA** : le Conseil National de Nutrition et d'Alimentation (CNNA) présidé par le Premier ministre. Il est secondé par un Comité Technique Permanent/Développement de la Nutrition et de l'Alimentation (CTP/DNA). Sa présidence est assurée par le Ministère en charge de la Santé, à travers son organe d'exécution en matière de Nutrition et d'Alimentation, la Direction Nationale de Nutrition et de Technologie Alimentaire

⁴¹ Moyenne 2006-2017 (voir annexe 11).

⁴² Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (2013).

(DNNTA). La vice-présidence est assurée par le Ministère en charge de l'Agriculture à travers la Direction des Statistiques Agricoles (DSA) ;

- SNPS : le Haut Comité de Pilotage interministériel (HCP), présidé par le Premier ministre, est assisté d'un Comité de Pilotage (présidé par le Secrétaire Général du ministère en charge du plan) ainsi que d'un Comité Technique de la Protection Sociale ;
- PRP : le pilotage stratégique relève du Comité de pilotage du PNISR. Il s'appuie sur le Comité Technique du PNISR ainsi que sur le CASAGC en tant que plateforme de concertation multi-acteurs.

Ces organes de gouvernance sont peu dynamiques. Certains comités de pilotage n'ont jamais tenu de réunions depuis leur mise en place à l'image du PNSIR ou du PRP/AGIR qui correspondent davantage à des cadres d'orientation visant à influencer les politiques. Le PRP validé en 2015 au niveau technique n'est toujours pas adopté au niveau politique. Son ancrage au sein du Ministère de l'Agriculture est affecté par l'instabilité institutionnelle. « Dans les autres pays, ils veulent intégrer les programmes AGIR dans les Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles (PNISR au Tchad), mais ici on est en train de laisser moisir le processus. AGIR devrait être un point central de tous les programmes de la sécurité alimentaire et de la résilience au Tchad, mais l'instabilité institutionnelle est pour beaucoup dans sa non-appropriation. » - (Propos tenus lors d'un entretien).

En outre, suite à l'adoption du nouveau cadre d'action à Sendai, un Plan d'Action National de Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophes, la Préparation et la Réponse aux Urgences (2015-2020) a été élaboré par le Ministère de l'Administration du Territoire et le Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il recommande d'établir une Stratégie nationale spécifique pour la préparation à la gestion des catastrophes qui clarifie les rôles et responsabilités des structures existantes en cas d'opération d'urgence.

3.2. Les cadres d'analyse, de diffusion et d'influence des politiques et stratégies en matière de résilience et de changement climatique

3.2.1. La production de connaissances et d'informations

Si le fonds documentaire sur les problématiques relatives à la résilience et aux changements climatiques est bien doté, la qualité des données primaires reste une contrainte majeure au Tchad. Les stations météorologiques ne couvrent qu'une partie du territoire et jusqu'à une date récente, la cartographie dépendait des produits légués par les institutions françaises à l'Indépendance. Le dernier recensement de la population et de l'habitat date de 2009 et bien que planifié, aucun recensement général de l'agriculture n'a encore été organisé. Les bases d'échantillonnage des enquêtes quantitatives sont donc au mieux obsolètes.

Les structures étatiques et interétatiques en charge des observations météorologiques. Les observations météorologiques et hydrologiques ont débuté dans les années 1900 au Tchad. Le Tchad s'est engagé, conformément aux engagements pris lors de la troisième Conférence sur le climat organisée à Genève en 2009, à se doter d'un Cadre National pour les Services Climatologiques (CNSC). Créé par décret en août 2016, celui-ci vise à consolider et à promouvoir la production, la diffusion et l'exploitation des informations climatiques. L'ancrage institutionnel de la météorologie a évolué ces cinq dernières années. De structure technique, elle est passée au statut de Direction Générale de la Météorologie Nationale pour être ensuite promue par la loi N°035/PR/2015 en une **Agence Nationale de la Météorologie (ANAM)**, rattachée au Ministère de l'Aviation civile et de la Météorologie nationale. Le décret d'application de cette loi n'est toutefois pas encore publié.

L'African Center of Meteorological Application for Development (ACMAD), créée en 1987 par la conférence des Ministres de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation Météorologique Mondiale, regroupe 53 pays africains. Elle a pour objectif le développement des connaissances et prévisions climatiques et météorologiques.

La Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie (DREM), sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale, est responsable de la gestion du système d'alerte précoce en matière d'aléas hydrométéorologiques.

Ces structures souffrent toutefois d'un manque criant de moyens pour pouvoir assurer leurs missions. Le réseau national de stations météorologiques et hydrologiques est doté d'équipements vétustes et insuffisants. La fermeture de stations, faute d'investissement ou d'observateurs, est régulière ces dernières années. Au total, le pays comptait, en 2016, 18 stations synoptiques, 4 stations agro-météorologiques partiellement équipées, 1 station climatologique et 87 postes pluviométriques⁴³. Cet état de délabrement est d'autant plus problématique que les modèles climatiques actuels ne permettent pas de produire des informations précises à l'échelle d'un pays. Or, documenter la transition climatique est fondamentale pour adapter les politiques et les actions aux changements de contexte. Cette connaissance implique de pouvoir se référer à des données fiables sur un temps long et à une échelle suffisamment fine pour refléter les spécificités locales. Les pratiques agricoles seront en effet à modifier différemment selon que l'on fait face à des saisons des pluies courtes ou à des sécheresses plus marquées en cours de saison des pluies. - (Bedoum et Al, 2013).

Les centres de recherche au niveau national et sous-régional.

Le Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR) est créé en 1991 et est officiellement le dépositaire de tous les travaux scientifiques, d'origine nationale ou étrangère, concernant le Tchad. Il a développé des compétences particulières dans le domaine de la cartographie et de l'analyse des images satellites ainsi que sur des problématiques environnementales. Il

⁴³ Direction générale de la météorologie nationale (2016). Plan d'actions pour la mise en œuvre du cadre national pour les services climatiques (CNSC) du Tchad (2016-2020).

n'est toutefois plus aujourd'hui en capacité de remplir sa mission en raison des moyens dérisoires dont il est doté : Parc informatique obsolète, absence de moyens logistiques pour réaliser les enquêtes de terrain, aucun budget de fonctionnement. Ils seraient par ailleurs rarement associés à des projets menés par les acteurs de développement ou humanitaires.

L'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD) est la principale agence de recherche agricole. L'ITRAD est toutefois confronté aujourd'hui à un certain nombre de défis. Entre 2012 et 2016, les dépenses allouées à la recherche agricole ont diminué de deux tiers et elles ne représentaient plus en 2016 que 0,05% du PIBA (à titre de comparaison, la République centrafricaine consacrait 0,40% de son PIBA à la recherche agricole). Par ailleurs, 86% des chercheurs de l'ITRAD titulaires d'un doctorat dans le domaine agricole ont plus de 50 ans et sont donc proches de l'âge obligatoire de départ à la retraite, fixé à 65 ans. Les femmes sont très largement sous-représentées puisqu'elles ne représentent que 4% de l'ensemble des chercheurs. De 2011 à 2014, l'ITRAD était principalement financé par des subventions de l'État (en moyenne 75%). En 2016, ce dernier ne contribuait plus qu'à hauteur de 27% au budget de l'institut (cf. Figure 9). (IFPRI, 2018)⁴⁴.

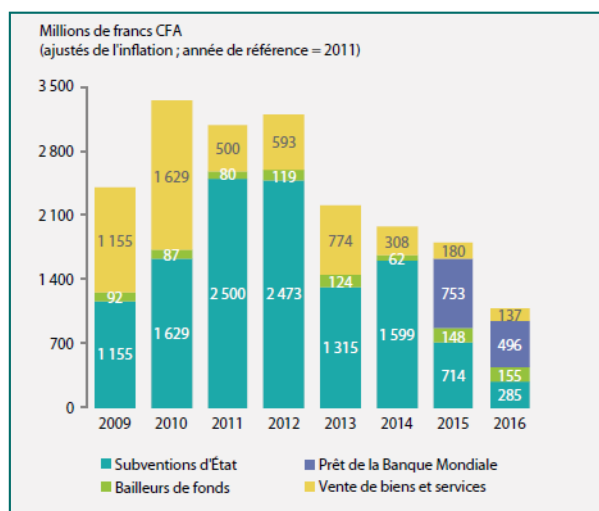


Figure 9. Sources de financement de l'ITRAD (source : IFPRI)

Le centre régional AGRHYMET, créé en 1974, est une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-État de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) regroupant treize États membres. Il a pour objectifs principaux : de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'augmentation de la production agricole dans les pays membres du CILSS ; d'aider à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles de la région du Sahel en assurant l'information et la formation des acteurs du développement et de leurs partenaires dans les domaines de l'agro-écologie au sens large (agro-climatologie, hydrologie, protection des végétaux,). C'est un outil à vocation régionale, spécialisé dans les sciences et techniques applicables aux secteurs du développement agricole, de l'aménagement de l'espace rural et de la gestion des ressources naturelles. Le Centre AGRHYMET forme une grande partie des cadres de la sous-région dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'agro-climatologie, l'hydrologie, la protection des végétaux. Il élabore les bulletins de suivi des campagnes

⁴⁴ IFPRI (Décembre 2018). Fiche d'information sur les indicateurs de la R&D agricole : Tchad.

agricoles et les prévisions climatiques saisonnières avec les différents services nationaux des pays membres.

Le SISAAP. Le Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et d'Alerte Précoce (SISAAP) constitue l'organe clé du DNPGC dans le sens où il :

- fournit les informations nécessaires à l'évaluation de la SAN, de la situation pastorale, de la vulnérabilité des populations et de leurs moyens d'existence,
- élabore le Plan National de Réponse (PNR) qui détermine les populations vulnérables et les interventions d'urgence recommandées et
- oriente les décisions publiques et les interventions des PTF financées en faveur de la SAN au Tchad.

Le SISAAP s'appuie sur des services pourvoyeurs d'information (SPI) issus des ministères techniques. Il dispose de points focaux dans 22 régions. Le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle est régi par un calendrier saisonnier d'activités mixant différents outils : suivi régulier (campagne agricole, marchés, sites sentinelles), enquêtes spécifiques (ENSA, enquête SMART sur la nutrition, enquête sur la situation des populations déplacées, etc.), cycles d'analyse (Cadre Harmonisé, outcome analysis/HEA), missions de terrain (évaluation des récoltes de la campagne agropastorale), etc.

La réalisation de ses activités est rendue possible par les appuis de PTF dont les principaux sont les équipes du CILSS (dont AGRHYMET), FAO, FEWS NET, PAM, UNICEF, CROIX ROUGE, OXFAM, ACF, CARE INTERNATIONAL, PRAPS/Banque mondiale. Différents groupes de travail thématiques l'appuient dans l'analyse de la SAN :

- Groupe de travail pluridisciplinaire pour le suivi de la campagne agricole,
- Groupe du Cadre Harmonisé,
- Groupe de travail HEA,
- Cluster sécurité alimentaire et Cluster nutrition.

Les principaux utilisateurs des informations produites par le SISAAP sont les décideurs politiques, les PTF, les organisations de la société civile notamment les ONG intervenant dans le domaine de la SAN, les collectivités territoriales, le secteur privé, les établissements d'enseignement supérieur, la recherche, etc. (figure 10).



Figure 10. La place du SISAAP au sein du DNPGC

Le fonctionnement de la cellule centrale du SISAAP, composée d'une équipe de 8 experts nationaux, bénéficiait jusqu'à mars 2018 d'une assistance technique de la FAO. Le SISAAP était soutenu, jusqu'à cette date, par l'Union Européenne avec une contribution de l'État.

Les principales contraintes et défis auxquels fait face le SISAAP ont été recensés récemment dans le cadre de l'initiative « Famine Action Mécanisme (FAM) » de la Banque mondiale⁴⁵. Les propositions d'amélioration visent à :

1. recentrer le SISAAP sur son mandat de collecte, de préparation, de gestion et de diffusion de l'information sur la SAN ;
2. lui garantir un financement régulier lui permettant de fonctionner ;
3. renforcer les capacités techniques et humaines du SISAAP ;
4. renforcer les capacités opérationnelles des structures déconcentrées qui participent à la collecte de données du SISAAP.

L'Observatoire du Sahel et du Sahara. Dans le cadre du projet REPSAHEL « Amélioration de la résilience des populations sahéliennes aux mutations environnementales », des observatoires ont été créés dans plusieurs pays sahéliens dont le Tchad pour organiser et structurer la collecte de données, renforcer les capacités des structures nationales, informer et sensibiliser les populations aux enjeux environnementaux. Un atlas des cartes de végétation au 1/200 000^e a été réalisé sur la base d'images satellitaires confrontées aux résultats des études de terrain menées en collaboration avec le CNAR. Il permet d'acquérir un état des lieux du couvert végétal à un temps t. Un atlas des cartes d'occupation des sols pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dont le Tchad a également été réalisé sur la base d'images satellitaires.

⁴⁵ Un diagnostic a été réalisé et consolidé par un atelier de réflexion organisé par la Banque mondiale les 6 et 7 décembre 2018 à Ndjamena (*Mécanisme d'Action contre la Famine- Principaux axes*, Banque mondiale, version provisoire).

Observatoire du Sahel et du Sahara.

« La collecte et la diffusion de données pertinentes, précises et actualisées sont d'une importante capitale pour améliorer la connaissance de l'environnement. Disposer rapidement de la donnée est une condition indispensable pour le développement de stratégies et de politiques efficaces en vue de l'adaptation au changement climatique, de la lutte contre la désertification et de la protection de l'environnement de manière générale. ».

L'Initiative CREWS (Climate Risks and Early Warning Systems). L'initiative CREWS, lancée en décembre 2015 lors de la Conférence de Paris⁴⁶, vise à renforcer la capacité de produire et diffuser des alertes précoces et informations sur les risques climatiques dans le but de sauver des vies et de préserver les moyens de subsistance. Les pays inclus dans le plan d'investissement 2016-2020 sont le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la République Démocratique du Congo, la Papouasie Nouvelle-Guinée et les îles du Pacifique. Trois autres pays doivent être inclus en 2019 : l'Afghanistan, le Togo et le Tchad. Ce dernier est en effet classé, selon le CREWS, au dernier rang des pays pour l'indice d'accès à l'information et aux communications (167^e/167) et l'état des services hydrométéorologiques et d'alerte précoce y est considéré comme « mauvais ». La mise en œuvre de l'Initiative est assurée par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), la Banque mondiale et le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR), avec le soutien du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR).

3.2.2. Les réseaux d'influence des politiques publiques et de coordination des interventions

La mobilisation de la société civile sur les questions environnementales et des changements climatiques est au Tchad encore embryonnaire. Un certain nombre d'organisations mènent toutefois des activités visant expressément l'adaptation des populations locales aux variabilités climatiques à travers la lutte contre les effets néfastes du changement climatique, la défense et la protection des couches vulnérables de la société (femmes, personnes démunies, groupes sociaux minoritaires...) et la gestion et protection des ressources naturelles. – (Primature, 2016).

Les Plateformes de la société civile :

- **La Plateforme nationale AGORA 30**, créée en 2016 avec l'appui du programme BRACED (Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters), regroupe une quarantaine d'acteurs de la société civile, de représentants des structures étatiques, du secteur privé. Elle vise à fédérer les initiatives, partager les connaissances et créer des espaces de dialogue et d'influence politique en matière de résilience face aux changements climatiques. Elle intervient sur quatre axes stratégiques : (i) l'influence politique ; (ii) la capitalisation/communication ; (iii) la recherche/développement ; (iv) le renforcement des capacités. La constitution de

⁴⁶ Pays contributeurs sont, à ce jour, la France, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse.

quatre groupes thématiques a été réaffirmée au cours d'une réunion regroupant le comité de pilotage, Care International, Oxfam et l'AMCC : 1. le groupe « Adaptation aux changements climatiques » sous la direction de l'AMCC ; 2. le groupe « services climatiques » sous la direction de la Météorologie ; 3. « la gestion des risques de catastrophes » sous la direction du point focal Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) en collaboration avec Lead Tchad ; 4. le groupe « genre et résilience » sous la direction de Lead Tchad, Care et Oxfam. renforcement des capacités.

- **La Plateforme Pastorale** est un espace de dialogue et de concertation sur les politiques publiques de développement de l'élevage et plus particulièrement, du pastoralisme. Elle réunit les services techniques de l'Etat, les Organisations Professionnelles des éleveurs, la société civile, les Partenaires Techniques et Financiers.
- **Le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR)** est une organisation faîtière regroupant de nombreuses Organisations de Producteurs à travers le pays. Elle est une émanation des producteurs et a été créée suite au constat de la désorganisation du secteur agricole dans les années 2000. Elle participe à l'élaboration des politiques sectorielles et à la conception et mise en œuvre de programmes et projets dans le domaine agricole. Elle aborde les questions telles que les changements climatiques en prônant un modèle agricole fondée sur une agriculture paysanne, viable et durable et en promouvant les méthodes de l'agro-écologie.
- **L'Alliance pour les filets sociaux** : Des ONG se sont regroupées sous l'« Alliance pour les filets sociaux » afin d'accroître leur influence dans les processus d'institutionnalisation des filets sociaux à travers les cadres existants tels que les Groupe de travail Cash and Voucher et Groupe de travail d'analyse HEA. L'Alliance cherche à améliorer la coordination et la capitalisation dans la réponse humanitaire apportée aux communautés vulnérables en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Tchad. Elle mène des activités de réseautage auprès des ONG membres des différents clusters du SNU et de plaidoyer auprès des PTF et institutions nationales. Ce groupe est coordonné par OXFAM. Un atelier d'élaboration du plan opérationnel de la stratégie de plaidoyer s'est tenu récemment (février 2019) ainsi qu'une journée d'information des parlementaires tchadiens sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles afin de renforcer leur mobilisation dans la mise en place et le financement du Plan National de Réponse humanitaire.

Les clusters du Système des Nations Unies (SNU) :

- **La coordination humanitaire** : L'afflux de réfugiés soudanais au début des années 2000 est à l'origine de la mise en place du Système de coordination de l'action humanitaire⁴⁷ sous l'égide des Nations Unies. Celui-ci sous le leadership de l'Équipe

⁴⁷ L'architecture du système humanitaire est présentée en annexe 3.

Humanitaire Pays est composé d'une coordination inter clusters, de clusters thématiques, de groupes de travail, de forums de coordination. La répartition thématique des clusters correspond à la nomenclature définie pour les zones de crise. Les clusters sont dirigés par les agences des Nations Unies spécialisées et une partie nationale en assure la co-présidence. Les clusters sont représentés dans un nombre limité de régions dont principalement celles du Lac, du Logone oriental et du Ouaddaï où se concentrent les populations déplacées. Le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) assiste le Coordonnateur Humanitaire et l'Équipe Humanitaire de Pays dans la mise en œuvre de leurs fonctions. Ces structures de coordination opérationnelle fonctionnent grâce aux seuls financements des PTF.

Le Système humanitaire NU, en appui au gouvernement tchadien, vise à renforcer les mécanismes de coordination de l'action et de la réponse humanitaires, dans le but de fournir une assistance appropriée aux populations locales affectées par les situations humanitaires telles que les catastrophes naturelles (inondations, famine), les épidémies, les mouvements forcés, les crises alimentaires et/ ou nutritionnelles. OCHA comme les organisations dirigeant les clusters facilitent le partage de l'information avec les acteurs humanitaires pour une meilleure planification et mise en œuvre des actions humanitaires. Il prépare l'appel consolidé et appuie le plaidoyer pour la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation des activités.

Les clusters tels que ceux consacrés à la sécurité alimentaire et à la nutrition se réunissent à N'Djaména à échéance régulière. Le cluster sécurité alimentaire actualise régulièrement la matrice 4W, produit des bulletins d'informations et des outils cartographiques sur la réponse des intervenants humanitaires. Le dynamisme des clusters est dépendant des responsables des agences NU qui les animent et dont le *turn over* est fréquent. Les structures de l'administration participent à des degrés divers aux activités des clusters. Leurs faibles moyens de fonctionnement limitent une responsabilité accrue des institutions nationales dans les mécanismes de coordination humanitaire.

- **Nexus humanitaire-développement :** En mai 2016, le Sommet humanitaire mondial a appelé à la mise en place d'un cadre de travail commun entre les acteurs humanitaires et ceux du développement afin d'assurer au mieux la sécurité, la dignité et la capacité de s'épanouir des populations vulnérables. Au cours de ce Sommet, les bailleurs de fonds et les organisations internationales de l'aide d'urgence⁴⁸ ont signé *The Grand Bargain – A shared Commitment to Better Serve People in Need*, qui comprend 51 engagements mutuels pour atteindre dix objectifs destinés à accroître l'efficacité de l'aide d'urgence. Le dixième de ces objectifs⁴⁹ consiste à renforcer le lien entre acteurs humanitaires et du développement, particulièrement dans les situations de fragilité et de crises prolongées.

⁴⁸ Agences onusiennes, ONG internationales et Mouvement de la Croix-Rouge.

⁴⁹ Cet objectif est décliné en 5 engagements présentés en annexe 4. Parmi ces engagements, le renforcement des systèmes nationaux et locaux ainsi que les mécanismes d'adaptation afin de développer la résilience dans les contextes fragiles est visé.

Au Tchad, un premier forum relatif au nexus, présidé par le Ministre du Plan, a été organisé en 2017 suivi de forums thématiques concernant entre autres la sécurité alimentaire en 2018 et regroupant les acteurs humanitaires et du développement. En mai 2018, un groupe de travail sur le nexus au sein du cluster sécurité alimentaire a été créé. Il développe des activités de plaidoyer et de facilitation du nexus entre projets humanitaires et de développement/résilience ainsi que de capitalisation des bonnes pratiques sur ce thème. Composé des agences NU, ONG nationales et internationales ainsi que de bailleurs de fonds humanitaires et du développement, il a été rejoint ensuite par des représentants des structures nationales (ministère du Plan et de la Coopération internationale, ministère de l'Agriculture et ministère de l'Élevage).

Le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) 2019 consacre une section au « *New Way of Working* » qui découle de l'opérationnalisation du nexus humanitaire, développement et paix, visant à dépasser le clivage humanitaire – développement. Des initiatives sont en cours dans la province du Lac (notamment suite à la conférence de Berlin⁵⁰ (Oslo 2)) sur la crise du bassin du Lac Tchad ainsi qu'à l'est du Tchad⁵¹ afin d'engager l'ensemble des acteurs dans la recherche de solutions durables à ces crises prolongées.

L'Union européenne a organisé en décembre 2018 un atelier sur le nexus humanitaire-développement. Les conclusions⁵² de l'atelier ont porté sur les besoins de flexibilité des interventions et des mécanismes de financement pour faciliter l'adaptation au changement de contexte. La nécessité de créer des fonds dédiés à la résilience et à la transition a été soulevée afin de permettre une approche de moyen-terme qui bénéficierait de la même flexibilité que les fonds d'urgence. Enfin, le manque d'ancrage institutionnel pour assurer la durabilité des actions mises en œuvre dans le cadre du nexus humanitaire-développement ainsi que l'insuffisante implication des acteurs étatiques ont été relevés.

3.3. Le dispositif de pilotage est-il en adéquation avec les problématiques de résilience ?

Le dispositif national de pilotage en charge de la SAN-Résilience découle d'une architecture mise en place depuis les années 1980 pour répondre aux déficits alimentaires provoqués essentiellement par les sécheresses saisonnières. Il a quelque peu évolué au cours des dernières années en intégrant la gestion des crises pastorales et en adossant les organes de prévention et gestion des crises alimentaires (CASAGC, SISAAP, ONASA et CRA) à un cadre institutionnel plus élevé, le HCNSA. Cette évolution est sensée articuler la gestion de l'urgence à la problématique multisectorielle de la résilience. Cette fonctionnalité demeure virtuelle.

Plusieurs éléments concourent à cette situation :

⁵⁰ Tenue en septembre 2018.

⁵¹ Initiative en cours avec le département d'Abougoudam comme site pilote (voir annexe 4).

⁵² OCHA (2018). Bulletin humanitaire Tchad, numéro 05 | Décembre 2018.

- En parallèle à l'évolution du DNP GC, le Tchad a multiplié les cadres multisectoriels de programmation en lien avec la SAN-Résilience, le plus souvent sous l'impulsion des PTF. Leur gouvernance stratégique est placée sous l'égide de la primature ou du ministère de l'Économie et de la Planification du Développement tandis que les ministères techniques (Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles, Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, Ministère de l'Environnement, de l'Eau et la Pêche, Ministère de la Santé Publique, Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale, Ministère de l'Administration du Territoire) sont responsabilisés pour le niveau opérationnel. La gouvernance stratégique est actuellement pénalisée par la suppression de la primature sous la 4^{ème} république et la concentration des responsabilités au sein d'un seul ministère (de l'Économie et de la Planification du Développement). Les ministères sectoriels ne possèdent eux que de faibles capacités de participation au dialogue politique couvrant le champ de l'action humanitaire aux activités normatives de développement. La coordination s'avère faible⁵³ entre ces ministères et affecte le leadership de l'État, dont les difficultés financières réduisent ses capacités de gouvernance. Le leadership des PTF sur la SAN-Résilience et le Développement rural est prééminent du fait de leur niveau d'expertise, leurs expériences et leur niveau d'investissement.
- « Le CASAGC souffre de son ancrage institutionnel qui n'est pas à un niveau politique suffisamment pertinent pour lui permettre d'avoir l'autorité politique de coordonner la planification et la programmation des interventions en matière de sécurité alimentaire en regroupant tous les ministères sectoriels et transversaux impliqués dans la SAN et les représentants des institutions internationales et des PTF. Il n'a pas les prérogatives administratives requises pour contrôler l'ONASA⁵⁴ qui, en réalité est une institution étatique de mise en œuvre du PNR. À ce titre la prévisibilité des ressources financières destinées par les différents acteurs à la SAN est floue et obère la planification et la programmation conjointe des interventions. Les organes décentralisés du CASAGC n'ont pas les moyens techniques et des mandats institutionnels clairs leur permettant de conduire la planification et la programmation et le suivi-évaluation des interventions en matière de SAN qui se déroulent dans leurs circonscriptions administratives. »⁵⁵ En outre, depuis sa création, le cadre institutionnel ainsi que les organes techniques (les SPI du SAP au SISAAP, de l'ONC à l'ONASA) de la prévention et gestion des crises ont toujours connu des difficultés de fonctionnement⁵⁶ lié au mode « projet » de financement des structures participant à l'information, au manque de contribution de l'État, aux difficultés de gestion du stock national de sécurité, à la confiance limitée entre donateurs et gouvernement.

⁵³ Voir en annexe 5 un tableau constatant le niveau d'articulation du Plan national de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec les autres interventions dans le cadre de la SAN.

⁵⁴ L'ONASA est placée sous la tutelle effective du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles. Le Comité paritaire de suivi est présidé par le Ministre en charge de l'Agriculture. Le Conseil d'Administration est présidé par le Directeur Général du Ministère en charge de l'Agriculture.

⁵⁵ Banque Mondiale (2019). Mécanisme d'Action contre la Famine- Principaux axes. Version provisoire.

⁵⁶ Voir en annexe 6 le tableau constatant le respect des étapes du processus annuel de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Tchad en comparaison d'autres pays d'Afrique de l'ouest.

- La coordination des interventions humanitaires avec la prise en compte récente du nexus humanitaire-développement demeure une prérogative de la communauté internationale. L'État tchadien ne peut rivaliser avec la structuration complexe de la coordination de l'action humanitaire placée sous l'égide des Nations Unies et la capacité de mobilisation des acteurs humanitaires. Le dernier rapport d'évaluation externe de la Charte PREGEC fait le constat de « processus parallèles non coordonnés de planification et de mise en œuvre de la réponse aux crises alimentaires dans les pays »⁵⁷. Cette situation est également le reflet d'une « culture de captation de financement extérieur »⁵⁸. L'opérationnalisation du nexus devrait normalement tendre vers une plus grande responsabilité des systèmes nationaux.
- Des contraintes techniques ne facilitent pas l'articulation des approches SAN-Résilience. En effet, les cadres d'analyse utilisés par les opérateurs de SAN dont le SISAAP mais aussi nombre d'acteurs internationaux ne sont pas appropriés à la production d'informations spécifiques à l'analyse et la mesure de la résilience. L'absence d'outils et de méthodologies d'analyse et le faible niveau de qualification des agents et des acteurs de la résilience, constituent des contraintes majeures dans le processus d'élaboration des politiques pro-résilience dans le contexte de la sécurité alimentaire au Tchad⁵⁹. En plus, des projets innovants (type filets sociaux Banque mondiale, création d'actifs du PAM, etc.) investissant dans le champ de la résilience n'ont qu'une existence de quelques années (et souvent qu'à petite échelle) et leur capitalisation n'a émergé que récemment.
- La faible prise en compte des acteurs de la société civile nationale dans les processus d'analyse et de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle⁶⁰. Dans le cadre du Plan de réponse à la crise pastorale appuyé dans sa réalisation par le PRAPS, les associations d'éleveurs et d'agro-pasteurs participent elles aux différentes étapes de l'information-alerte à l'élaboration des mesures de réponse.

⁵⁷ « Dans certains pays, l'espace de coordination mis en place par l'État se juxtapose avec celui des acteurs humanitaires notamment les clusters sécurité alimentaire, nutrition au Mali, au Niger et au Tchad, les consortia des ONG internationales en relation avec ECHO. En résumé, il n'y a pas de coordination sous le leadership des États comme prescrit par la Charte PREGEC ; ce manque de synergie et cette duplication des efforts compromettent l'efficacité et l'efficience des plans de réponse. » (p.19, *Analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles - évaluation externe de la Charte PREGEC*, RPCA- OCDE – CEDEAO – CILSS, octobre 2018).

⁵⁸ « Constat 4. L'élaboration du Plan national de réponse ne garantit pas une mise en œuvre adéquate. Dans tous les pays, la formulation du PNR est faite selon une culture de captation de financement extérieur.

Le cas du Tchad illustre bien cette situation qui consiste à élaborer un PNR, à le faire valider par le Gouvernement, mais tout en laissant entièrement sa mise en œuvre au bon vouloir des partenaires techniques et financiers faute de ressources financières domestiques dédiées à ce plan. Il faut dire que la situation économique du Tchad est particulièrement difficile depuis quelques années avec la chute des prix du pétrole qui a plombé le budget de l'État. » (p.19, *ibid*).

⁵⁹ Mahamat Ahmat Abakar, Évaluation des Capacités et besoins d'apprentissage pour l'analyse de la Résilience et les processus d'élaboration des politiques dans le contexte de la sécurité alimentaire au Tchad, FAO-CILSS-Union européenne, décembre 2017.

⁶⁰ Voir en annexe 7 le constat sur leur prise en compte dans les PNR.

4. Flux de financements et cartographie des acteurs

4.1. Cartographie des acteurs

4.1.1. Principaux bailleurs de fonds dans le domaine du développement rural et du renforcement de la résilience⁶¹

Les informations recensées sur les engagements en cours et prévus des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Tchad dans le domaine du développement rural et du renforcement de la-résilience indiquent que :

- **L'Union européenne par ses multiples canaux de financements** (FED, Trust fund, PRO-ACT, ECHO) est devenue le principal bailleur de fonds de projets de moyen et de long terme. La seule programmation du 11ème FED avec son secteur de concentration dédiée à la SAN prévoit d'y consacrer 369 millions €.
- **La Banque mondiale** a axé deux des trois thèmes d'engagement de son Country Partnership Framework (Cadre de Partenariat Pays) 2016-2020 sur les thématiques de développement rural et de réduction de la vulnérabilité⁶². La comptabilisation des engagements en cours (tels que Projet pilote filets sociaux, PRAPS, PARIIS, PROPAD) et prévus (PARCA) voisine les 200 millions US \$.
- **La Banque Islamique de Développement** par le biais de quatre projets (PDRI-CL, PDRLIAT et PGRN/ZS en cours d'achèvement devait investir près de 110 millions US \$.
- **Deux coopérations bilatérales (Allemagne et Suisse)** développent des projets d'envergure en faveur de la SAN, résilience et du développement rural.
- **La Banque Africaine de Développement** concentre des financements à hauteur de 18 milliards de F CFA à la résilience des systèmes socio-écologiques ainsi qu'à la SAN, P2RS.

Fin 2016, dans le cadre d'un recensement PRP-AGIR des financements⁶³, il a été comptabilisé un montant global de 39 049 milliards de F CFA (dont une contribution de l'État tchadien de 6 %) programmés annuellement en faveur de la SAN-Résilience. Sur la même période 2013-16, les montants reçus pour les secteurs SAN du PRH correspondaient en

⁶¹ En annexe 8 sont présentés les financements des PTF.

⁶² Plus précisément, il s'agit d'une part d'améliorer les rendements de l'agriculture et créer des chaînes de valeur; et, d'autre part de renforcer le capital humain et réduire la vulnérabilité.

⁶³ Lomaibao Netoyo, *Rapport de l'étude « renforcer la synergie et les complémentarités pour plus d'efficacité et d'impact : cartographie des interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest »*, République du Tchad-CEDEAO-RPCA-Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest-OCDE-CILSS-UEMOA.

moyenne à 162 millions US \$/an soit environ 22 milliards de F CFA⁶⁴. Les bailleurs de fonds contribuaient donc davantage⁶⁵ à une stratégie structurante qu'à une réponse limitée à l'urgence et au relèvement. Sans pouvoir les chiffrer précisément, on peut penser que **les prévisions actuelles⁶⁶ en faveur d'actions de moyen et long terme marquent un différentiel plus grand en comparaison des appuis consacrés à l'humanitaire** ; même si un écart substantiel est souvent observé entre des annonces et des réalisations.

Si les acteurs humanitaires via OCHA et les clusters ont mis en place des outils de comptabilisation des aides extérieures, forts utiles dans le recensement de la réponse apportée dans le cadre des PRH (Plans de Réponse Humanitaire), il n'en est pas de même pour les interventions de moyen et long termes du secteur SAN-Résilience. Les faibles capacités des ministères techniques et des organes de coordination des politiques multisectorielles sous la tutelle du Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement ne permettent pas d'avoir une vision actualisée des projets/programmes mis en œuvre et des contributions des PTF et de l'État tchadien. Ce dernier ne publie pas de bilan récapitulatif des engagements réalisés sur le budget national.

4.1.2. Une évolution de l'approche SAN sous l'impulsion des PTF et du Système des Nations Unies

Caractéristiques des financements de la réponse humanitaire multisectorielle (PRH).

Variant entre 480 et 600 millions de \$, le budget annuel du PRH a été financé en moyenne à 56 % sur la période 2009-2018 (figure 11).

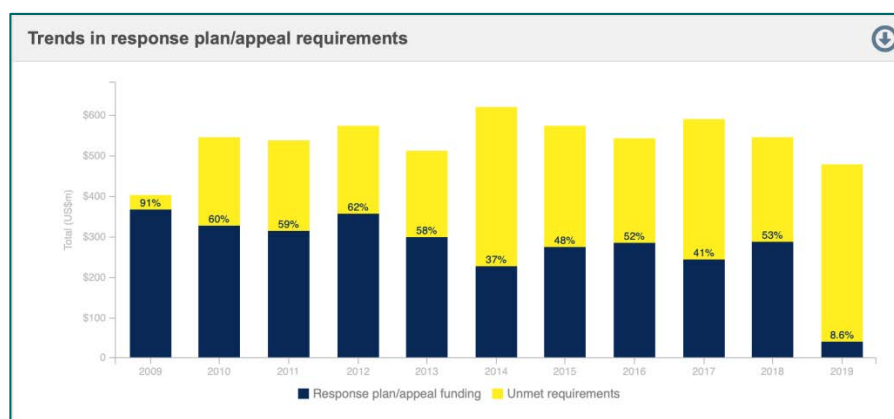


Figure 11. Financement des Plans de Réponse Humanitaire 2009-2018 (source OCHA)

Au cours des trois dernières années, les plus grands contributeurs ont été les États-Unis, principal donateur de l'aide d'urgence, en particulier de l'assistance alimentaire, et l'Union européenne qui fournissent à eux deux près des deux tiers de l'aide (63 %). La contribution des agences des Nations unies (FIDA, PAM, UNHCR, Unicef) se fait à travers les financements du CERF. Les 7 sources de financement les plus élevées et régulières

⁶⁴ Considérant un taux de change moyen de 1,22 US \$ pour 1 € entre 2013 et 2016.

⁶⁵ Même si 39 milliards correspond à des prévisions d'engagements et non aux réalisations.

⁶⁶ Grâce aux engagements récents de la Banque mondiale, des fonds de l'UE (Trust fund notamment), des appuis prévus par l'Alliance Sahel en faveur des pays du G5 Sahel, etc.

assurent entre 82 % et 90 % de l'aide annuelle (figure 12). Avec en moyenne 45 % de l'aide reçue pour le secteur de la sécurité alimentaire et 14 % pour la nutrition (figure 13), la SAN attire la majorité des financements humanitaires.

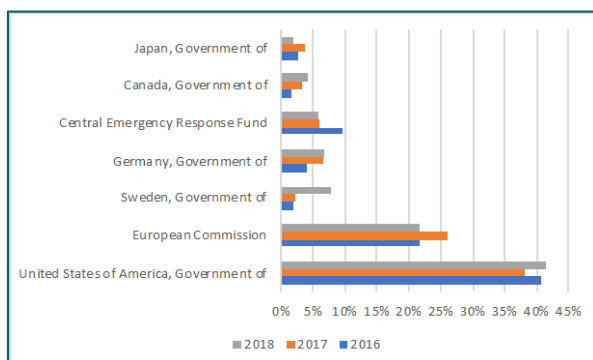


Figure 12. Principales sources de financement des Plans de Réponse Humanitaire 2016-2018 (source OCHA)

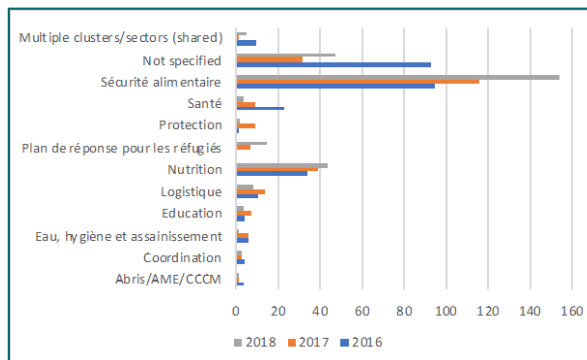


Figure 13. Financements reçus par cluster/secteur en réponse aux Plans de Réponse Humanitaire 2016-2018 en millions de US \$ (source OCHA)

L'aide humanitaire est mis en œuvre en très grande partie par les agences des Nations unies (86 % en 2018) et principalement par le PAM (52 % en 2018)⁶⁷.

Appuis du gouvernement tchadien au secteur de la SAN. L'État tchadien prévoit régulièrement des inscriptions budgétaires destinées à la reconstitution du stock national de sécurité en céréales géré par l'ONASA. Les activités de l'ONASA se concentrent pour l'essentiel sur des ventes subventionnées dans les régions dites « déficitaires » et à la marge sur les distributions gratuites⁶⁸ (Figure 14).

Année Budgétaire	Montant de la subvention en CFA	Quantité du stock vendu (tonne)	Quantité du stock distribué gratuitement (tonne)	Total du stock sorti pour les populations vulnérables
2013-2014	6.125.000.000	29.196,2	400	29.562,2
2014-2015	10.000.000.000	17.740,9	0	17.740,9
2015-2016	2.000.000.000	22.162,2	88,6	22.250,8
2016-2017	5.050.000.000	21.594,4	0	21.594,4

Figure 14. Subventions reçues, distributions gratuites et ventes subventionnées effectuées sur la période 2013 à 2017 (source ONASA)

L'État tchadien ne contribue pas directement à la réponse coordonnée des acteurs humanitaires. En 2019, le PNR prévoit une opération de vente de céréales à prix subventionné de 4 653 tonnes de céréales au profit de 19 507 ménages. Le coût de cette intervention est évalué à 1 395 759 654 FCFA.

Par le passé, le Fonds de Solidarité National a été mobilisé en faveur de victimes d'inondations et des personnes déplacées internes et retournées. Au cours des dernières

⁶⁷ En annexe 8 est présenté le détail des montants transitant par les principales agences des Nations Unies ainsi qu'ONG.

⁶⁸ En annexe 11, un tableau présente les subventions reçues, les distributions et les ventes subventionnées effectuées sur la période 2006 à 2017.

années, la Loi des Finances prévoit une inscription budgétaire mais aucun décaissement n'est réalisé en faveur d'actions d'urgence ou sociales.

Le Tchad a signé en 2016 un accord (MoU) avec la Mutuelle Panafricaine de gestion de risques, African Risk Capacity. Le Tchad n'a pas encore acquitté de cotisation.

Nombre de projets financés par les institutions financières (BAD, BADEA, BID, FIDA, BM) sont composés d'une participation de l'État tchadien (estimée à 6 % des financements recensés par PRP-AGIR). Le plus souvent, cette participation est constituée de la mise à disposition (valorisation de ressources existantes) par les ministères de ressources humaines et biens matériels pour assurer la mise en œuvre des projets.

Des fonds générés par des recettes réalisées à partir de redevances ou ventes d'intrants sont gérés par des organismes avec autonomie de gestion sous tutelles des ministères. Ils peuvent être mobilisés afin de financer des projets sous tutelle des ministères en lien direct avec la thématique pour laquelle ils ont été créés.

Développement des projets de filets sociaux et de soutien à la résilience. Le Tchad, comme beaucoup de pays du Sahel, a connu une évolution des projets et programmes mis en œuvre par les PTF. Précédemment, une forte dichotomie prévalait avec, d'une part, des aides d'urgence de quelques mois en réponse à la soudure et, d'autre part, des projets de développement rural d'une durée de trois à dix ans. Concernant les réfugiés en provenance du Soudan et de la République Centrafricaine, ceux-ci bénéficiaient d'une prise en charge intégrale, essentiellement dans des camps, par les agences des Nations unies.

Dorénavant, avec l'avènement de politiques multisectorielles de SAN en faveur de la résilience et d'une plus forte articulation entre acteurs humanitaires et de développement, se dessinent des interventions davantage ciblées sur la vulnérabilité chronique ou/et plus englobantes (s'adressant aux différentes phases de réponse⁶⁹ à une crise ou capacités⁷⁰ dans l'atteinte de la résilience). Des bailleurs de fonds à l'image d'USAID, l'UE ou la Banque mondiale ont fait évoluer leurs instruments de financements avec des aides humanitaires (ECHO) ou la mise en place de filets sociaux adaptatifs (Banque mondiale) qui s'étalent sur 18 mois à 2 ans afin de prendre en compte ces préoccupations. L'assistance aux réfugiés et personnes déplacées est-elle étendue aux populations hôtes qui subissent ces afflux et intégrée dans la recherche de solutions durables dès l'installation des arrivants dans les communautés.

La tendance actuelle dans le domaine de la SAN est de combiner les interventions pour sortir les populations de la vulnérabilité tout en jugulant les crises éventuelles. Elle se traduit par l'articulation de transferts monétaires ou d'actifs à des activités de soutien à l'économie des ménages et des communautés (encadré 9⁷¹).

⁶⁹ Urgence- relèvement.transition-développement

⁷⁰ Capacités d'absorption, adaptation. Et transformation des systèmes et populations

⁷¹ Banque mondiale (2019). Mécanisme d'Action contre la Famine- Principaux axes. Version provisoire.

ENCADRE 9 : Typologie d'interventions mise en œuvre au Tchad

Les principales interventions combinées portent essentiellement sur :

- la distribution générale de vivres pour les plus vulnérables durant les phases de crise alimentaire ;
- la réhabilitation des moyens de subsistance et la création d'actifs par le biais de transferts monétaires et non monétaires ;
- les apports non alimentaires pour la création d'actifs communautaires ;
- la lutte contre la malnutrition ;
- le renforcement de capacité des communautés et des ONGs locales ;
- le soutien aux chaînes de valeur locales ;
- le renforcement du capital humain à travers la scolarisation et la formation ;
- l'autonomisation des femmes productrices ;
- la promotion de l'épargne et du crédit au niveau villageois ;
- le développement des activités agricoles et pastorales de relance économique ;
- l'alimentation scolaire ;
- la réponse intégrée du « WASH in Nut' » : intégration d'un paquet minimum WASH dans les interventions d'urgence de prise en charge de la malnutrition.

La raison d'être de ces approches multisectorielles provient des questions que pose la séparation des actions humanitaires et des actions de résilience dans un pays où la vulnérabilité structurelle d'une partie de la population se superpose à la vulnérabilité conjoncturelle inhérente aux crises. Elle découle également de certaines évidences sur la durabilité des actions humanitaires qui soulagent temporairement mais ne peuvent sortir les populations de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle dans un pays de crises récurrentes et cycliques. Il en est de même des filets sociaux dont l'objectif de résilience est facilement anéanti par une crise alimentaire.⁷²

4.2. Éléments de discussion sur les financements

4.2.1. *Les financements sont-ils adaptés aux enjeux de la résilience et des changements climatiques ?*

Les bailleurs de fonds utilisent différents modes d'exécution pour la mise en œuvre de leurs financements. **L'approche projet est fortement dominante au Tchad** avec pour corollaire le défi de la pérennité, l'approche programme (par exemple avec des fonds communs⁷³) peu développée et les appuis budgétaires dans le secteur SAN-Résilience inexistant⁷⁴.

Les ministères ne gèrent pas directement les projets du secteur rural ou liés à la protection sociale. Leur personnel reste généralement cantonné à la supervision des activités. La

⁷² Ibid

⁷³ Certains bailleurs de fonds (UE, Allemagne, France, Royaume-Uni, Banque mondiale, etc.) cofinancent des interventions mais limitées à la durée des projets et sans harmonisation des procédures sous le leadership de la partie nationale.

⁷⁴ Un appui budgétaire (80 millions €) visant la consolidation de l'État a été financé sur le secteur 1 du 11^{ème} FED. Son impact sur le secteur SAN est limité et cet appui est considéré comme préalable à un contrat de réforme sectoriel.

plupart des bailleurs mettent en place des cellules de gestion durant la durée du projet (exemple avec la CFS) en recrutant des consultants ou des bureaux d'étude pour l'assistance technique. Les ONG internationales voire nationales sont le plus souvent mobilisées pour l'opérationnalisation des interventions au contact des populations. Certains programmes sont menés en étroite collaboration avec les organisations professionnelles (agriculteurs, pasteurs), mais souvent la responsabilisation d'associations de producteurs et d'opérateurs privés (banques, IMF, télécommunication, etc.) reste limitée à des activités spécifiques au sein des projets.

De nombreux projets portent l'intitulé de « renforcement de la résilience » ou « autonomisation socio-économique » de populations vulnérables. Ils se distinguent à peine dans leur contenu d'un projet de simple relèvement focalisé sur la réalisation des petites infrastructures, des transferts monétaires combinés à des distributions d'intrants agricoles ou pastoraux ainsi qu'à l'initiation d'activités génératrices de revenus. La montée en puissance de ce type de projets d'une durée souvent intermédiaire (18 mois à 3 ans) entre des interventions d'urgence et des projets plus classiques de développement se confronte à une capacité d'absorption limitée des acteurs présents au Tchad pour mettre en œuvre des projets résilience dans de bonnes conditions. Un des risques courus est constitué par une reproduction systématique d'une gamme d'activités appliquée sans distinction de spécificités liées à l'environnement local, aux capacités endogènes des communautés, aux débouchés commerciaux, à la structuration existante des producteurs, à l'historique des appuis antérieurs aux communautés, etc. L'insertion de ces projets dans une stratégie de développement local ou régional à long terme est très peu développée. L'association des acteurs locaux (autorités, services techniques, acteurs économiques dont les organisations de producteurs au niveau des unions et fédérations) est souvent négligée, pénalisant l'appropriation et la durabilité des investissements.

La mise en œuvre d'interventions avec une approche nexus humanitaire – développement vise à remédier à cette situation ⁷⁵ et à amplifier les projets multidimensionnels (cf. encadré ci-dessus) tout en renforçant les mécanismes d'articulation intersectorielle, opérationnelle et institutionnelle. Dans cet esprit le cluster sécurité alimentaire a réalisé une cartographie par région de la présence des acteurs humanitaires et de développement (voir annexe 11). La faiblesse des mécanismes de coordination (cf. chapitre 3 sur la gouvernance) obère l'articulation entre projets pro-résilience et projets plus traditionnels de développement rural conçus généralement sur des périodes plus longues intégrant la structuration des acteurs et/ou création d'infrastructures structurantes. La coordination interne entre PTF du secteur rural-résilience nécessite également d'être renforcée ; certains d'entre eux tels que la BM ou la BID, parmi les principaux bailleurs du secteur, ne sont pas représentés dans le système de coordination humanitaire.

Un des risques majeurs pour la génération « émergente » d'interventions SAN-Résilience est la pérennité des effets sur l'amélioration de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle une fois les projets achevés. Peut-on atteindre un niveau de résilience raisonnable sans accompagnement au-delà de 3 à 4 ans d'investissements auprès de populations subissant chaque année la saisonnalité des productions agro-pastorales ? Sans

⁷⁵ Cf. annexe 4 sur l'application du nexus sur le site pilote dans le département d'Abougoudam (est du Tchad).

tenir compte en plus de la morosité du contexte économique, du climat d'insécurité prégnante dans plusieurs régions du pays, des risques accentués dus au dérèglement climatique ou encore de l'absorption de la croissance démographique.

ENCADRÉ 10 : Bonnes pratiques – Des instruments financiers mieux adaptés aux enjeux de la résilience.

Les enjeux de la résilience et des changements climatiques impliquent des approches qui dépassent largement un horizon à trois-quatre ans. La Coopération suisse est la seule à proposer des financements sur douze ans. Le contexte politique et environnemental nécessite par ailleurs une certaine souplesse qui n'est pas toujours compatible avec les cadres formels de la plupart des instruments. L'approche orientée changement portée par l'AFD favorise la co-construction des projets avec les acteurs concernés et leur adaptation à l'évolution du contexte.

Enfin, les acteurs impliqués dans le nexus humanitaire-développement sollicitent des mécanismes de financement plus adaptés à la problématique de la résilience dans un contexte d'État fragile et de risque de crise récurrente⁷⁶. Des fonds dédiés à la résilience et à la transition dans une stratégie commune aux PTF (mutualisation des financements, fonds commun, harmonisation de modalités d'intervention à partir de processus de capitalisation partagé, etc.) et à la partie gouvernementale faciliteraient l'opérationnalisation du nexus et l'articulation avec des investissements de long terme.

Les projets de filets sociaux soulèvent la question délicate de l'ancrage institutionnel et par extension de leur appropriation par le Gouvernement tchadien. Dans un contexte où les ressources des Ministères et de leurs services déconcentrés sont extrêmement limitées, il est hasardeux d'envisager un engagement de la partie nationale tant sur les filets sociaux que sur le pilotage d'un Registre Social Unifié.

⁷⁶ Les modalités de financement des bailleurs de fonds sont très diversifiées et complexes rendant difficile la mobilisation des fonds à temps. En outre, peu de financements des bailleurs de fonds sont adaptés aux enjeux de la résilience aux changements climatiques à l'exemple du 11^{ème} FED dont une bonne partie du secteur 1 de concentration n'a pas encore été mobilisé.

ENCADRÉ 11 : Premiers enseignements sur le projet filets sociaux financé par la Banque mondiale et DFID

S'inscrivant dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale, le projet filets sociaux a démarré en 2017 et sa première phase se terminée en septembre 2019. Rattaché au ministère de l'Economie et de la Planification du Développement au sein duquel une Cellule Filets Sociaux a été créée, le projet a initié un nouvel instrument de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité chronique au Tchad. Ce premier financement est perçu comme une phase pilote avec un nombre réduit de bénéficiaires (6 200 ménages répartis dans 3 régions ciblées parmi 22 000 ménages enquêtés sur leur niveau de pauvreté). Une mise à l'échelle n'a pas encore été décidée. Le projet PARCA, en voie de démarrage dans les zones d'accueil des réfugiés et personnes déplacées, s'inspire des enseignements tirés par le projet filets sociaux. Le projet s'est limité jusqu'à présent au volet transfert monétaire trimestriel aux bénéficiaires. Un volet d'accompagnement par des mesures de développement productif (type AGR) est en cours de démarrage ainsi qu'à partir de juin 2019 dans le Barh El Gazel d'appuis complémentaires en réponse aux chocs saisonniers liés aux crises alimentaires (évolution vers une « protection sociale adaptative »).

Une enquête sur la perception par les bénéficiaires du programme de transferts monétaires montre des effets sur l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires et des communautés. Les principales conclusions en ces domaines sont les suivantes :

- « Quoique quatre bénéficiaires enquêtés sur cinq pensent le processus de ciblage juste, neuf bénéficiaires sur dix ont noté que certains ménages ne pouvant pas satisfaire leurs besoins sur toute l'année avaient été exclus de la liste des bénéficiaires. Les critères de ciblage ne sont pas compris par tout le monde ;
- 98 % des enquêtées estiment que le projet pilote de la CFS a eu un effet positif sur leur vie. Les deux impacts positifs les plus fréquemment mentionnés sont l'appui à l'agriculture et à l'élevage ;
- Lors des groupes de discussions avec les non bénéficiaires, il est ressorti que le projet renforce la cohésion sociale. Tous bénéficient indirectement des transferts. »

Il est évident qu'au-delà des effets immédiats sur l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires, l'évaluation de l'impact du projet ne pourra être jugée qu'après la fin des transferts et la capacité des ménages à conserver un niveau de sécurité alimentaire satisfaisant par le développement d'activités productives pérennes. L'absence, à ce stade, d'accompagnement des bénéficiaires dans leurs investissements productifs laisse présager un niveau élevé de déperdition des effets attendus à moyen et long terme des transferts. Le coût-efficacité d'une mise à l'échelle doit également être questionné si ce type de programme doit être étendu à plusieurs centaines de milliers de ménages vulnérables.

En parallèle au projet filets sociaux, la CFS s'est investie dans la mise en place d'un Registre Social Unifié qui fédère l'ensemble des acteurs ciblant les populations vulnérables. Cette avancée est en cours d'institutionnalisation au sein du l'INSEED.

4.2.2. Analyse des aides d'urgence et des appuis au relèvement (financements des PNR et PRH) dans le secteur sécurité alimentaire.

Bien que les secteurs SAN soient les principaux secteurs bénéficiaires de l'aide humanitaire, les flux d'aide ne couvrent qu'une partie des besoins requis par les PNR et PRH. Pour ces derniers, le taux de couverture atteint au maximum les deux tiers des financements requis (figure 15).

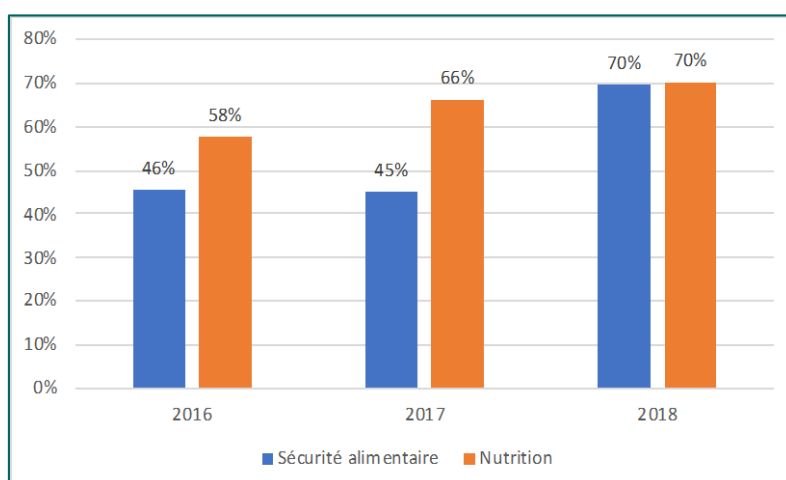


Figure 15. Couverture des besoins requis par cluster/secteur en réponse aux Plans de Réponse Humanitaire 2016-2018 % (source OCHA)

En matière de sécurité alimentaire, les plans de réponse visent deux objectifs :

- OS 1: Fournir une réponse d'urgence aux personnes en situation d'insécurité alimentaire
- OS 2: Préserver les moyens d'existence des personnes en situation d'insécurité alimentaire.

Les bilans ex post montrent une forte distinction dans la couverture des besoins des deux OS à l'image de la réponse 2018 (figure 16) en privilégiant l'objectif de sauver des vies. À titre d'exemple, le volet création d'actifs⁷⁷ du PAM est ainsi largement sous-financé tout comme les actions d'appuis à l'élevage du PNR⁷⁸.

⁷⁷ 12 % des bénéficiaires atteints selon la dernière évaluation externe réalisée (Évaluations d'opérations Tchad, Interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) 200713, PAM – IRAM, 2016).

⁷⁸ Les actions du PNR 2018 n'ont pas encore été financées par le PRAPS. Celles prévues pour l'hivernage 2017 ne sont intervenues qu'au cours de l'année 2018.

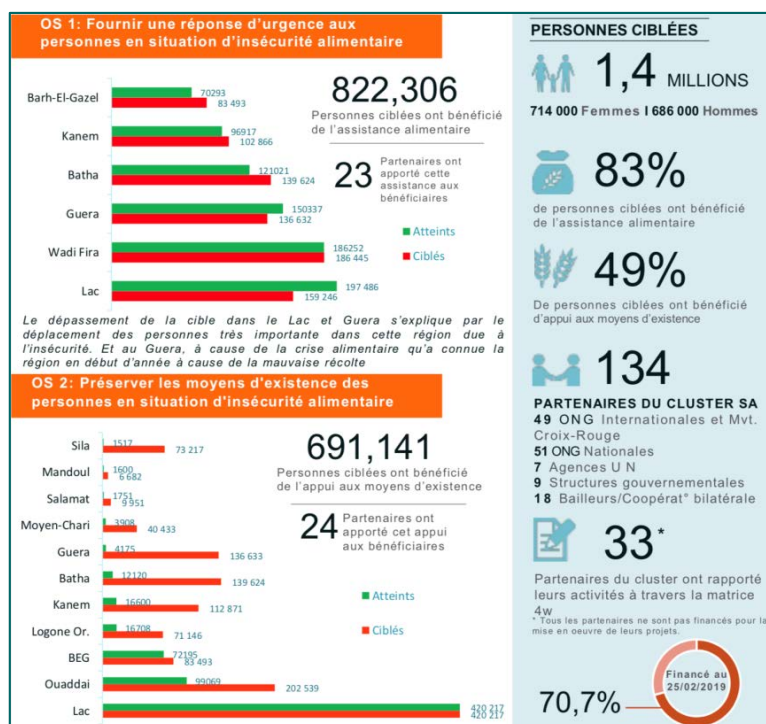


Figure 16. Proportion de personnes vulnérables bénéficiaires des interventions 2018
(Source Bulletin du Cluster sécurité alimentaire du 22/03/2019)

L'aide mobilisée concerne aussi bien les populations en insécurité alimentaire pendant la soudure (zone sahélienne) que les victimes des conflits aux frontières (réfugiés, retournés, personnes déplacées internes et populations hôtes). Si on constate une répartition conforme aux besoins des différentes régions de la zone sahélienne en matière d'assistance alimentaire, la réponse en matière de préservation des moyens d'existence est essentiellement concentrée dans la région du Lac suite à la crise de Boko Haram ainsi que dans une moindre ampleur en faveur des réfugiés et populations hôtes à l'est du Tchad.

Afin de renforcer les capacités des acteurs dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la Banque mondiale a démarré l'implantation au Tchad de son initiative Mécanisme d'Action contre la Famine (FAM)⁷⁹.

⁷⁹ L'approche du Mécanisme d'Action contre la Famine vise à mieux formaliser, à renforcer et à encourager les liens entre les dispositifs d'alerte précoce, les modes financement des interventions et leurs modalités de mise en œuvre, tout en renforçant l'impact des efforts internationaux d'atténuation de la famine.

5. Conclusions et proposition de recommandations

Le Tchad est classé, selon certaines études, comme le pays le plus exposé aux effets des changements climatiques (Maplecraft, 2016)⁸⁰. Cette vulnérabilité est le résultat d'une combinaison de facteurs environnementaux, mais aussi politiques, économiques et sociaux. Selon l'Indice de pauvreté multidimensionnelle mesurée par l'Université d'Oxford, 87% de la population tchadienne seraient catégorisées comme « pauvres », soit l'un des taux les plus élevés au monde (4^e rang)⁸¹. Le contexte politique marqué par une forte instabilité institutionnelle et des conflits aux marges du pays est non seulement un facteur de fragilisation de la population, mais également un obstacle important pour faire face aux défis posés par les changements climatiques. Ceux-ci imposent en effet un plan d'actions à différentes échelles (du local au sous-régional), sur différentes temporalités (du court au long terme), une approche intersectorielle mobilisant une pluralité d'acteurs.

5.1. Approche stratégique

Compte tenu de la complexité des défis, les recommandations pour un positionnement des décideurs et des PTF sur les enjeux de la résilience et des changements climatiques s'articulent autour de trois piliers :

- **1er Pilier : Placer les acteurs tchadiens au centre de la stratégie**

Les mécanismes de coordination et les instruments financiers ont tendance à privilégier les organisations internationales (SNU, ONG) au risque d'exclure et de se substituer aux acteurs tchadiens (autorités, société civile, groupements de producteurs, centres de recherche, etc.). Il est fondamental d'appuyer la stratégie sur des acteurs 'permanents' ayant vocation à assumer la responsabilité de ces enjeux sur le long terme. La démarche peut être progressive, à travers le diagnostic des capacités, l'appui à la structuration et l'accompagnement technique. Quant aux orientations stratégiques, elles appartiennent aux acteurs tchadiens dans leur diversité. Ce principe se réfère également au constat de « l'absence des acteurs de la société civile nationale dans le processus d'analyse et de réponse » - Annexe 8. Des programmes, tels que le PASOC financé dans le cadre du 11^e FED (Union européenne) ou le PISCCA (Programme Innovants des Sociétés Civiles et des Coalitions d'Acteurs) financé par l'AFD, contribuent au renforcement de la société civile.

⁸⁰ Maplecraft (2016). Climate Change Vulnerability Index 2016.

⁸¹ Oxford Poverty and Human Development Initiative (2017). Dix indicateurs sont retenus classés en trois catégories (Education, Santé, Conditions de vie). Compte tenu de la qualité des données statistiques disponibles au Tchad, il convient toutefois de ne considérer ce ratio que comme un ordre de grandeur.

- **2e Pilier : Considérer le local comme échelle d'actions**

Les effets des changements climatiques sont ressentis au niveau local à travers la dégradation des ressources naturelles et des moyens d'existence, engendrant des conflits entre agriculture et élevage. La politique de décentralisation à peine amorcée ne permet pas aujourd'hui d'intégrer ces enjeux dans la planification communale. L'accompagnement des acteurs locaux dans la compréhension et la prise en compte des défis liés aux changements climatiques devrait contribuer à des résultats plus durables qu'au niveau central touché par une forte instabilité institutionnelle. L'échelle locale devrait permettre d'atteindre un impact plus tangible. Cela ne signifie pas pour autant que le niveau central est délaissé ; il est au contraire le lieu d'influence des politiques publiques.

- **3e Pilier : Privilégier la convergence des actions plutôt que les approches intégrées**

Les approches intégrées sont souvent présentées comme une stratégie permettant de lutter contre les causes sous-jacentes de la malnutrition. Elles sont toutefois extrêmement complexes à mettre en œuvre et sont assez peu compatibles avec des approches participatives. Il est donc ici recommandé de privilégier la convergence avec des actions qui pourraient être soutenues par d'autres PTF. La complémentarité avec des acteurs partageant une même vision stratégique doit ainsi être recherchée, afin de limiter les risques de saupoudrage.

5.2. Approche opérationnelle

Domaine d'intervention 1 : Production, discussion et diffusion de connaissances et d'informations

La compréhension des tendances et enjeux climatiques est améliorée grâce à un renforcement des structures et à une valorisation des savoirs locaux.

R1. Appui à la production et diffusion d'une information de qualité en lien avec les changements climatiques.

- **Renforcer la collecte, le suivi et l'analyse des données** météorologiques à travers les structures étatiques et interétatiques et en valorisant les savoirs locaux (prévisions, tendances, impacts, réponses).
- **Renforcer les capacités des centres de recherche étatiques** (CNAR, ITRAD, IRED Universités...) dans la production et diffusion de l'information sur les dynamiques des écosystèmes et des innovations renforçant la résilience des systèmes d'activités.
- **Renforcer les capacités des structures étatiques**, des collectivités territoriales et des communautés dans la prévision des aléas climatiques et dans la gestion des risques.

R2. Appui à la recherche pour la promotion de solutions adaptées aux changements climatiques dans le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, agroforesterie...).

- **Documenter les pratiques adaptées** aux changements climatiques au Tchad et dans les autres pays sahéliens.
- **Appuyer les acteurs** (recherche, société civile...) dans l'expérimentation et la diffusion.
- **Construire, sur la base d'arguments solides, le discours sur le modèle agricole** défendu par les PTF (ex : Agriculture paysanne, place des femmes...).

Domaine d'intervention 2 : Politiques publiques

Le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques et leur suivi est renforcé.

R3. Renforcement des réseaux d'influence et de dialogue de la société civile.

- **Cartographier et analyser les capacités** des organisations de la société civile, les groupements de producteurs, les centres de recherche, etc., susceptibles d'influencer les politiques.
- **Appuyer les plateformes de dialogue impliquant pouvoirs publics et société civile** au niveau national et leur décentralisation (AGORA 30, Plateforme pastorale, CNCPRT...), dans les analyses prospectives permettant de mettre en valeur les stratégies et les innovations dans le domaine de l'adaptation.
- **Accompagner les cadres de concertation multi-acteurs** impliquant les institutions publiques et la société civile pour l'élaboration des politiques publiques et le suivi de leur mise en œuvre.

R4. Appui à l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques et dans les programmations.

- **Renforcer les capacités des hommes et des femmes en matière des droits humains** et leur égal accès à la justice et à l'exercice des droits civiques et politiques.
- **Éliminer toutes formes de violences basées sur le Genre** (VBG).
- **Promouvoir l'accès égal et équitable des hommes et des femmes aux ressources** et/ou facteurs de production.

Domaine d'intervention 3 : Gestion des Ressources Naturelles

La résilience aux changements climatiques et aux aléas naturels des communautés locales et des écosystèmes est renforcée.

R5. Appui aux organisations paysannes et pastorales pour l'adoption de pratiques adaptées aux changements climatiques et respectueuses de l'environnement.

R6. Appui aux acteurs provinciaux et locaux pour l'intégration de la gestion des ressources naturelles et de la durabilité des systèmes d'exploitation dans les planifications territoriales.

- **Appuyer l'agriculture paysanne et le pastoralisme familial** à travers la promotion de pratiques d'agro-écologie / conservation des sols et des eaux / agroforesterie, sécurisation de la mobilité pastorale.
- **Appuyer les usagers pour une gestion concertée des territoires et des ressources** naturelles en s'appuyant sur les expériences des conventions locales de GRN.
- **Promouvoir le rôle des femmes** dans les activités productives et la valorisation des ressources naturelles.
- **Accompagner, là où il devient effectif, le processus de décentralisation** à travers l'appui à la responsabilisation des communes dans la gestion de leur territoire et des ressources naturelles.
- **Promouvoir la participation de la population** dans la gestion des territoires et des ressources (exemple de l'approche participative Self Land Policies développée par le CIRAD au Sénégal).
- **Renforcer la cohésion sociale** à travers l'accompagnement des comités de prévention et de gestion des conflits, la gestion des ressources naturelles et la provincialisation de la SNDP-Stratégie de Développement Pastoral.

Figure 17. Favoriser la Résilience du système (Source : Site Osaé)



Domaine d'intervention 4 : Adaptation des modes de financement aux enjeux de la résilience et des changements climatiques

Les recommandations suivantes ne doivent pas se substituer ou être menées en parallèle de l'approche locale privilégiée, mais doivent au contraire contribuer à l'institutionnalisation au niveau central des interventions menées localement.

R7. Appui à l'opérationnalisation des politiques publiques en matière de résilience et de changements climatiques.



- **Appui à l'Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert** pour le climat (AND-FVC) à travers une approche concertée avec le gouvernement tchadien, les PTF et les acteurs de la société civile pour l'élaboration d'une feuille de route, l'identification des priorités opérationnelles et la mobilisation des financements.
- **Adaptation des modes de financement aux enjeux** de la résilience et des changements climatiques, à travers des mécanismes plus flexibles et à long terme (exemple de la Coopération suisse proposant des financements d'une durée de 12 ans).

6. Bibliographie et lectures complémentaires

AFD (2012). La santé des femmes au Tchad, entre urgence et développement. Savoirs communs n°15.

AFD. Note de communication publique d'opération : Projet d'aménagement urbain à N'Djamena.

AGIR (2016). Les Priorités Résilience du Tchad.

Banque Mondiale (2019). Mécanisme d'Action contre la Famine- Principaux axes. Version provisoire.

Bedoum et Al (2013). Variabilités climatiques et ruptures dans les séries des précipitations en République du Tchad. Revue Ivoirienne des Sciences et Technologies.

Bonnet B (2013). Vulnérabilité pastorale et politiques publiques de sécurisation de la mobilité pastorale au Sahel. Mondes en développement.

BRACED (2017). Les violences contre les femmes et les filles et la résilience. V. Le Masson, C. Benoudji, S. Reyes, G. Bernard.

RPCA- OCDE – CEDEAO – CILSS (octobre 2018). Analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles - évaluation externe de la Charte PREGEC.

CIRAD (2010). La législation pastorale au Niger et au Tchad : Une analyse comparative. Nicoletta Avella, Frédéric Reounodji.

Direction générale de la météorologie nationale (2016). Plan d'actions pour la mise en œuvre du cadre national pour les services climatiques (CNSC) du Tchad (2016-2020).

FAO (2016). Mise en œuvre de la REDD+ au Tchad : Feuille de route pour le développement d'une approche nationale en matière de garanties REDD+ et analyse des risques et bénéfices sociaux et environnementaux liés à la REDD+.

Ground Truth Solutions et CHS Alliance (2019). Renforcer la redevabilité au Tchad. Rapport Global, Deuxième Phase. Mars 2019.

Groupe URD (2016). Étude résilience Tchad. François Grünewald.

Hemchi Mahamat Hassan (2015). Mobilités urbaines et planification : le cas de N'Djamena.

IFPRI (Décembre 2018). Fiche d'information sur les indicateurs de la R&D agricole : Tchad.

IRAM (2013). Étude prospective : Systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad. Frédéric Bazin, Ali Brahim Béchir, Djibrine Djimingar Khamis.

IRD (2012). Population, développement et dividende démographique au Tchad : Replacer la population au centre des trajectoires de développement. Jean-Pierre Guengant.

Lomaibao Netoyo. Renforcer la synergie et les complémentarités pour plus d'efficacité et d'impact : cartographie des interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest. République du Tchad-CEDEAO-RPCA-Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest-OCDE-CILSS-UEMOA.

Mahamat Ahmat Abakar et Nicole Nadjalta (2018). Revue des stratégies, préparations et plans d'urgence contre la famine et l'insécurité alimentaire au Tchad. Rapport provisoire.

Mahamat Ahmat Abakar (2017). Évaluation des Capacités et besoins d'apprentissage pour l'analyse de la Résilience et les processus d'élaboration des politiques dans le contexte de la sécurité alimentaire au Tchad, FAO-CILSS-Union européenne. Décembre 2017.

Miambaye Mbaiguedem (2012). Étude de vulnérabilité et adaptation des femmes rurales face aux changements climatiques : cas du Département du Chari au Tchad. Agrhyment.

Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (2014). L'agriculture intelligente face au climat au Tchad : Etat des lieux et besoins d'appui pour mieux intégrer l'AIC dans le Plan National d'Investissement pour le secteur rural.

Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (2014). Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS 2014-2018).

Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2017). Plan National de Développement (2017-2021).

Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2017). Vision 2030, le Tchad que nous voulons.

Ministère de l'Élevage (2016). Stratégie Nationale du Développement Pastoral.

Ministère de l'Élevage et des Productions animales (2017). Rapport d'étude portant sur la stratégie de gestion durable des centres de services. O. Touré.

Ministère de l'Élevage et des Productions animales (2017). Plan National de Gestion des contingences en cas de crises pastorales.

Ministère de l'Environnement et de l'Eau (2001). Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDAU 2003-2020).

Ministère de l'Environnement et de l'Eau (2001). Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) : Communication Nationale Initiale.

Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources halieutiques (2009). Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA).

Ministère de l'Environnement et de la Pêche (2015). Politique Nationale de l'Environnement.

Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (2017). Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques au Tchad.

Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale (2012). La Seconde Communication Nationale du Tchad [à la CCNUCC] sur les changements climatiques.

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (2015). Enquête sur les aspirations nationales.

Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles (2017). Suivi et gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Tchad. Présentation PPT | Février 2017.

Observatoire du Sahel et du Sahara (2012). Amélioration de la résilience des populations sahéliennes aux mutations environnementales.

Observatoire du Sahel et du Sahara (2015). Sahel et Afrique de l'Ouest : Atlas des cartes d'occupation des sols.

OCHA (2018). Bulletin humanitaire Tchad, numéro 05 | Décembre 2018

ODI (2019). Double vulnérabilité : Les conséquences humanitaires du croisement des risques liés aux changements climatiques et aux conflits.

Plan de Réponse Humanitaire (2019).

P-SIDRAT (2013). Atlas du Tchad

République du Tchad (1996). Constitution de 1996.

République du Tchad (2014). Plan National d'Investissement du Secteur Rural du Tchad (PNISR 2014-2020).

République du Tchad (2015). Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) de la République du Tchad.

République du Tchad (2015). Plan d'Action National de Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophes, la Préparation et la Réponse aux Urgences (2015-2020).

République du Tchad (2018). Constitution promulguée de la 4^e République.

Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (2016). Stratégies paysannes d'adaptation face aux risques d'instabilité pluviométrique annuelle dans la plaine du Mayo-Kebbi. R. Seingue, M. Djeko et L. Baohouto.

Seingue et Al (2016). Stratégies paysannes d'adaptation face aux risques d'instabilité pluviométrique annuelle dans la Plaine de Mayo-Kebbi 1960-2009. Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement n°2.

SISAAP (2018). Plan National de Réponses à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Système des Nations Unies (2013). Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Système des Nations Unies (2017). Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF) 2017-2021.

Union Européenne (2017). Évaluation à mi-parcours du projet Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC). Rapport provisoire.

7. Annexes

Annexe 1 : Liste des tableaux et figures

Figure 1: Zones bioclimatiques (Source : Atlas de l'Afrique/Tchad. Ed. Jaguar)	15
Figure 2. Évolution de l'indice pluviométrique dans les pays sahéliens de 1950 à 2005 (Source : Aghrymet 2008)	16
Figure 3. Évolution de la longueur des saisons (source : DMN)	16
Figure 4. Évolution des températures extrêmes du Tchad	18
Figure 5. Écarts de pluviométrie aux horizons 2030 (g.), 2050 (m.), 2100 (d.) par rapport à 2000-2009 (MHUR, 2012)	19
Figure 6. Tendance de la prévalence des mariages d'enfants par âge (en %) – (21 pays d'Afrique de l'Ouest en centrale). Source : Male et Wodon (2018)	21
Figure 7. Zones inondables dans la région de N'Djamena (source : UNITAR).	24
Figure 8.: Mobilités pastorales en 1960 et 2012. Source : Atlas Tchad, 2013	26
Figure 9. Sources de financement de l'ITRAD (source : IFPRI)	36
Figure 10. La place du SISAAP au sein du DNPGC	38
Figure 11. Financement des Plans de Réponse Humanitaire 2009-2018 (source OCHA)	46
Figure 12. Principales sources de financement des Plans de Réponse Humanitaire 2016- 2018 (source OCHA)	47
Figure 13. Financements reçus par cluster/secteur en réponse aux Plans de Réponse Humanitaire 2016-2018 en millions de US \$ (source OCHA)	47
Figure 14. Subventions reçues, distributions gratuites et ventes subventionnées	47
Figure 15. Couverture des besoins requis par cluster/secteur en réponse aux	53
Figure 16. Proportion de personnes vulnérables bénéficiaires des interventions 2018	54

Annexe 2 : Liste des Institutions / Personnes rencontrées

Ministères & Organismes publics				
Institutions	Contacts	Fonction	Coordonnées	Dates
Min Économie et Planification	Houlé Djonkamla	Directeur Général	houle.djonkamla@gmail.com	19/04 à 10:00
	Mahamat Tahir Arim	Directeur de la Programmation des Investissements publics	66150001	10-avr
	Jareth Beain	Coordonnateur Cellule Suivi-Évaluation Projets et Programmes Nationaux	66 31 99 68	09-avr
	Japhet Doudou Beindjila et Tiaho/Ndom Mallah Wollouh Danielle	Coordinateur Cellule Filets Sociaux et Responsable Communication sociale	66 27 39 55	10-avr
Min. Femme, Protection Petite Enfance et Solidarité Nationale	Djonfiene Pabame	Dir de la famille, de l'action sociale et de la solidarité nationale	66 26 08 48	11-avr
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique		Directeur Adjoint de la Protection civile	66 28 92 94	10-avr
Min Agriculture SISAAP	Alhabo Allamine; Mingueyambaye Naiban et Doringar Sartebaye	Coordinateur national; Expert nutritionniste et Statisticien	66 33 32 63	09-avr
Min Élevage	Mbaïndingatoloum Fidèle Molélé	Directeur Général Adjoint		15/04 à 12:00
Min Environnement, Eau et pêche	Mahamat Hassane Idriss	Directeur Général		15/04 à 10:00
Min Météorologie Nationale	Dandjaye Daouna Jules	Directeur Général	dandjaye_daouna@yahoo.fr	15/04 à 13:30
SISAAP	Alhabo Allamine			09-avr
Programmes Résilience / Changement Climatique				
Institutions	Contacts	Fonction	Coordonnées	Dates
PASTOR	Dr Sougnabe Pabame	Assistant technique	sougnabe.pabame@pastor-tchad.org	11/04 à 16:00

PRAPS	Gestion des crises pastorales Ali Djorkodei	Responsable de la composante 4 :	66 26 24 77	09-avr
Consortium du Trust Fund	Awaiss Yahaya	Coordinateur	yawaiss@oxfamintermon.org	17/04 à 11:00
LEAD	Colette Issa	Directrice	colette_issa@yahoo.fr	11/04 à 11:00
AMCC	Benoît Sarr	Assistant technique Adaptation au CC / Chef de mission	sarrbenoitsarr@gmail.com	12/04 à 16:30
AGIR (PRP)	M Doubat		mdoubat@gmail.com	18/04 à 09:00
Bailleurs / OI				
Institutions	Contacts	Fonction	Coordonnées	Dates
DUE	Sarah Bernhardt	Chargée de programmes Santé - Nutrition et PRO-ACT	sarah.bernhardt@eeas.europa.eu	12/04 à 13:30
GIZ	Rico Langeheine	Directeur de Portefeuille	rico.langeheine@giz.de	22/04 à 10:00
Coopération suisse	Hans Rudolf Felber	Directeur coopération suppléant	hans-rudolf.felber@eda.admin.ch	17/04 à 09:00
Banque mondiale	Djekombe Rony Mba Minko	Operations analyst	65 43 06 27	10-avr
Banque mondiale	Yaye Ngouye Ndao		yndao@worldbank.org	
AFD	Olivier Cador / Marc Channellière	Directeur / Responsable Projet PASTOR	cadoro@afd.fr ; channelierem@afd.fr	12/04 à 09:00
ECHO	Olivier Brouant et Hossein Madad	Chef de Bureau et Assistant technique	66 20 27 21	15/04 à 10:00
Croix Rouge Française	Kamil Kloc et Caroline Geri	Chef Délégation et Coordinateur programmes	66 29 10 66	09-avr
Système des Nations Unies				
Institutions	Contacts	Fonction	Coordonnées	Dates
FAO	Francesco Mazzarelli	Coordinateur Cluster Sécurité Alimentaire	68 68 13 06	12-avr
PAM VAM	matthieu.tockert@wfp.org	Responsable VAM		12-avr

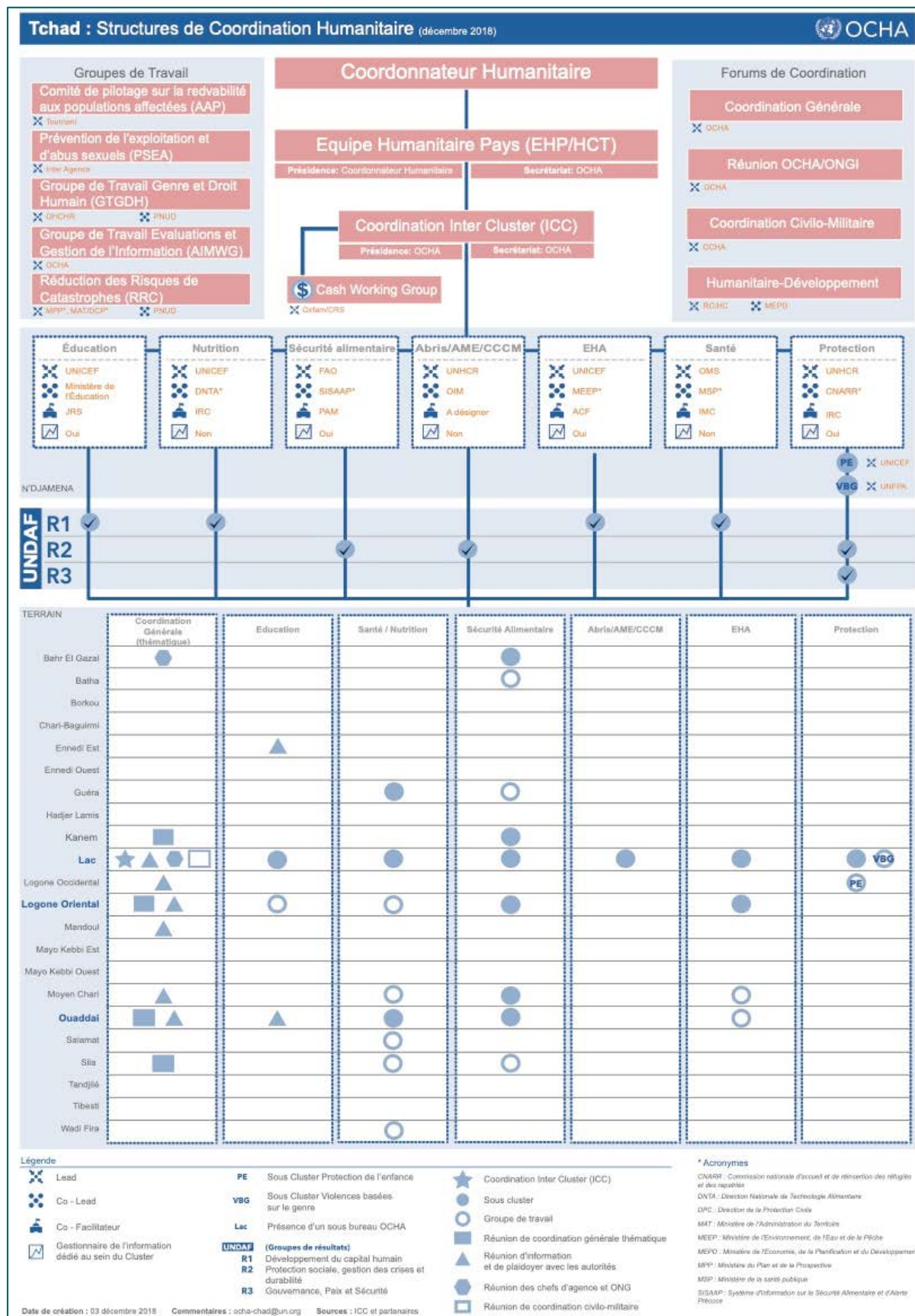
PAM unité résilience	Alemu Gebre et Chargé de programme 3A/résilience Edourd Kamou	Resilience programme Policy officer et Chargé de programme 3A/résilience	66 99 32 71	12-avr
Société civile				
Institutions	Contacts	Fonction	Coordonnées	Dates
Plateforme Pastorale	Ahmed Mohamed Nadif	Vice-Président		15/04 à 15:00
Association des éleveurs et nomades du Tchad	Mahamat Nour Abdallah	Secrétaire Général	mhtnoorabd@gmail.com	15/04 à 15:00
Confédération Interprofessionnelle de la Filière Élevage	Bichara Drep	Président et Conseiller Chargé de Mission à la Présidence	drepfils55@gmail.com	15/04 à 15:00
CNCPRT	Kolyang Robert	Président	kolyangpale@yahoo.fr	16/04 à 14:00
ONG				
Institutions	Contacts	Fonction	Coordonnées	Dates
Concern	Ali Moustapha Mahamat	Chargé de Plaidoyer et Communication	ali.mahamat@concern.net	17/04 à 14:30
Oxfam	Elkana Mooh			
Oxfam	Awaiss Yahaya	Coordinateur du Consortium RESTE-Trust Fund	yahaya.awaiss@oxfam.org	17/04 à 11:00
ACF	Dabagaï Dabagaï / Théodore Kabore	Directrice Pays / Directeur Pays Adjoint	cdm@td-actioncontrelafaim.org / adjointdp@td-actioncontrelafaim.org	18/04 à 11:00
Care	Perpetue Nombre Yamina	Coordinatrice résilience et ACC		11-avr
IUCN/AMCC	Dr Magloire Dadoum Djeko	Agro-météorologue	dadoumdjeko@yahoo.com	16/04 à 10:00
SOS Sahel	Adam Mahamat Koulfou	Directeur Exécutif	adam.koulfou@sossahel-td.org	17/04 à 09:30
Universités & Instituts de recherche				
Institutions	Contacts	Fonction	Coordonnées	Dates
Université Géo	Dr Baohoutou Laohoté	Géographe-Climatologue / Consultant National en CC	baohoutou@yahoo.fr	12/04 à 10:30
CNAR	Angeline Noubagombé Kemsol			16/04 à 12:00

Annexe 3 : Parties prenantes clés aux enjeux du Changement Climatique avec leurs rôles et contributions

Partie Prenante	Fonction et rôle adaptés
Ministère et Structures Étatiques	Leur rôle est : • D'Inscrire dans leurs politiques et plans d'action les programmes et projets d'adaptation ou d'atténuation qui relèvent de leurs mandats et de leurs compétences respectives. • D'élaborer des programmes et projets au regard des différents chantiers que comporte le Programme-pays pour la recherche des financements aux PTF potentiellement intéressés et au FVC ,
Structures de Recherche	Leur rôle est de : • Faire des recherches pour contribuer à la connaissance du phénomène climatique ; • Mener recherches directement ou indirectement en lien avec les changements climatiques. • Renforcer les capacités des acteurs à mieux lutter contre les changements climatiques.
Secteur Privé	Le secteur privé (informel et formel) est essentiel pour la croissance et la création de richesses. En plus de stimuler le développement durable et créateur d'emplois, le secteur privé contribue au développement social, économique, technologique et aussi à l'innovation. Au niveau du FVC, l'implication du secteur privé est cruciale pour faciliter l'intégration des changements climatiques dans les investissements.

Partie Prenante	Fonction et rôle adaptés
Société Civile	La Société civile dans sa formation composite a intégré la lutte contre les changements climatiques (CC) dans la continuité de ses actions. Elle mène des activités qui concourent directement ou indirectement à la lutte contre les effets néfastes des CC. Dynamique sur la scène nationale et sur l'ensemble du territoire, la Société civile est complémentaire de l'action publique et contribue activement au développement du pays et à la lutte contre les CC. Dans le contexte du FVC, à l'échelle nationale, la Société civile a un rôle essentiel à jouer dans les processus politiques visant à lutter contre le changement climatique et à préserver les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables des impacts de ce phénomène. La Société civile joue un rôle déterminant dans l'adoption de nouvelles lois, politiques ou stratégies sur le changement climatique, en mettant la lumière sur l'absence de réactions gouvernementales coordonnées au changement climatique et en s'assurant que les pauvres et les plus vulnérables ne soient pas oubliés dans l'élaboration des politiques. Par ailleurs, la Société civile peut aussi : influencer la sélection et le mode de travail de l'Autorité Nationale Désignée (AND) ; encourager l'accréditation d'entités d'accès direct et influencer la sélection des entités ; Participer au développement de propositions de projets et dans la mise en œuvre des projets (entité exécutive) ; participer au suivi constructif de la mise en œuvre et partager des expériences à l'échelle régionale.
L'Autorité Nationale Désignée (AND)	<u>L'Autorité Nationale Désignée (AND)</u> du <u>Fonds vert pour le climat (FVC)</u> est une interface et le principal point de contact entre un pays et le fonds. Le principal rôle de l'AND est de s'assurer que les activités soutenues par le fonds sont alignées avec les priorités stratégiques nationales et contribuent à favoriser une action ambitieuse en matière d'adaptation et d'atténuation conforme aux besoins nationaux. Pour que le conseil d'administration du FVC accepte de financer un projet, il doit être approuvé par une lettre de non-objection fournie par l'AND (ou le Point Focal National du FVC (PFN)). Ainsi, la mission de l'AND auprès du FVC est de : i) Coordonner les activités financées par le FVC : rôle d'interface entre le pays et le FVC, ii) Animer et catalyser les efforts des uns et des autres au profit du pays en ce qui concerne les investissements du FVC, iii) Assurer la supervision stratégique générale des activités du FVC dans le pays, iv) Examiner les propositions de financement en vérifiant leur conformité avec les priorités nationales, v) Approuver les projets à soumettre au FVC sur la base de la procédure nationale de non objection mise en place, vi) Identifier et approuver les candidatures des entités nationales à l'accréditation au FVC, vii) Donner son avis pour la signature des lettres de non objection aux projets proposés par les entités accrédité

Annexe 4 : Structures de coordination humanitaire (source OCHA)



Annex 5 : Nexus humanitaire et développement

Les cinq engagements de l'objectif 10 du « *Grand Bargain* »

- **1er engagement** : Mieux utiliser les ressources et les capacités existantes pour réduire les besoins humanitaires à long terme et dans le but de contribuer aux Objectifs du Développement Durable. Accroître la prévention, l'atténuation et la préparation à des mesures précoces afin d'anticiper et d'obtenir des ressources pour le relèvement. Cette question doit être au cœur de l'aide, non seulement pour les ONG et les bailleurs, mais aussi pour les gouvernements nationaux, la société civile et le secteur privé.
- **2ème engagement** : Investir dans des solutions durables pour les réfugiés, les déplacés internes, dans un soutien durable aux migrants, aux rapatriés et aux communautés d'accueil, ainsi que pour toutes autres situations de vulnérabilités récurrentes.
- **3ème engagement** : Accroître les programmes de protection sociale, renforcer les systèmes nationaux et locaux ainsi que les mécanismes d'adaptation afin de développer la résilience dans les contextes fragiles.
- **4ème engagement** : Effectuer une analyse conjointe des risques et de la vulnérabilité, ainsi qu'une planification pluriannuelle lorsque cela est possible et pertinent, avec une coordination nationale, régionale et locale afin de réaliser une vision commune des résultats. Cette vision commune des résultats sera élaborée sur la base d'une analyse des risques partagés entre les communautés humanitaires, de développement, de stabilisation et de consolidation de la paix.
- **5ème engagement** : Encourager de nouveaux partenariats qui apportent des capacités et des ressources supplémentaires aux États touchés par la crise par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement dans le cadre de leur mandat et encourager des partenariats novateurs avec le secteur privé.

Exemple de mise en œuvre du nexus dans l'Est du Tchad (source OCHA)

- **Contexte**

En 2016 et, suite au Sommet humanitaire mondial, la communauté humanitaire et de développement, les bailleurs, les partenaires techniques et financiers ainsi que les représentants de l'Etat ont lancé les premiers jalons pour la mise en œuvre du New Way of Working (NWOW). Plus connue sous l'appellation « nexus humanitaire et développement », la NWOW vise à promouvoir des interventions localisées et ciblées permettant de réduire les vulnérabilités et les risques pour une sortie durable des crises humanitaires, particulièrement dans les contextes de crises humanitaires prolongées comme à l'Est du Tchad.

- **Le NWOW (New Way of Working) à l'Est**

Cette approche à l'Est favorise une communication renforcée entre acteurs étatiques, humanitaires et de développement opérant ou pouvant opérer dans une même zone. Afin de faciliter et favoriser ces échanges, l'architecture de coordination humanitaire à l'Est a été

adaptée en révisant et élargissant les fora de coordination classiques d'OCHA comme les réunions de coordination générale associant autorités, partenaires humanitaires et communauté de développement.

L'Est du Tchad, en raison de la nature prolongée et chronique des multiples crises humanitaires comme la présence de longue date de plus de 340 123 réfugiés soudanais, insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, épidémies récurrentes, est une zone propice à la mise en œuvre d'interventions contribuant au nexus humanitaire et développement.

Ainsi, le département d'Abougoudam a été identifié comme site pilote afin d'initier des interventions permettant de sortir durablement les populations de la dépendance à l'aide humanitaire.

Un plan de réponse coordonnée, avec un focus sur le lien humanitaire et développement, a été élaboré afin d'assurer la complémentarité des activités multisectorielles entre les partenaires et mesurer l'impact à moyen et à long terme de ces activités dans les secteurs de la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, l'eau hygiène et assainissement, et l'éducation.

Ce plan est articulé autour de 5 objectifs stratégiques interdépendants. Il prend en compte les thématiques transversales qui ont été identifiées lors des discussions sur l'identification des besoins à couvrir avec les autorités. Les chefs de cantons, le sous-préfet et autres partenaires. En 2019, l'accent est mis sur la consolidation et la capitalisation des acquis et des progrès réalisés dans le cadre de la coordination des activités à travers un comité de coordination des actions disposant d'un leadership décentralisé où le médecin chef de district (MCD) au niveau départemental.

La région du Ouaddaï bénéficie d'interventions de résilience financées par l'Union européenne et mises en œuvre par les partenaires qui ciblent les populations fortement impactées par la soudure afin de les accompagner et les appuyer plus durablement hors de la période des pics d'urgence alimentaire. La province va également bénéficier de programmes innovants en faveur du développement local et de l'intégration socio-économique des populations déplacées et des communautés hôtes financés par l'UE et la Banque mondiale (DIZA et PARCA) sur plusieurs années. Ces initiatives servent à aider les populations dans le besoin tout en bénéficiant aux communautés locales. Il est à noter que la plupart des ONG intervenant à l'Est du Tchad ont une approche « résilience ou de transition », tout en ayant une expertise urgentiste, qu'elles mettent en œuvre grâce à des financements adaptés.

Annexe 6 : Respect des étapes du processus annuel de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

(Source RPCA- OCDE – CEDEAO – CILSS, Analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles - évaluation externe de la Charte PREGEC, octobre 2018)

	Burkina Faso	Gambie	Mali	Niger	Nigéria	Sénégal	Tchad
CH, PREGEC	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Elaboration PNR	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Mise en œuvre PNR - Etat	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✗
Mise en œuvre PRH - PTF	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Suivi PNR - Etat	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✗
Suivi PRH - PTF	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Evaluation interne PNR	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✗
Evaluation externe PNR	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗

Annexe 7 : Niveau d'articulation du Plan national de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec les autres interventions dans le cadre de la SAN

(Source RPCA- OCDE – CEDEAO – CILSS, Analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles - évaluation externe de la Charte PREGEC, octobre 2018)

3.3.1 Alignement des objectifs et synergie opérationnelle des plans de réponse aux autres interventions clefs de SAN

L'alignement des plans de réponse par rapport aux autres interventions clefs de SAN a été analysé selon les étapes de la gestion du cycle de projets allant de l'alignement théorique des objectifs à l'articulation effective et à la combinaison des ressources pour la mise en œuvre. Le tableau 9 résume le niveau d'articulation du plan de réponse avec les différents politiques et programmes et autres initiatives en lien avec la SAN. L'analyse a fait ressortir plusieurs constats allant d'une forte articulation théorique sur les documents à quasi-absence de synergies sur le terrain si ce n'est des arrangements géographiques.

Tableau 9 :
Niveau d'articulation du Plan national de réponse avec les autres interventions

	Burkina Faso	Gambie*	Mali	Niger	Nigéria*	Sénégal	Tchad
Alignement des objectifs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Articulation annoncée dans les documents	!		!	!		!	✗
Concertation autour des interventions au niveau central	!		!	!		!	✗
Modalités pratiques d'articulation des interventions	✗		✗	✗		✗	✗
Articulation / synergie effective dans la mise en	✗		✗	✗		✗	✗

selon le discours selon le discours

Légende Bien = ✓ Moyen = ! Faible = ✗

* = pas de plan de réponse saisonnière

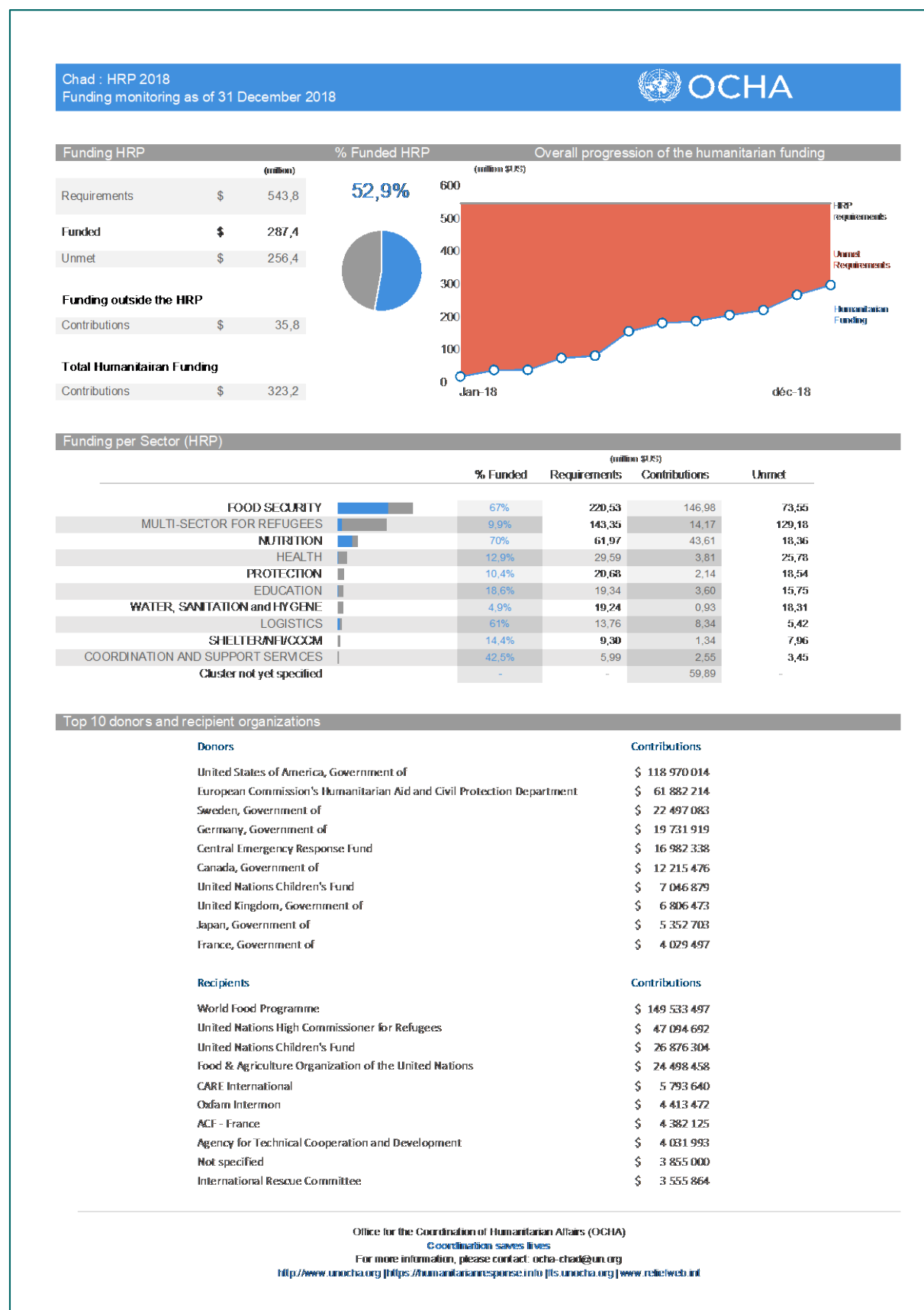
Annexe 8 : Constat 21. Analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles - évaluation externe de la Charte PREGEC.

(Source RPCA- OCDE – CEDEAO – CILSS, Analyse de la performance et de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles - évaluation externe de la Charte PREGEC, octobre 2018)

Constat 21. Absence des acteurs de la société civile nationale dans le processus d'analyse et de réponse dans la plupart des pays

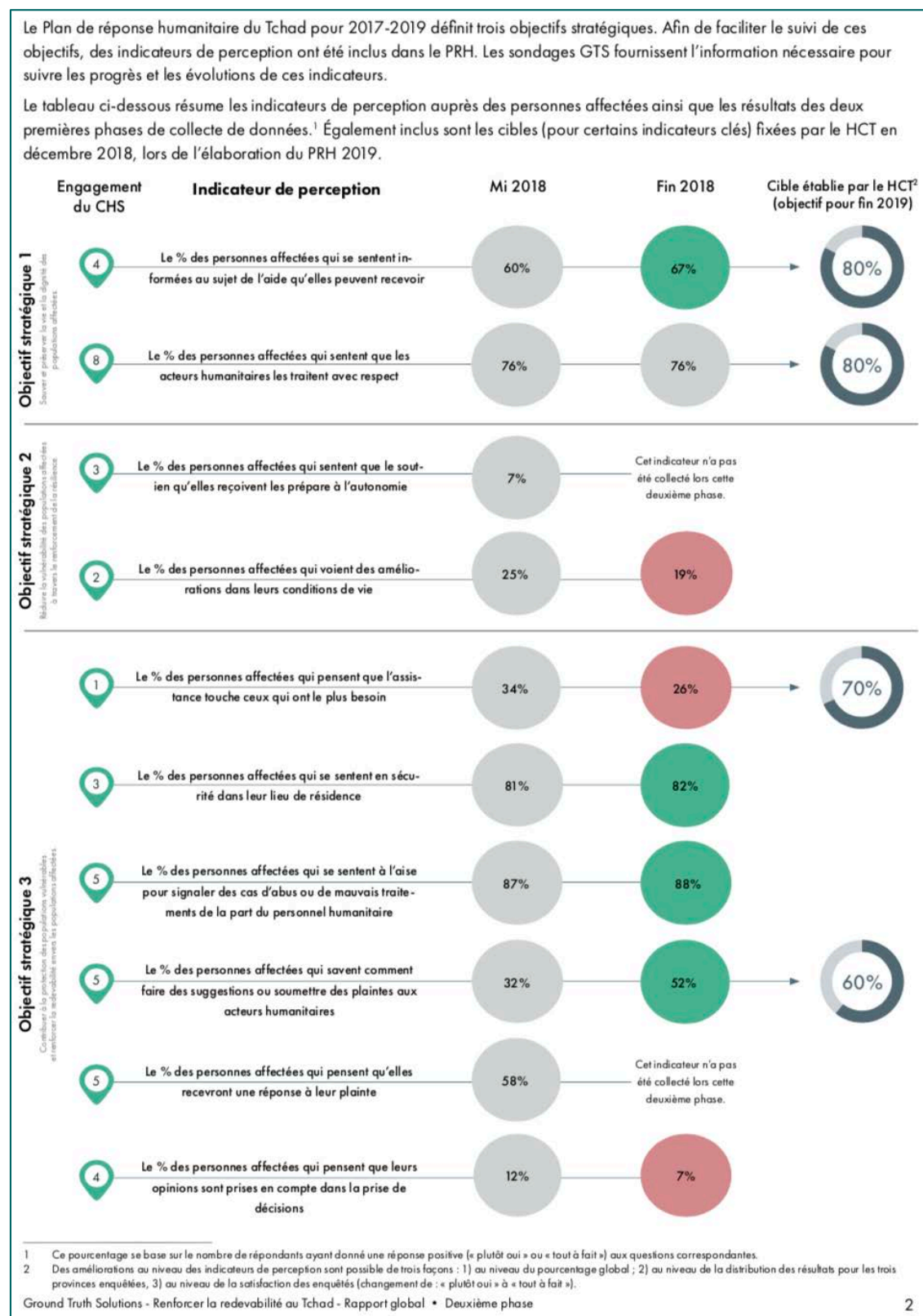
Ce constat ressort dans les rapports d'évaluation du Niger, Tchad, Mali, et Sénégal. Les organisations de producteurs, les ONG nationales sont très peu impliquées dans la veille, la conception et la mise en œuvre des plans de réponse. La principale raison de leur absence est le caractère très technique (travail d'experts) de la première phase d'analyse qui laisse peu de place aux initiatives de ces organisations. Une autre raison de leur absence est l'insuffisance d'articulation entre la réponse et les initiatives locales de développement dans lesquelles la société civile est active. Pourtant, ces organisations développent de nombreuses initiatives intéressantes sur la veille à l'instar du bulletin de veille pastorale qui alerte régulièrement sur la crise pastorale cette année, l'observatoire des exploitations agricoles familiales qui apporte une valeur ajoutée sur la mesure de l'érosion des moyens d'existence ou la recapitalisation des exploitations agricoles familiales.

Annexe 9 : Principales organisations responsables de la mise en œuvre des aides humanitaires



Annexe 10 : Indicateurs de perception sur l'aide reçue dans le cadre du HRP

(Source : Renforcer la redevabilité au Tchad, Mars 2019, Rapport Global, Deuxième Phase, Ground Truth Solutions et CHS Alliance)

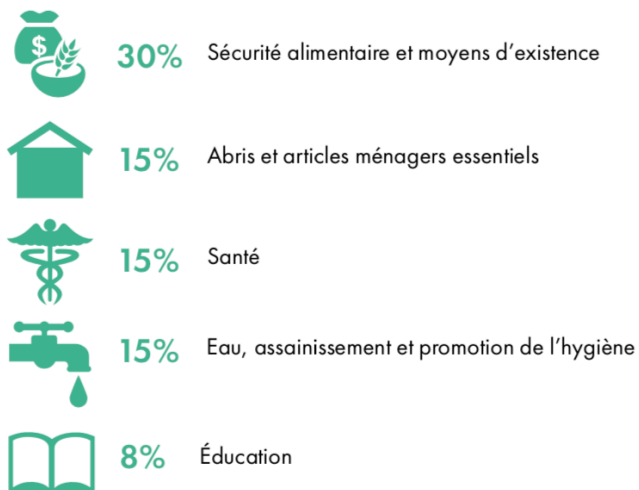


Selon les personnes affectées, l'assistance ne couvre toujours pas leurs besoins essentiels, et n'arrive toujours pas au moment opportun (CHS 1).

De manière globale, les personnes enquêtées pensent que l'aide reçue actuellement ne couvre pas leurs besoins minimums. Ce sont les mêmes cinq besoins identifiés à la première phase de collecte des données, et indiqués ci-contre, qui ressortent comme étant les moins satisfaits. Il est à noter que dans la province du Lac, la nutrition est le troisième besoin non satisfait le plus mentionné.

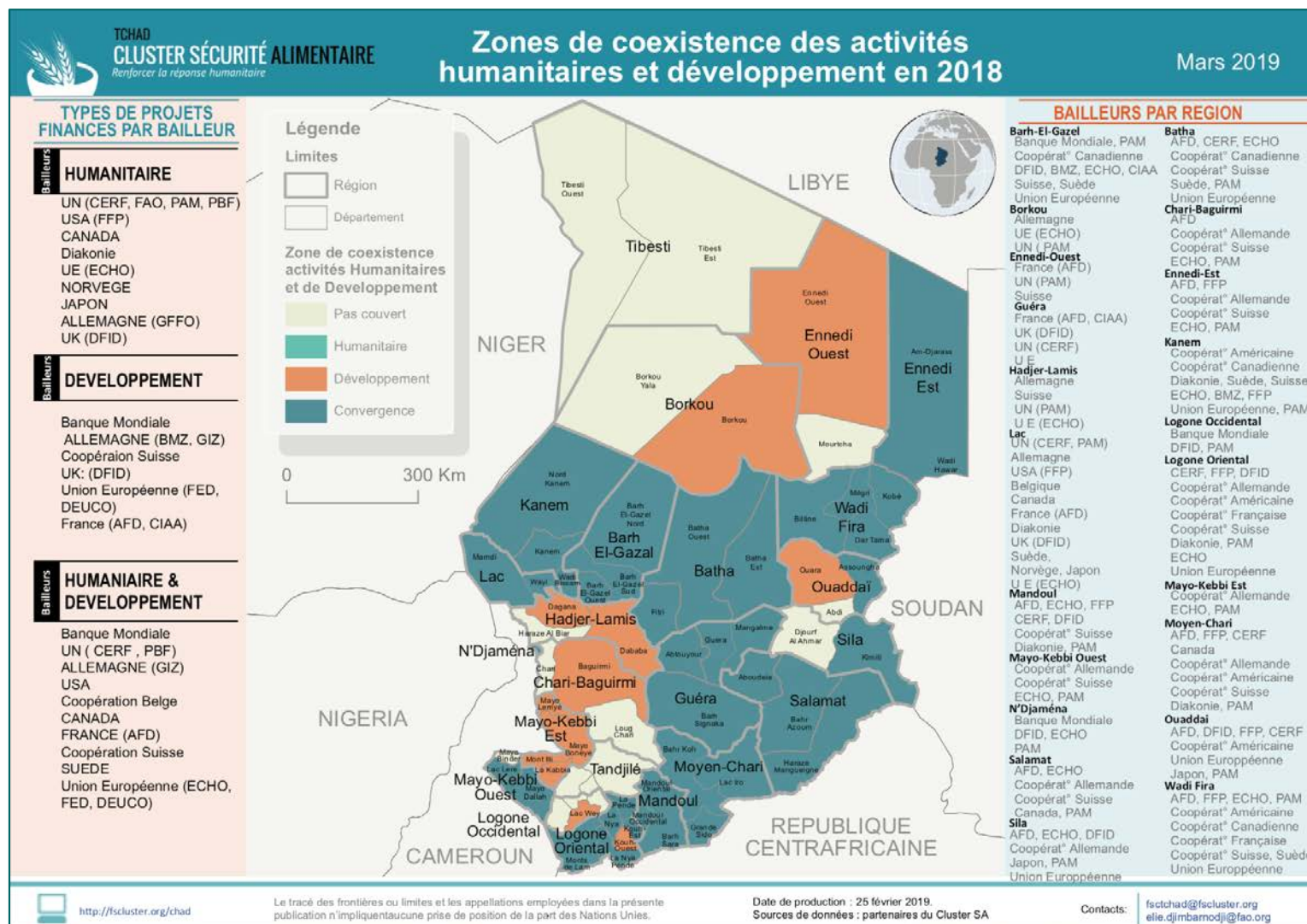
Quant à la question de la réception de l'aide à un moment opportun, les personnes affectées sont tout aussi négatives qu'au cours de la première phase. Les délais ne sont pas respectés : un exemple frappant est celui des semences ou des abris qui arrivent après les pluies.

Les cinq besoins non-satisfaits les plus fréquemment nommés sont :



Note: Ces pourcentages indiquent les réponses les plus fréquentes à la question. Les enquêtés ayant parfois donné plusieurs réponses, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100%.

Annexe11 : Cartographie par région de la présence des acteurs humanitaires et de développement



Zones de coexistence des activités humanitaires et développement en 2018

Mars 2019

Partenaires humanitaires

Barh-El-Gazel FAO, OXFAM AIDER, ACF PAM	Batha ACTED, GIZ, Solidarités PAM	Guera FAO, ATVP, CARE, OXFAM PAM	Lac FAO, CARE, OXFAM, CRT, UNHCR, SOS Sahel, Chora, WV, IRC, CICR, ACTED, OHD, Solidarités Régionales, Intersos PAM, SECADEV, BCI, Chora, ACTED, Diakonie, Solidarités Régionales, IRC
Ennedi-Est UNHCR, ADES, CARE, PAM	Logone Oriental FAO, CARE, APIDO, FLM, Caritas, ACF, ACTED, WV, APRODID, UNHCR, SIF, Diakonie, ATURAD PAM, SECADEV, ADES, IHDL, STOP PALU, SIF	Logone Occidental PAM, SIF	Kanem FAO, AHCDR PAM
Mandoul FAO, APIDO, IHDL, CARE, FLM, WV, APRODID, Diakonie, UNHCR PAM, IHDL, ADES, RAPS, Diakonie STOP PALU	Moyen Chari FAO, APIDO, FLM, CARE, APRODID, IHDL, Diakonie, WV, UNHCR, Caritas PAM, IHDL, ADES, RAPS	Ouaddai FAO, FLM UNHCR, CARE PAM	Salamat FLM, UNHCR PAM, ADES, RAPS
Sila FLM, UNHCR World Concern PAM	Wadi Fira FAO, CARE PAM		

Partenaires de développement

Barh El Gazel OXFAM, ACF, AIDER	Batha GIZ, CRT, Solidarités, CRF	Borkou GIZ, APIL	Hadjer Lamis GIZ, CESADEP	Guera FAO, OXFAM, ATVP, CARE, ASRADD
Lac CARE, Chora, SOS Sahel Intl	Logone Oriental SIF, CESADEP, UP, CARE, GIZ, UNHCR, FLM, World Vision	Logone Occidental World Vision, UNHCR, CARE	Kanem OXFAM, ACF, ARDEK	
Mandoul UNHCR, CARE, FLM, GIZ World Vision	Mayo-Kebbi Est GIZ, UP World Vision	Mayo-Kebbi Ouest GIZ, UP World Vision	Moyen Chari FLM, GIZ	
Ouaddai FLM, CARE, GIZ, PDR-WF, APRODIF	Salamat FLM, GIZ, ACRA	Sila GIZ, ACRA, UNHCR World Concern	Tandjilé World Vision	Wadi Fira GIZ, CARE

Annexe 12 : Subventions reçues, distributions gratuites et ventes subventionnées effectuées par l'ONASA sur la période 2006 à 2017

Source ONASA : avril 2019

Année Budgétaire	Montant de la subvention en CFA	Produits de ventes en CFA	Quantité du stock constitué (en tonne)	Coût moyen d'achat à la tonne (CFA)	Quantité du stock vendu (tonne)	Quantité du stock distribué gratuitement (tonne)	Total du stock sorti pour les populations vulnérables	Stock restant pour reconstitution	Observations
2006-2007	1.750.000.000	980.095.100	11.062,9	152.960	4.149,7	1.072	5.221,7	5.841,2	
2007-2008	1.500.5000	1.065.873.981	14.850,3	172.972	9.566,3	985	10.551,6	4.299	
2008-2009	2.000.000.000	890.893.267	19.245,3	214.282	8.656,86	0	8.656,9	10.588,5	13.250 tonnes de riz, huile et lait achetées auprès SOMDIAA
2009-2010	3.161.000.000	1.994.787.400	31.812,3	350.109	28.306,3	0	28.306,3	3.506	
2010-2011	2.500.000.000	0	45.654,6	235.440	0	0	0	45.654,6	
2011-2012	8.774.000.000	5.820.187.101	69.740,2	379.395	51.830,0	480	52.310	17.430,2	5.000 T don du Nigeria
2012-2013	6.000.000.000	2.408.360.125	41.281,7	272.443	24.655,8	0	24.655,8	16.625,9	3.000 T don de la Chine, 5.000 T don du soudan
2013-2014	6.125.000.000	2.309.990.250	38.618,4	431.355	29.196,2	400	29.562,2	9.022,2	Achat à crédit
2014-2015	10.000.000.000	1.860.050.000	41.929,1	529.659	17.740,9	0	17.740,9	24.188,2	Achat à crédit
2015-2016	2.000.000.000	2.395.702.151	43.597,1	520.239	22.162,2	88,6	22.250,8	21.346,3	Achat à crédit + 5.000 T don de la Chine
2016-2017	5.050.000.000	1.762.422.299	36.379,1	538.950	21.594,4	0	21.594,4	14.784,7	Achat à crédit + 5.000 T don de la Chine

Annexe 13 : Liste des Programmes/Projets financés par les principaux bailleurs dans les domaines du Développement rural/Résilience/SAN/Changements Climatiques

Cette liste a été réalisée à partir des bases de données suivantes :

- OCHA financial tracking service
- Cluster sécurité alimentaire
- Cellule de suivi-évaluation des projets du Ministère du Plan
- Direction de la Programmation des Investissements publics au Ministère de l'Économie et de Planification du Développement (<https://tchad.ampdev.net/portal/>).

Ce travail a été complété par des données recueillies sur les sites des agences de coopération (qui mettent en accès libre leur liste de projets) et les documents recueillis au cours de cette étude (notamment le recensement PRP-AGIR).

La présentation est réalisée par bailleur afin d'éviter une double comptabilisation des aides par l'opérateur d'exécution. En conséquence, les projets listés dans les fichiers des agences des Nations unies sont réduits et ceux-ci ne comportent que les financements CERF et des contributions non ciblées des pays membres qui sont programmées par le siège aux projets pays.

Aucune des bases de données ne se présentait en incluant l'ensemble des critères que nous avons retenus. En conséquence, des données sont manquantes dans certaines colonnes.

Financements de la Banque africaine de développement (BAD)

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente au Sahel (P2RS)	SAN + Résilience : Accroître les échanges commerciaux inter-régionaux, augmenter la productivité et productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, améliorer les revenus des populations vulnérables, améliorer l'accès des femmes aux ressources	Agriculteurs vulnérables Pasteurs et agropasteurs Pêcheurs artisanaux	Kanem et Barh El-Gazal	MPIEA		9 770 UC (9.192.000 \$)	7,78 (5,515)	04/12/2014	30/06/2020
Programme de réhabilitations et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques (PRESIBALT)			Logone oriental et occidental, Chari-Baguirmi, Hadjer-lamis, Tandjilé, Lac, Mandoul, Moyen-chari, Mayo-Kebbi Est et Ouest, Kanem, Guera, Ouaddaï et Batha	MEEP		5 350 000 UC	4,21	09/03/2015	30/09/2020
Programme de réhabilitations et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques (PRESIBALT)	60 hectares, 640 km de voie lacustre, 73 km de pistes, 1 centre de santé, 1500 ha aménagement antiérosif et 22 salles de classe		Lac Tchad, Hadjer Lamis et Kanem	MEEP		6 779 754 UC	5,40	07/2018	30/09/2019
AHU nutritionnelle bande sahéenne (Assistance d'Urgence Alimentaire)				MPIEA		653 877 000 UC	0,52	22/12/2017	31/12/2018

Financements de la Banque Mondiale

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Projet de Filets Sociaux	Transferts monétaires (non conditionnels et conditionnels) Accompagnement développement productif	6 200 ménages pauvres	Bahr El Gazel, N'Djamena et Logone Occidental	MEPD		10 US \$ BM-DFID	5,4	05/10/ 2016	2019
Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende démographique au Sahel			Régional (Cote d'Ivoire, Mali, Niger, Tchad, Mauritanie)	MEPD/MSP/MF PPESN		25,75 US \$	14,1	18/12/ 2014	
Projet d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel (PRAPS)	Modernisation des infrastructures et renforcement des capacités des services vétérinaires Aménagements pastoraux (puits, mares, stations, balisage) Appuis à la commercialisation (marchés, postes de transit) Appuis à la gestion des crises pastorales	400.000 pasteurs et agro-pasteurs dont 20% de femmes	Hadjer Lamis, Kanem, Lac, Bahr El Gaghel, Sud Borkou, Batha, Guéra, Wadi Fira, Ouaddaï, Sila, Ennedi Est et Ouest	MEPA		45 US \$		11/02/2016	31/12/2021
Projet d'appui à l'irrigation dans le sahel(PARIIS)	Développer et gérer l'irrigation et augmenter les zones irriguées	Agriculteurs vulnérables Pasteurs et agropasteurs	Ouaddai, Wadi Fira, Sila, Guera, Salamat, Mayo-kebbi Est et Ouest, Tandjilé, 2 Logones, Moyen-Chari et Mandoul, Hadjer- Lamis et Chari-	MPIEA		27,5 US \$	13,7	23/05/2018	31/03/2024

			Baguirmi						
Projet de Renforcement de la Résilience Climatique et de la Productivité Agricole Durable (PROPAD)	Développement d'une agriculture durable et résiliente au climat (adoption des technologies innovantes) Réponse d'urgence	360 000 personnes	Mandoul, Moyen-Chari et Salamat	MPIEA		41 US \$		11/2018	11/2023
Projet d'Appui aux Réfugiés et Communautés d'Accueil (PARCA)	Amélioration de l'accès aux services de base (santé et en éducation) Transferts monétaires non conditionnels Subventions aux activités productives et formation	Réfugiés et population hôte 25 000 ménages pauvres (transferts)	Logone Oriental, Ouaddaï et Lac-Tchad	MEPD CNARR		60 US \$	30	06/10/2018	12/2023
Soutien aux mesures d'accompagnement du Développement Humain Durable	Transferts monétaires	4650 ménages Population hôte	Logone Occidental (Lac Wey)		UNHCR - CARE			2016	2020
Réponse à la crise alimentaire	Transferts monétaires Distribution de semences maraîchère	31500 personnes Réfugiés, retournés	Logone Oriental (La Nya Pende) Moyen-Chari (Grande Sido)		FAO - PAM			2017	2019
Projet d'Urgence en Réponse à la Crise Alimentaire et de l'Élevage	Appuis à l'agriculture, au maraîchage et à l'élevage	Réfugiés, déplacés, population hôte, autochtones	Logone Oriental (Monts de Lam, La Pende, La Nya Pende, Kouh Ouest) Mandoul (Barh Sara, Mandoul Occi.) Moyen-Chari (Barh Koh,		FAO - ATURAD/ MPIEA MEPA			2018	2019

			Grande Sido) Salamat (Bahr Azoum , Haraze Mangueigne, Aboudeia) Logone Oriental (La Nya Pende, Monts de Lam , Kouh Ouest, La Pende)						
Famine Action Mechanism (FAM)	Mieux formaliser, renforcer et encourager les liens entre les dispositifs d'alerte précoce, les modes financement des interventions et leurs modalités de mise en œuvre, tout en renforçant l'impact des efforts internationaux d'atténuation de la famine								

Financements de la BDEAC (Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale) et BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique)

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Projet de développement de la riziculture dans la plaine du Chari-Logone2 (PDRI-CL2)	Amélioration de la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté : aménagements irrigués, appuis aux moyens de production et de stockage, formation en production, stockage et commercialisation	1 400 producteurs Agriculteurs vulnérables Pasteurs et agropasteurs Pêcheurs artisanaux	Hadjer-Lamis et Mayo-Kebbi-Est			10.000.000 \$ BADEA/État	6	2014	2018
Projet de construction de Micro Barrages pour l'Agriculture et l'Élevage dans les 3 régions			GUERA (Mongo) OUADDAÏ (Abeche) WADI-FIRA (Biltine)	MPIEA/MEPA		BADEA	11,00	09/05/2016	30/04/2020
Mise en valeur des ressources en eau souterraine et valorisation des eaux de ruissellement			Ennedi Est et Ouest	MEEP/MPIEA/M EPA		BDEAC/État	16,03		

Financements de la Banque Islamique de Développement

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Projet de développement de la filière rizicole dans la plaine du Chari-Logone (PDRI-CL)	Augmentation production rizicole et des revenus des producteurs		Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi-Est, Logone occidentale et Moyen-Chari			53.550.000 \$ BID/État	32,130	2014	2019
Projet de développement de la résilience et de lutte contre l'insécurité alimentaire au Tchad (PDRLIAT)	SAN+ Résilience : soutien aux moyens d'existence, adaptation CC, capacité de gestion des crises alimentaires	Agriculteurs vulnérables Ménages pauvres	Tibesti, Borkou, Ennedi-Est, Ennedi-Ouest, Wadi-Fira, Ouaddaï, Batha, Dar Sila, Guéra, Salamat, Lac, Kanem, Bahr El Gazal, Chari-Baguirmi et Hadjer-Lamis			32.020.000 \$ BID/État	19,212	2015	2020
Projet de gestion et de valorisation des ressources naturelles dans la zone soudanienne (PGRN/ZS)	SAN Augmentation production agricole, développement irrigation, création coopératives de crédit	Agriculteurs vulnérables	Logone orientale, Logone occidentale, Mandoul, Mayo-Kebbi-Est, Tandjilé et Moyen Chari			22.320.000 \$ BID/État	13,392	2015	2019

Financements de la Coopération allemande

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Sécurité alimentaire et augmentation de la résilience des populations locales et des réfugiés dans le Ouaddaï (SAAR)	Distribution de semences et outillages agricoles AGR : petits matériels de transformation et subvention des microprojets	2200 ménages Réfugiés, population hôte	7 cantons dans le Ouaddaï (Molou, Guernagné, Manjobok, Bardé, Ouadi Hamra I/ II, Troané)	MPIEA	GIZ	3,2 € BMZ	2,09	01/11/2017	31/10/2020
Renforcement de la résilience des réfugiés et retournés de la République Centrafricaine et promotion de la cohésion sociale au sein des communautés d'accueil dans le sud du Tchad	Soutien aux moyens d'existence d'urgence : distribution d'intrants et outils agricoles, distribution d'animaux, appui à la santé animale AGR : équipement aux, micro-crédit Plans de réduction des risques Équipement aux centres de formation	Réfugiés, retournés, population hôte, autochtone	Moyen-Chari (Grande Sido) Logone Oriental (La Nya Pende)		UNHCR-FLM	DKH-BMZ		2017	2020
Projet d'Autonomisation et d'Intégration des Retournés tchadiens au sud du Tchad (PAIR-Tchad)	Soutien aux moyens d'existence : distribution d'intrants et outils agricoles, distribution d'animaux, appui à la santé animale AGR : distribution de kits et cash transferts	Retournés, population hôte	Moyen-Chari (Grande Sido)		CARE	BMZ		2017	2018
Renforcement de la résilience des communautés du lac Tchad à faire face aux changements climatiques et	Soutien aux moyens d'existence : distribution d'intrants et outils	Déplacés, population hôte,	Lac (Mamdi, Kaya, Fouli)		CARE	0,735 US \$		2017	2020

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maître d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
assurer l'intégration socio-économique des populations affectées par la crise de Boko-Haram	agricoles, distribution d'animaux Formation producteurs maraichers, pluviaux, jardins scolaires, éleveurs, production et plantation des arbres Construction magasin communautaire pour le stockage	autochtone				BMZ			
Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT)	Distribution d'intrants agricoles, d'outils et formation des bénéficiaires	7280 ménages Autochtones	Chari-Baguirmi (Baguirmi) Hadjer-Lamis (Dagana) Mayo-Kebbi Est (La Kabbia, Mayo Boneye, Mont Illi, Mayo Lemye) Mayo-Kebbi Ouest (Mayo Dallah, Lac Lere) Salamat (Bahr Azoum) Sila (Kimiti) Borkou		GIZ- CESADE P- ACRA- APIL-Univ Pop	18 € EUTF – BMZ		2016	2019
Renforcement de la sécurité nutritionnelle et alimentaire des populations vulnérables dans la bande sahélienne du Tchad: accès aux besoins alimentaires urgents et renforcement des moyens d'existence	Transferts monétaires Renforcement des moyens d'existence ; appuis à l'agriculture, à l'élevage	15000 ménages Autochtones	Guéra (Mangalmé)		OXFAM - ATVP	GFO		2016	2018

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maître d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Programme "Gestion durable des Forêts dans le Bassin du Congo", Projet "Appui au Parc transfrontalier BSB Yamoussa (COMIFAC)			BSB Yamoussa (Parc National Bouba N'Djidda/Cameroun et Sena Oura/Tchad) avec périphérie	MEEP		6,9 €	4,52	20/04/2015	31/10/2018
Gestion durable des ressources en eau du bassin du lac Tchad, Afrique, suprarégional			Zone pilote: zone humide Yaere: N'Djamena- Bongor -l'Extrême Nord du Cameroun (Maroua).	MEEP		6 €	3,93	11/2017	30/06/2019
Programme "Gestion des Eaux de Ruissellement dans le Tchad Sahélien (GERTS)"	Nombre de seuils construits : 146 de 180 prévus Nombre d'hectares bénéficiant d'une maîtrise totale ou partielle : 8 083,73 ha Accès à des services d'appui conseil	1682 agriculteurs ou éleveurs dont 954 femmes et 139 jeunes	Batha - Wadi-Fira - Ennedi-Ouest - Ennedi-Est	MPIEA		7,5 €	4,53	01/11/2015	31/10/2018
Protection, assistance multisectorielle et solutions durables en faveur des réfugiés au Sud, à l'Est et en milieu urbain au Tchad		Réfugiés			UNHCR	1,12 \$			
Projet d'assistance alimentaire d'urgence aux populations déplacées internes, retournées et réfugiées du	Assistance alimentaire	Déplacés, population hôte, réfugiés	Lac		PAM	2,312 \$		2018	2019

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maître d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Lac Tchad									
Aide humanitaire					PAM	2,37 \$			
Possibilities for the strengthening of the independence by "cash-based assistance" insb. from refugees are compiled Besides, are moved, e. g. , the construction by well for the cattle position and the agriculture and repair of streets	Soutien aux moyens d'existence: création d'actifs	Populations vulnérables			PAM	9,988 \$		2019	2023

Financements Canada

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Assistance d'urgence intégrée à la crise du Lac Tchad	Soutien aux moyens d'existence d'urgence : Appui au maraîchage, à la pêche Réalisation d'ouvrages maraîchers Transferts monétaires : Cash For Work	Déplacés, population hôte, retournés	Lac (Kaya, Fouli)		CARE			2017	2019
Support for food and nutritional security to improve the livelihoods of the populations affected by the current pastoral crisis in the Lake and Kanem regions	Soutien aux moyens d'existence d'urgence : Appui à l'élevage	1800 ménages Population hôte	Kanem (Kanem, nord Kanem) Lac (Mandi, Kaya, Fouli)		FAO - DSV	1,705 US \$		2018	2019
Assistance multi-sectorielle aux femmes et filles déplacées dans la région du Lac, Tchad (2018 – 2020)	Transferts monétaires Formation bussiness skills et dotation de start up fund	4170 personnes Déplacés, population hôte	Lac (Kaya, Fouli)		IRC	1,728 US \$		2018	2020
Projet d'assistance alimentaire d'urgence	Assistance alimentaire	Populations déplacées internes, retournées et réfugiées du Lac Tchad Pop vulnérable victimes de la	Zone sahélienne		PAM	5,627 US \$		2018	2019

		sécheresse							
Prévention de la malnutrition aigüe pour les populations déplacées internes du Lac Tchad	Nutrition PCIMAM				PAM	0,24 US \$		2018	2019
Annual Humanitarian Allocations - WFP Country Support: Food (P007070)	Sécurité alimentaire				PAM	0,894 US \$		2019	2020
Projet d'urgence	Nutrition WASH	Pop vulnérable victimes de la sécheresse			ACF	0,786 US \$		2018	2019
Support of UNHCR's 2018 operations in Chad (P005413)		Réfugiés			UNHCR	1,807 US \$		2018	2019

Financements de la Coopération française

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
PASTOR	Améliorer l'accès des éleveurs aux services de bases mobiles : l'eau potable, la santé, l'éducation et l'information	125 000 transhumants 3 millions pop rurale	Département de Fitri, région du Guerra, Mandoul, Moyen Chari, Ennedi Est, Wadi Fira, Ouaddaï, Sila, Salamat.	MEPA		6 € AFD	3,93	07/07/2015	30/06/2021
Projet de Lutte contre l'Inondation à Moundou	Canaux de drainage pluvial, gestion des déchets, gestion des inondations	80 000 habitants vivant dans les zones inondables	Moundou	MEEP		10 € AFD	6,56	07/03/2016	31/12/2021
Renforcement de la résilience et amélioration de la sécurité alimentaire des déplacés et populations hôtes dans les Monts de Lam	Distribution d'intrants agricoles et formation Distribution petits ruminants	1500 ménages Retournés, population hôte	Logone Oriental (Monts de Lam)		Secours Islamique France - CESADE P	CDC (MAE Français) / SIF		2017	2019
Projet de réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle dans le département du Wayi, région du Lac Tchad	Distribution outils, semences Appui technique pour l'aménagement (irrigation) et la formation des bénéficiaires au maraîchage	750 ménages Autochtones	Lac (Wayi)		ACTED	0,5 € Ambassade de France		2018	2019
Réponse d'urgence pour les populations hôtes et réfugiées affectées par la crise centrafricaine	Transferts monétaires : Cash For Work	280 ménages Réfugiés,	Logone Oriental (La Nya Pende)		ACTED	CDCS		2018	2019

dans la région du Logone Oriental		population hôte							
Prévention et traitement de la malnutrition aigüe + Résilience (4R)	Sécurité alimentaire Nutrition				PAM	0,617 \$		2018	2019
Argent contre travail : participation à des activités d'aménagement et maraichage des jardins de vie pour soutenir le programme d'alimentation scolaire	Sécurité alimentaire				PAM	0,868 \$		2018	2019
Appui aux femmes productrices d'aliments locaux fortifiés pour les enfants de 6 à 23 mois au Tchad	Nutrition				PAM	0,341 \$		2018	2019
Multi sectorial response to refugees in the South East of Chad		Réfugiés			UNHCR	1,361 \$		2018	2019
RESILAC – Redressement Économique et Social Inclusif du Lac Tchad	Renforcer la résilience des communautés locales via l'instauration de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) dans les zones particulièrement touchées par les problèmes environnementaux, socio- économiques et de sécurité actuels	90 000 bénéficiaires Populations hôtes, déplacées, réfugiées	Tchad : région du Lac, Bassin Nord Niger : région de Diffa Cameroun : région de l'Extrême Nord Nigéria : État du Borno		AFD – ACF – CARE - URD	30 € Trust fund UE 5 € AFD		2018	2022

Financements de la Coopération suisse

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Tchad: ACF Réponse d'urgence Sud	Nutrition santé			MPIEA/MF PPESN	ACF	0,1 CHF		01/10/2018	30/06/2019
Projet de renforcement des capacités communautaires de résilience et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Batha, phase 1	Cash transfert : achat chevaux de traction AGR : fonds de roulement Vulgarisation de la culture de moringa Alphabétisation	1220 ménages 26 clubs des mères	Batha Ouest	MPIEA	CRF-CRT			15/08/2018	28/02/2019
7F-10226.01 Résilience Batha phase 2				MPIEA				01/03/2019	31/12/2020
Renforcement de l'élevage pastoral phase 2	Les conditions de vie et de la sécurité alimentaire des populations pastorales améliorées		Batha, Ennedi et Wadi Fira	MEPA		9,5 CHF		01/07/2018	30/06/21
7F-08038.03 Seuils d'épandage zone sahélienne			Ennedi, Wadi-Fira, Batha	MPIEA			6,25	01/11/2015	31/10/2018
Opérationnalisation de la filière semencière au Tchad (OFST Phase2)	Distribution d'intrants agricoles (semences, petit matériels et engrais)	Agriculteurs	Moyen-Chari (Grande Sido, Lac Iro, Barh Koh) Logone Oriental (Monts de Lam, La Nya Pende, Kouh, La Pende) Batha (Batha Est-Ouest, Fitri)		GIZ	DDC		2018	2022

			Wadi Fira (Biltine, Kobé, Dar Tama) Mandoul (Occidental, Oriental, Barh Sara)						
UNHCR Earmarked contributions 2018		Réfugiés			UNHCR	1,524 \$		2018	2019
WFP Multi-Bi Allocation-Contributions under FAC					PAM	1,065 \$		2018	2019
(LCB) Additional Contribution Sahel Crisis to Support WFP's Emergency Respons : Food security, Emergency food assistance	Assistance alimentaire				PAM	1,003 \$		2018	2019
Allocation 2019: Contributions under FAC: Food security, Emergency food assistance	Assistance alimentaire				PAM	1,001 \$		2019	2020
Projet de Gestion des eaux de ruissellement dans le Tchad sahélien phase 2			Batha - Wadi-Fira - Ennedi-Ouest - Ennedi-Est	MPIEA			4, 37	01/11/2015	31/10/2018
7F-07801.02 Connaissance/gestion ressources en eau phase 1 et 2			Tout le Nord et centre du pays	MEEP			5,34	01/09/2015	31/07/2021
Cartographie des ressources en eau phase 1	Cartographie du territoire, renforcement des capacités (formation continue et diplômantes, bases de données des ressources en eau)		Couverture nationale	MEEP			7,67	06/2012	2023
Cartographie des ressources en eau phase 2	Cartographie du territoire, renforcement des capacités (formation continue et diplômantes, bases de données des ressources		Couverture nationale	MEEP			4, 31	01/09/2015	31/08/2019

	en eau)								
7F-06573.01 Programme bleu (PB) Tchad				MSP/MEE P				01/01/2018	31/12/2022

Financements de l'Union européenne

FED

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Programme d'appui à la consolidation de l'État au Tchad (ACET) – Phase 2 <i>{11ème FED secteur 1 = Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et Développement rural}</i>	Appui à la consolidation de l'Etat général et non ciblé Soutien aux réformes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle Appui budgétaire (80 millions € secteur 1) + appui complémentaire (8 millions € secteur 3)			Gouvernement/ MFB		88 € FED		2016	2018/19
Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) <i>{11ème FED secteur 1}</i>	Action multisectorielle visant à diminuer la malnutrition chronique : - appui à la mise en place d'un cadre politique, institutionnel et budgétaire adéquats, - renforcement durable - également face aux changements climatiques - des systèmes de production et des moyens d'existence des ménages agro-pastoraux sont renforcés durablement ; -amélioration de l'accès aux services de santé primaire, d'eau, d'assainissement et l'adoption de bonnes pratiques d'alimentation et	Ménages vulnérables dans les zones d'interventions	Ouaddaï, Wadi Fira, Guera, Logone occidentale, et Tandjilé	MEPD/MS P/ MPIEA /MEEP/MI D		156 € FED	102,32	2018	2023

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
	d'hygiène familiales								
Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR) <i>{11ème FED secteur 2 = gestion ressources naturelles}</i>	i) Amélioration de la gestion concertée des ressources agro-pastorales (concertations, aménagements des couloirs de transhumance, points d'eau pastoraux), ii.) Mise en place d'un dispositif de gestion pérenne d'entretien des ouvrages pastoraux, iii.) Expérimentation de dispositifs innovants d'éducation et santé humaine et animale adaptés et pérennes en milieu pastoral, iv.) Innovations dans le domaine de l'association agriculture-élevage dans les zones sous pression démographique, v.) Appui à l'amélioration des politiques publiques dans le domaine du développement pastoral et renforcement des capacités des niveaux centraux et déconcentrés.	125 000 transhumants 3 millions pop rurale	Département de Fitri, région du Guera, Mandoul, Moyen Chari, Ennedi Est, Wadi Fira, Ouaddaï, Sila, Salamat.	MEPA		20 € FED	13,11	20 /11/2015	2021
Projet d'Appui aux Aires Protégées et écosystèmes Fragiles du Tchad (APEFT) <i>{11ème FED secteur 2}</i>			B.E.T Wadi fira, Ennedi est et ouest, Chari Baguirmi, Salamat, Moyen Chari, Guerra et Ndjamena	MEEP		33 € FED	21,64	11/04/ 2017	
Initiative REVANCHE: Résilience et			Ouaddai, Wadi Fira et Guera	MSP		9,4 €	6,19	01/01/2017	01/06/2019

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Adaptation aux Variabilités Climatiques, pour une Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle Durable						FED			
	Appui au développement agricole et pastoral : dotation en moyen d'exhaure d'eau, dotation des auxiliaires de l'élevage en kits, foire aux petits ruminants, formation maraîchage Appui à la constitution des stocks des banques céréalières Transferts monétaires : Cash for Work	Autochtones, population hôte	Ouadaï (Wara)		CARE- PDR-WF et APRODIF			2017	2019
	Appui au développement agricole et pastoral : réalisation d'ouvrages agricoles et pastoraux AGR : appui aux petits commerces	Autochtones	Guera (Mangalmé)		OXFAM - ASRADD			2017	2019
Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles – phase 6 (ECOFAC 6)	Gestion durable des aires protégées et les zones périphériques Développement d'activités socio-économiques	Populations locales	Salamat	MEEP		4 € FED	2,62	07/04/2017	07/04/2022

Fonds Fiduciaires

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de	Exécution	Coût en	Coût en	Date de	Date de
------------------------------	-------	---------------	---------------------	--------------	-----------	---------	---------	---------	---------

				tutelle/maître d'œuvre	n	devise (millions)	milliards de FCFA	démarrage	clôture
Résilience et emploi au Lac Tchad (RESTE)	Contribuer et maintenir la stabilité sociale et économique dans la région du Lac Tchad et la bande sahélienne à l'Ouest	Autochtones	Kanem, Barh El Gazal et lac	MATSPGL/MFPDS	Voir ci-dessous	27 € EUTF	17,71	0102/2017	01/02/2021
	Appui au développement agricole et pastoral : distribution de semences et outils aratoires, foire aux petits ruminants, dotation en kits VSLA et formation sur l'approche VSLA AGR: formation des bénéficiaires en petits métiers Transferts monétaires : Cash for Work		Lac (Wayi)		CARE – CHORA			2017	2021
	Appui au développement agricole et pastoral : réalisation d'ouvrages agricoles et pastoraux AGR : appui aux petits commerces	Autochtones	Barh-El-Gazel (Barh-El-Gazel Sud, Barh-El-Gazel Ouest)		OXFAM-AIDER			2017	2021
	Appui au développement agricole et pastoral : réalisation d'ouvrages agricoles (maraîchage) et pastoraux AGR : appui aux petits commerces	Autochtones	Barh-El-Gazel (Barh-El-Gazel Nord, Barh-El-Gazel Sud, Barh-El-Gazel Ouest) Kanem (Wadi Bissam)		ACF - Oxfam Intermon			2018	2021
Programme de développement inclusif dans les zones d'accueil (DIZA)	Soutenir l'accès aux services de base et aux mécanismes de protection sociale pour toutes les populations (locales et retournées, réfugiées)	558 000 personnes : -187 000 réfugiés à l'Est -121 000	Ouaddaï, Sila, Salamat, Moyen Chari, Mandoul et Logone Oriental	CNARR, ANADER	HCR - ONG	15 € EUTF		2019	2021

	Renforcer la création d'opportunités économiques et d'emplois afin de donner aux populations les moyens pour parvenir à l'autosuffisance économique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience face aux risques encourus (y compris agro climatiques) Renforcer les mécanismes de gouvernance locale en renforçant les capacités techniques des autorités et en créant une dynamique de concertation régulière entre populations, autorités locales et parties prenantes	personnes au Sud, dont 71 000 réfugiés et 50 000 retournés tchadiens de Centrafrique - 250.000 autochtones							
Projet de renforcement de la résilience et de la cohabitation pacifique au Tchad (PRCPT)	Améliorer les conditions de vie des populations locales, des réfugiés et des retournés par le biais de la création des opportunités d'emploi	Réfugiés, population hôte, retournés	Sila, Salamat, Hadjer Lamis, Chari Baguirmi, Mayo Kebbi Est et Ouest, pilote au BET	MEPD		18 € EUTF/BMZ	11,80	03/05/2016	30/09/2020
Appui au déminage, à la protection sociale et au développement des personnes vulnérables (PRODECO)	Approche intégrée combinant le déminage, la mise en place d'activités socioéconomiques et le renforcement des capacités des autorités tchadiennes	Populations exposées aux dangers des mines, des munitions et restes de guerre non explosés	Tibesti, Borkou et Ennedi Ouest) et la province du Lac	Centre National de Démontage (CND)	MAG-FSD- HI - SECADE V	23 € EUTF		2017	2021
Soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes Tchadiens en situation de vulnérabilité	Insertion socioéconomique des jeunes vulnérables en améliorant et valorisant les compétences des jeunes tchadiens sur le marché du travail et en optimisant leurs opportunités d'insertion professionnelle	Jeunes en situation de vulnérabilité	N'Djamena, Bongor, Moundou, Abeché, Sarh et Bol	MFPPM/MJSE	FONAP - ESSOR	10,3 € EUTF/ AFD	6,75	04/2017	01/07/2021

	Développement de la formation par apprentissage formelle (FAP dual) en lien avec les besoins des entreprises sur le territoire national								
RESILAC – Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad	Renforcer la résilience des communautés locales via l'instauration de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) dans les zones particulièrement touchées par les problèmes environnementaux, socio- économiques et de sécurité actuels	90 000 bénéficiaires Populations hôtes, déplacées, réfugiées	Tchad : région du Lac, Bassin Nord Niger : région de Diffa Cameroun : région de l'Extrême Nord Nigéria : Etat du Borno		AFD – ACF – CARE – URD	30 € Trust fund UE 5 € AFD		2018	2022

ECHO

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Intégration socio-économique des réfugiés soudanais à l'est du Tchad	Appuis au maraîchage et à l'agriculture pluviale Distribution de semence	1500 ménages Réfugiés, population hôte	Sila (Kimiti)		FLM	1,043 \$ ECHO		2018	2019
Projet d'Autonomisation et d'Intégration des Retournés Tchadiens au Sud du Tchad (PAIR-Tchad)	Soutien aux moyens d'existence : distribution de petits ruminants, appui au maraîchage et à l'emploi Transferts monétaires Formation et vulgarisation des	3000 ménages Retournés, population hôte	Logone Oriental (La Nya Pende)		UNHCR - CARE	2 € ECHO		2017	2019

	foyers améliorés en banco Formation des pépiniéristes à la production et vente des plants								
Projet d'Assistance Mutlisectorielle d'Urgence pour les Nouveaux Réfugiés centrafricains et des Communautés Hôtes de Goré et de Moissala (PAMUNOR)	Appui à la production de cultures pluviales (intrants, formation, matériels) AGR Formation GRN Redynamisation des structures communautaires	2990 ménages Réfugiés, population hôte	Logone Oriental, Mandoul		CARE	1,7 € ECHO		10/2018	12/2019
Protection dans l'attente des solutions des réfugiés soudanais installés à l'Est du Tchad	Soutien aux moyens d'existence d'urgence : transferts monétaires AGR : formation	Réfugiés, population hôte	Ouaddai (Assoungba)		UNHCR - FLM	ECHO		2018	2018
Projet d'appui à la réduction de la migration mixte et à l'autonomisation des jeunes	Soutien aux moyens d'existence d'urgence : appui aux petits commerces	110 personnes Réfugiés	Ouaddai (Assoungba)		UNHCR - FLM	ECHO		2018	2019
Protection et solution mixte en faveur des réfugiés centrafricains vivant au Sud du Tchad	Soutien aux moyens d'existence : appui à l'élevage, à l'agriculture, au maraîchage et à l'emploi Transferts monétaires pour l'acquisition des semences et outils agricoles, formation des producteurs Construction des greniers communautaires pour le stockage	Réfugiés, population hôte, retournés	Salamat (Haraze Manguaigne) Mandoul (Barh Sara) Logone Oriental (La Nya Pende, Monts de Lam) Moyen-Chari (Grande Sido)		UNHCR - FLM	1,748 \$ ECHO		2018	2018

Appui à la sécurité alimentaire pour l'amélioration de l'état nutritionnel des populations hôtes, retournées et déplacées victimes de la crise de Boko-Haram dans les régions du Lac et Kanem	Transferts monétaires Achat de bœufs, abattage, séchage de la viande et distribution dans les UNA	2800 personnes Autochtones	Kanem Lac (Fouli)		FAO	ECHO		2018	2018
Appui à la Coordination du Cluster Sécurité Alimentaire au Tchad et à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations victimes de la crise pastorale actuelle dans la Région du Wadi-Fira	Sécurité alimentaire	Pasteurs Agro-pasteurs	Wadi Fira		FAO	1,146 \$ ECHO			
Appui à la sécurité alimentaire et à la prévention de la malnutrition des populations vulnérables dans la bande sahéenne au Tchad (Guéra et Barh El Gazal) _HIP 2018	Transferts monétaires : distribution de coupons et cash Distribution en nature Nutrition	Autochtones	Barh-El-Gazel		OXFAM - ATFVP	3,02 \$ ECHO		2018	2019
Renforcement de la sécurité nutritionnelle dans les districts de Mao, Mondo, Moussoro, Chadra et Michemiré – Régions du Kanem et Bahr El Gazel, Tchad.	Nutrition Transferts monétaires : distribution de cash	Enfants de moins de 5 ans et FEFA 3500 personnes Autochtones	Kanem (Kanem, Wadi Bissam)		ACF	4,382 \$ ECHO		2018	2018
Appui d'urgence aux populations affectées par les crises alimentaires et nutritionnelles et réduction des risques de catastrophes dans la bande Sahéenne au Tchad	Transferts monétaires : distribution de cash Renforcement SCAP-RU pour la Réduction du Risque de Catastrophes : formation, soutien à la coordination, équipement et mise à disposition d'un fond de	8200 ménages Autochtones	Batha (Batha Est) Lac (Wayi)		ACTED	2,699 \$ ECHO		2018	2019

	contingence								
Appui à l'intégration socio-économique des réfugiés centrafricains du site de Gaoui au Tchad	Transferts monétaires : Cash For Work AGR: appui en formation et distribution de cash	97 ménages Réfugiés	Ndjamena		ACTED	0,491 \$ ECHO		2018	2019
Appui à la prise en charge médico-nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans et à la santé maternelle des femmes enceintes et allaitantes dans la région sanitaire de N'Djamena et dans les districts de N'Gouri et d'Isserom	Nutrition	Enfants de moins de 5 ans et FEFA	Ndjamena N'Gouri et Isserom		ALIMA	0,604 \$ ECHO		2018	2018
Projet d'appui aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Batha	Soutien aux moyens d'existence d'urgence : intrants agro-pastoraux, formation en organisation des AVEC, formation en en production maraichère Transferts monétaires : distribution de cash Formation des auxiliaires d'élevage, des brigadiers phytosanitaires, des comités locaux d'action(CLA) et comités villageois de développement	1700 ménages très pauvres avec enfant de moins de 5 ans Autochtones, population hôte	Batha (Batha Ouest)		Solidarités	1,350 \$ ECHO		2018	2018
Renforcer la résilience et assurer l'intégration socio-économique des populations vulnérables affectées par la crise de la région du Lac Tchad					CARE	1,227 \$ ECHO			

Soutenir la couverture des besoins de base, stabilisation et relance des moyens d'existence et construction de capacités de résilience bénéficiant aux communautés (hôtes, retournés et IDP) affectées par la crise de Boko Haram dans la région du Lac Tchad		Population hôte, déplacés, retournés			Oxfam Intermon	1,394 \$ ECHO			
Providing targeted food and nutrition assistance to vulnerable Chadian and refugee populations and strengthening systems for food security information and analysis	Assistance alimentaire Nutrition	Populations vulnérables Réfugiés			PAM	16,76 \$ ECHO		2018	2019
Reinforcement of the response to the humanitarian crisis through integrated, health and nutrition intervention in the Lake Chad Region	Nutrition				IMC	0,9 \$ ECHO			
Assistance en santé, nutrition et protection pour les personnes déplacées et autochtones dans la région du Lac Tchad	Santé, Nutrition et Protection				IRC	0,988 \$ ECHO			
Améliorer la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes	Nutrition				PMI	0,617 \$ ECHO			
Approche intégrée pour améliorer la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère au Tchad					Unicef	11,11 \$ ECHO			
Protection and assistance to refugees in Chad	Réponse pour les réfugiés	Réfugiés			UNHCR	3,641 US \$		2019	2020

						ECHO			
Approche multisectorielle pour améliorer la prise en charge de la malnutrition aiguë et renforcer la préparation et la réponse aux urgences au Tchad	Nutrition				Unicef	5,275 \$ ECHO		2019	2020
Ensuring vulnerable Chadian and refugee population receive adequate and timely food and nutrition assistance to strengthen their food security and nutrition situation	Assistance alimentaire Nutrition	Populations vulnérables Réfugiés			PAM	3,676 \$ ECHO		2019	2020

Autres lignes de financements

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Projet d'appui à la production agricole durable et diversifiée, adaptée à la variabilité et au changement climatique pour renforcer la résilience des ménages par l'introduction de techniques agricoles innovantes dans la Région du Lac	Appui à l'agriculture : valorisation des ouadis à travers des appuis aux moyens d'exhaures	1500 ménages Autochtones	Lac (Fouli, Wayi)	MEEP	SOS Sahel - MEEP	1,1 € AMCC		2016	2019
Projet de Gestion de la Fertilité des Sols et Soutien à une Agriculture résiliente aux changements climatiques dans la	Création d'un centre d'expérimentation et de vulgarisation des techniques Equipement des agriculteurs	9 990 producteurs agriculteurs et éleveurs	Mandoul		RAPS-Mandoul - APROFIK AM	1,2 € AMCC		2016	2019

Région de Mandoul	Formation à l'agriculture de conservation et l'agroforesterie Infrastructures pastorales								
Projet d'amélioration de la gestion concertée des ressources pastorales dans la plaine de Gara/Salamat pour une conservation intégrée et durable dans la zone périphérique du Parc National de Zakouma.	Aménager des mares permanentes, balises des couloirs de transhumance, délimitation des aires pastorales Animer une plateforme de dialogue multi-acteurs pour la gouvernance des ressources agro-pastorales Offrir des services innovants à la communauté des transhumants (eau potable, santé animale et humaine)	40000 transhumants et 3000 agro-éleveurs des villages riverains du Parc National de Zakouma	Salamat		ALISEI - SAHEL-ECODEV	1,1 € AMCC		2016	2019
Projet d'amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques	Faciliter la prise de conscience des populations locales sur les risques climatiques et les mécanismes d'adaptation aux changements climatiques Faciliter l'intégration des Changements Climatique dans les programmes d'éducation et formation	Exploitants agricoles : Éleveurs/Pasteurs ; Pêcheurs, Utilisateurs/Exploitants des ressources	National		UICN – SODAH - RERAC	0,8 € AMCC		2016	2019
Projet d'appui à la gestion durable d'aires protégées sahélo-sahariennes – Niger & Tchad	Conserver les dernières populations viables de la mégafaune sahélo-saharienne Contribuer à une gestion efficace des aires protégées sahélo-sahariennes et à leur financement durable		Barh-El Gazel, Kanem, Batha, Borkou et Wadi-Fira	MEEP	NOE	1,8 €	1,18	01/12/2015	01/12/2019

	Contribuer à sécuriser les systèmes pastoraux au bénéfice des populations locales et de la biodiversité								
Production locale d'aliments de Complément pour les enfants de 6 à 24 mois (PRO-ACT)			Mayo-Kebbi Est, Mayo-Kebbi Ouest et Kanem	MFPPESEN		5 € PRO- ACT	3,27	01/12/2015	01/12/2019

Financements FAO

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions US \$)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Projet d'urgence de sécurité alimentaire et de protection des moyens d'existence des populations réfugiées et hôtes dans le sud du Tchad		Populations réfugiées et hôte				0,76 CERF		2018	2019
Projet d'urgence pour répondre à l'insécurité alimentaire des ménages tchadiens vulnérables vivant dans la bande sahélienne		Pop vulnérable victimes de la sécheresse	Bande sahélienne			0,8 CERF		2018	2019
Appui d'Urgence à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la Province du Wadi Fira			Wadi Fira			0,5 CERF		2019	2019

Financements FIDA

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT)	SAN+ Résilience : -Sécuriser la production par rapport aux risques climatiques, en améliorant la mobilisation et la gestion de l'eau sur les parcelles de cultures - Intensifier la production agricole par l'amélioration des techniques culturales et l'utilisation de variétés mieux adaptées -Améliorer les capacités de stockage et la constitution des stocks pour la soudure -Diversifier les activités économiques rentables en contre saison et l'amélioration de l'accès aux marchés	Agriculteurs vulnérables Ménages pauvres	Guéra, Hadjer-Lamis et Batha			36.200.000 \$ FIDA/Etat	21,720	2015	2022

Financements Japon

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Prevention of acute malnutrition (Sahel)	Nutrition	Enfants moins de 5 ans et FEFA			PAM	2,5 \$		2018	2019
Assistance humanitaire	Sécurité alimentaire				PAM	2,7 \$		2018	2019

Financements PAM (CERF + Contributions non ciblées)

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions US \$)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Renforcement de la prise en charge et de la prévention de la malnutrition	Nutrition PCIMAM	Réfugiés de RCA au sud du Tchad Pop vulnérables	Zone sahélienne et sud du Tchad			0,325 CERF		2018	2019
Projet d'urgence de sécurité alimentaire et de protection des moyens d'existence des populations réfugiées et hôtes dans le sud du Tchad		Populations réfugiées et hôte				1,261 CERF		2018	2019
Projet d'urgence pour répondre à l'insécurité alimentaire des ménages tchadiens vulnérables vivant dans la	Assistance alimentaire	Pop vulnérables	Zone sahélienne			5,003 CERF		2018	2019

bande sahéenne									
Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire, des moyens d'existence et de nutrition des populations réfugiées et hôtes dans l'est et le sud du Tchad	Sécurité alimentaire et nutrition	Populations réfugiées et hôte				3,957 CERF		2019	2020
Prevention of acute malnutrition (Sahel)	Nutrition PCIMAM	Enfants moins de 5 ans et FEFA				2,741			
Treatment of malnutrition (crisis response - treatment)	Nutrition PCIMAM	Enfants moins de 5 ans et FEFA				9,509			
Projet d'assistance alimentaire aux populations vulnérables pendant la période de soudure au Sahel	Assistance alimentaire	Pop vulnérables	Zone sahéenne			10,488			
Unconditional Food assistance to refugees from Car and Sudan	Assistance alimentaire	Populations réfugiées				32,199			
Projet d'assistance alimentaire et de création d'actifs en faveur des populations vulnérables	Création d'actifs	Pop vulnérables	Zone sahéenne			2,987			
Renforcement des capacités du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales	Appuis institutionnels	DNPGC				1,2			

Financements du Royaume-Uni

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Food assistance to Central African Republic refugees in Chad	Assistance alimentaire	Réfugiés			PAM	1,377 \$			
Aide humanitaire					PAM	4,006 \$			
Nutrition (Part of SM180301)	Nutrition	Enfants moins de 5 ans et FEFA			Unicef	1,424 \$			
Projet filets sociaux	Transferts monétaires (non conditionnels et conditionnels) Accompagnement développement productif	6 200 ménages pauvres	Bahr El Gazel, N'Djamena et Logone Occidentale	MEPD		5 \$ BM-DFID		05/10/2016	2019

Financements de la Suède

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions US \$)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Humanitarian assistance to affected population	Sécurité alimentaire				FAO	19,425 \$		2017	2019
Provide and improve humanitarian assistance focused on health, nutrition and protection to emergency affected populations in the Lake Chad region	Nutrition	Enfants moins de 5 ans et FEFA	Lac		IRC	0,329 \$		2018	2019
Reduce acute malnutrition of children under five in Ndjamen	Nutrition	Enfants moins de 5 ans et FEFA	Ndjamen		IRC	0,242 \$		2018	2019
Emergency support to affected populations	Nutrition	Enfants moins de 5 ans et FEFA	Ndjamen		Unicef	0,173 \$		2018	2019
Contribution to various operations based on UNHCR's Global Appeal 2019					UNHCR	0,88 \$		2019	2020
Support to Oxfam GB's humanitarian activities 2019					Oxfam	0,539 \$		2019	2020

Financements UNHCR

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions US \$)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Réponse d'urgence aux nouveaux réfugiés de la République Centrafricaine et les communautés des villages hôtes affectés	Plan de réponse pour les réfugiés	Réfugiés de RCA au sud du Tchad Populations hôtes				2,142 CERF		2018	2019
Protection et assistance multisectorielle en faveur des réfugiés soudanais et des populations d'accueil dans l'est du Tchad	Plan de réponse pour les réfugiés	Réfugiés Populations hôtes				2 CERF		2019	2020

Financements UNICEF

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions US \$)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
Renforcement de la prise en charge et de la prévention de la malnutrition en réponse à l'afflux des réfugiés de RCA au sud du Tchad	Nutrition PCIMA	Populations réfugiées et hôte				0,325 CERF		2018	2019
Intensification des activités de prise en charge de la malnutrition aiguë dans les régions de la bande sahélienne affectées par la crise alimentaire	Nutrition PCIMA	Pop vulnérable victimes de la sécheresse	Bande sahélienne			2,599 CERF		2018	2019
Approche intégrée pour améliorer la situation nutritionnelle des populations hôtes et réfugiées à l'est du Tchad	Nutrition	Populations réfugiées et hôte				1,248 CERF		2019	2020
Nutrition HTCD18/NUT/52816/1	Nutrition					3,419		2018	2019

Financements USAID

Intitulé du Programme/Projet	Objet	Bénéficiaires	Zone d'intervention	Ministère de tutelle/maitre d'œuvre	Exécution	Coût en devise (millions \$)	Coût en milliards de FCFA	Date de démarrage	Date de clôture
(In kind) :Humanitarian aid and food	Aide alimentaire				PAM	45,734		2018	2019

assistance (USAID/FFP)									
Projet d'assistance alimentaire d'urgence aux populations déplacées internes, retournées et réfugiées du Lac Tchad (USAID/FFP)	Assistance alimentaire	Réfugiés, retournés, déplacés	Lac		PAM	11,493		2018	2019
Humanitarian assistance (USAID/FFP)					PAM	22,2		2018	2019
2019 Humanitarian Response Plan					UNHCR	6,5		2019	2020
2018 Humanitarian Response Plan					UNHCR	28,333		2018	2019
Projet de renforcement de la résilience socio-économique aux réfugié,retournés et la population hôte de Goré et Moissala	Distribution des intrants et équipements maraichers Distribution des semences (maïs, arachide et sorgho) et outils aratoires Distribution de petits ruminants et de la volaille Transferts monétaires : Cash for Work	Réfugiés, retournés, population hôte	Logone Oriental (La Nya Pende) Mandoul (Barh Sara)		UNHCR - CARE	1,85 BPRM		2017	2018
Autosuffisance alimentaire et cohésion sociale	Appui à la production agricole (intrants, outils) Appui au bétail (distribution, déstockage, vaccination...)	Réfugiés, retournés	Logone Oriental (La Nya Pende) Moyen-Chari (Grande Sido)		UNHCR - FLM	BPRM		2017	2018
Nutrition (USAID/FFP)	Nutrition				Unicef	2, 998 FFP			

Système d'alerte précoce (FEWS NET)				MPIEA		10,9 US \$	6,00	2003	2032
Partenariat pour le Coton dans les Pays du C-4 (USAID « C4CP »)	Augmentation des revenus des hommes et des femmes producteurs, ainsi que les transformateurs de coton : Formation, champs écoles, femmes empowerment	Agriculteurs vulnérables	Moyen-Chari, Mandoul et Mayo-Kebbi-Est			14,8 (fonds régional : Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad)		2014	2018
Enhance women's protection and reduce the risk of GBV through improved access to GBV response and prevention services and increased use and control of resources	Transferts monétaires	1050 personnes Autochtones	Lac (Fouli)		IRC	OFDA		2018	2019
Promouvoir les mécanismes d'auto-résilience des ménages affectés par les conflits et améliorer l'accès à l'information humanitaire dans la région de Lac Tchad, département de Kaya et Fouli	Distribution de petits ruminants, formation et équipement d'auxiliaires d'élevage Appui à la mise en place de jardins communautaires : intrants, outils, équipement de protection Appui à la constitution de groupements maraîchers Construction/réhabilitation de puits maraîchers	Femmes très vulnérables, groupements, Autochtones, déplacés, population hôte	Lac (Fouli, Kaya)		ACTED	OFDA		2017	2018
Sécurité alimentaire et de la normalisation des conditions de vie pour les personnes déplacées et des communautés hôtes au Tchad, région du Lac	Soutien aux moyens d'existence d'urgence : appui agriculture	4300 ménages Déplacés, population hôte	Lac (Fouli)		Intersos	OFDA		2017	2018

Appui à l'Amélioration des Moyens d'Existences et des mécanismes de la Protection communautaire pour la Normalisation des conditions de vie des personnes déplacées et des communautés hôtes de la Région du Lac	Soutien aux moyens d'existence d'urgence : appui agriculture et pêche	4600 ménages Déplacés, population hôte	Lac (Fouli, Kaya)		Intersos	OFDA		2018	2019
Promotion des initiatives locales (African Development Foundation)				MEPD		Ambassade			

Annexe 14 : Rapport de l'atelier de restitution et d'échanges sur l'Adaptation aux changements Climatiques et le Renforcement de la Résilience au Tchad

Disponible en document séparé.

Remerciements

Les auteurs remercient toutes les personnes ayant participé à cette étude, pour avoir accepté d'être interviewées et pour avoir partagé leurs témoignages et leurs conseils.

Remerciements à Jennifer M'Vousama pour ses suggestions et contributions à l'amélioration de ce rapport, et pour la mise en page.

Ce rapport a été financé par le Département du développement international britannique (DFID). Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de BRACED, de ses partenaires ou de son bailleur de fonds.

Les lecteurs sont encouragés à utiliser le rapport pour leurs propres publications pourvu que ce ne soit pas à des fins commerciales. En tant que détenteur des droits d'auteur, le programme BRACED demande à ce que les citations fassent mention de la source et souhaite recevoir une copie de la publication.

Pour toute utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de donner le lien vers la ressource originale.

Image de couverture (non modifiée): Carsten ten Brink
(Flickr, License « All Creative Commons »
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/legalcode>).

Site Web: www.braced.org
Twitter: @bebraced
Facebook: www.facebook.com/bracedforclimatechange

